This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ANDOVER-HARVARD LIBRARY
AH 4TEK B
Harvard Depository
Brittle Book

NT. Hist
372

912.1 Renan Bd. Jan., 1892.
Freppel

LIBRARY

OF THE

DIVINITY SCHOOL.

FROM THE LIBRARY OF

REV. HENRY WILDER FOOTE

OF BOSTON.

Received 26 March, 1891.

LES APOTRES

DE M. RENAN

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.

EXAMEN CRITIQUE

DES

APOTRES

Joseph Ernest

DE M. RENAN

PAR

Charles Émile

M. L'ABBÉ FREPPEL

Professeur d'Éloquence sacrée à la Sorbonne

PARIS

VICTOR PALMÉ, ÉDITEUR

25, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN

1866

From the Library of
Rev. H. W FOOTE.

LES APOTRES

DE M. RENAN

En répondant, il y a bientôt trois ans, à un panégyriste de la *Vie de Jésus* par M. Renan, nous nous exprimions de la sorte :

« L'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* termine en souhaitant longue vie à M. Renan ; nous ferons comme lui. Puisque le scandale doit durer, il nous tarde de voir paraître le second volume qu'on nous promet. Non pas que nous nous attendions à quelque chose de neuf ni d'intéressant. Il serait facile de dire d'avance tout ce que contiendra le nouveau roman. D'abord, M. Renan essayera de montrer comment « la passion d'une hallucinée (sainte Madeleine) a donné au monde un Dieu ressuscité. (1) » Comme pour le miracle de la résurrection de Lazare, il se tiendra dans le vague, il ne se prononcera pas sur la question de savoir « si le corps du Christ a été enlevé, ou bien si l'enthou-

(1) *Vie de Jésus*, par M. Renan, p. 434.

siasme, toujours crédule, fit éclore après coup l'ensemble de récits par lesquels on chercha à établir la foi à la résurrection (1). » Puis, il se servira des mêmes mots, crédulité et enthousiasme, pour expliquer comment les apôtres ont reçu le Saint-Esprit sans le recevoir, et par quel procédé ils ont pu se faire entendre dans toutes les langues, n'en connaissant qu'une ou deux. Peut-être même ses théories particulières sur la folie, sur la grande et la petite sincérité, l'aideront-elles à dévoiler le mystère. Après ces contes renouvelés de Celse et de Porphyre, il fera une description imaginaire de la première communauté chrétienne de Jérusalem, qu'il transformera en une espèce de phalanstère ou d'Icarie, fondée sur la négation de la propriété. Ou je me trompe fort, ou la secte des Ébionites et des Nazaréens devra lui paraître la seule expression véritable du christianisme primitif. Si, d'ici là, il entend parler du roman des *Clémentines*, il s'appuiera sur ce document, après Baur et Schwegler, pour développer une si brillante hypothèse. Ensuite, il abusera, sans le moindre doute, du passage de l'épître aux Galates (II, 11-16) pour donner les proportions d'une controverse dogmatique au différend qui s'était élevé entre saint Pierre et saint Paul sur une simple question de conduite. Partant de cette observation profonde, il verra des écoles et des partis là où l'antiquité chrétienne, témoin irrécusable des faits, n'avait jamais soupçonné la moindre dissidence en matière de doctrine. Nous aurons probablement le *pétrinisme*, le *paulinisme* et le *johannitisme*, sans la terminologie barbare de l'école rationaliste de Tubingue, etc., etc. (2). »

Nous ne nous étions pas trompé. M. Renan a suivi au

(1) *Vie de Jésus*, p. 434.

(2) Voir notre *Examen critique de la Vie de Jésus*, 14e édit., p. 146 et suiv.

pied de la lettre le programme que nous avions pris la liberté de lui tracer. Et tout d'abord je prie le lecteur de croire qu'en cela il n'y a pas eu le moindre mérite de notre part. En voyant avec quelle docilité l'auteur de la *Vie de Jésus* répétait les leçons de ses maîtres allemands, il était facile de prévoir dans quel cercle d'idées tournerait le biographe des Apôtres. Cependant, nous devons l'avouer, tout en remplissant notre attente pour le fond des choses, l'ouvrage que nous venons de lire nous a causé une pénible déception. Certes, personne n'était en droit d'espérer que M. Renan répondrait aux objections qui lui ont été adressées de toutes parts. M. Renan avait pour se taire d'excellentes raisons que tout le monde comprend ; et il serait presque cruel de ne pas lui tenir compte des embarras de sa situation. Il est vrai que jusqu'ici l'habitude contraire avait prévalu parmi les écrivains qui ont le souci de leur honneur et qui cherchent avant tout la vérité ; mais au milieu des changements qui se sont opérés dans le monde moderne, M. Renan a pu se persuader que ce vieil usage n'était plus de notre temps. Il n'y a donc rien dans son silence qui doive nous surprendre : cette méthode était indiquée comme étant à la fois la plus courte et la plus facile. Au point de vue où s'est placé le nouveau critique, et avec les intentions que révèlent ses ouvrages, il ne pouvait guère se montrer sensible au reproche d'avoir falsifié les textes, dénaturé les faits, travesti les personnages, érigé l'imposture en droit et le mensonge en système. Sa publication avait eu, à certains égards, le résultat qu'il s'en promettait de concert avec M. Michel Lévy : dès lors, pourquoi s'engager dans les difficultés d'une réponse ? Mieux valait tenter une seconde opération et garder le silence sur l'accueil qu'avait reçu la première. C'est pourquoi, avant d'ouvrir *les Apôtres*, nous n'avions pas cru un seul instant que l'auteur de la *Vie de Jésus* essayerait de défendre une œuvre

qui n'existe plus, depuis que la critique l'a démolie pièce par pièce. Il ne pouvait pas répondre, il n'a pas répondu : cela devait être, et, en vérité, on aurait mauvaise grâce de s'en étonner. Nos déceptions proviennent d'une autre source. Malgré le dédain trascendental qu'il professe pour son époque, l'honorable membre de l'Institut n'est pas assez étranger aux choses d'ici-bas pour ignorer que la première partie de son roman a eu le privilége d'égayer le monde savant pendant près de six mois : quelques échos de ce rire universel ont dû arriver jusqu'à lui. Eh bien, ces salutaires blessures faites à l'amour-propre nous donnaient quelque espoir. Il est impossible, pensions-nous, que M. Renan ne profite pas de cette leçon pour introduire un changement notable dans sa méthode. S'il persiste dans sa résolution de vouloir décrire les origines du christianisme, il sentira le besoin de donner à son œuvre un caractère plus scientifique. Il ne voudra pas s'exposer à devenir une seconde fois la risée du public. Averti par l'expérience, il s'efforcera de mettre un frein à son imagination; il évitera désormais de se contredire avec tant de légèreté; il surveillera davantage ses citations; il ne tiendra plus à faire concurrence au Vaudeville ou aux Bouffes par des récits tels que celui de la résurrection de Lazare; en un mot, il tâchera d'être sérieux. Voilà ce que nous espérions, au risque de paraître naïf; et l'on nous accordera sans doute qu'il eût été difficile de se montrer moins exigeant envers un adversaire, et plus confiant dans les ressources de son esprit.

M. Renan a pris à tâche de détruire nos illusions. Malgré tous les efforts qu'on a pu faire depuis trois ans pour l'amener sur le terrain de la science, il s'obstine à vouloir cultiver le roman. Si je disais que l'histoire *des Apôtres* reproduit tous les défauts de la *Vie de Jésus ;* je resterais au-dessous de la vérité; et si je ne prenais l'engagement de

prouver cette proposition, on ne m'en croirait pas, tant est singulière, dans l'histoire des lettres, cette persistance d'un homme à vouloir se discréditer aux yeux du monde savant. Dans la *Vie de Jésus*, il était souvent difficile de distinguer si l'auteur voulait affirmer ou nier ; mais dans *les Apôtres*, les *peut-être*, les *probablement*, les *il semble*, les *dit-on* ne peuvent plus se compter. Il était permis de croire que, dans le récit de la résurrection de Lazare, l'écrivain avait donné toute la mesure de son talent pour le genre burlesque ; aujourd'hui, il n'est plus permis de restreindre ainsi cette faculté de divertir ; car le tableau de la conversion de saint Paul vient de révéler chez M. Renan une force comique à laquelle il me paraît impossible désormais d'assigner des limites. J'ai besoin de me faire violence pour ne pas placer dès maintenant sous les yeux de mes lecteurs cette page, à coup sûr, l'une des plus amusantes qu'il y ait dans notre langue. En composant son premier volume, l'auteur avait évité de se mettre personnellement en scène, ou du moins il restait sur l'arrière-plan. D'aucuns avaient bien cru apercevoir, sous les traits de son Jésus imaginaire, la silhouette de M. Renan peinte par lui-même ; mais elle se dessinait trop vaguement pour qu'on ne pût pas s'y méprendre. Le biographe des Apôtres a fait un pas en avant ; et, pour expliquer certains faits de l'histoire, il nous initie aux détails de sa propre vie : il nous parle de ses hallucinations, « de son accès de Byblos, » d'un transport au cerveau qu'il a eu autrefois, et dont nous le croyions parfaitement guéri (1). On ne peut donc pas dire d'une façon

(1) *Les Apôtres*, p. 180, 182 : « J'ai éprouvé un accès de ce genre à Byblos ; avec d'autres principes j'aurais certainement pris les hallucinations que j'eus alors pour des visions... C'est ce que j'éprouvai dans mon accès de Byblos. Les souvenirs de la veille du jour où je tombai sans connaissance se sont totalement effacés de mon esprit. »

absolue qu'il n'y ait eu aucun progrès du premier au second volume. M. Renan a profité de ses trois années de loisir pour se fortifier dans l'idylle et dans la pastorale, dans l'art d'altérer les textes, de se contredire d'une page à l'autre, de multiplier les *peut-être* et les *à peu près*. Quant à la science et à la vraie critique, il n'y en a pas une once de plus dans *les Apôtres* que dans la *Vie de Jésus* : c'est ce que nous nous proposons de démontrer.

Mais, me dira-t-on, pourquoi vous occuper d'un tel livre ? Qui jamais s'est avisé de vouloir réfuter M. Alexandre Dumas, parce qu'il a plu à ce dernier de broder des romans sur quelques épisodes de l'histoire de France ? Ce sont des fantaisies d'artiste, qui peuvent amuser un malade pendant sa convalescence, mais auxquelles il ne faut pas attacher plus d'importance qu'elles ne méritent. Assurément, s'il ne s'agissait que de la valeur doctrinale ou historique du nouvel ouvrage de M. Renan, il ne vaudrait pas la peine de s'y arrêter un instant. Ce serait perdre son temps que de se proposer pour but unique la réfutation d'un livre dans lequel, au grand étonnement de tous ceux qui sont tant soit peu familiers avec ces matières, un membre de l'Institut de France ose reprendre une à une, en 1866, les explications ridicules et grossières de Venturini, d'Edelmann, de Paulus et d'Eichhorn, touchant la résurrection et l'ascension du Seignéur, le miracle de la Pentecôte, la conversion de saint Paul, etc. Nous dirons plus tard ce que M. Renan lui-même pensait, il y a quelques années, « de cette exégèse étroite et mesquine, » à laquelle il se rallie aujourd'hui en désespoir de cause, tandis que tous les critiques modernes, y compris le docteur Strauss, ont reconnu « la puérilité de pareilles tentatives (1). » Pourquoi donc accor-

(1) Expressions de M. Renan dans ses *Etudes d'Histoire religieuse*, Paris, 1857, p. 145, 146.

dons-nous à son deuxième volume une attention qui ne paraît justifiée à aucun titre ? Nous le dirons sans détour : un pareil document nous semble une bonne fortune pour le christianisme, et nous n'avons garde de la négliger. Il est impossible, en effet, qu'aux yeux de tout homme qui jouit du plein usage de ses facultés, les explications puériles, absurdes, auxquelles M. Renan est contraint de recourir pour défendre sa thèse, ne deviennent pas un argument décisif en faveur des miracles de l'histoire apostolique. Comment voulez-vous que la foi ne soit pas fortifiée dans les âmes, quand on voit l'incrédulité réduite à soutenir que le sort de l'humanité a été fixé (c'est le mot de M. Renan) (1) par quelques commérages de vieilles femmes et par un coup de soleil que saint Paul aurait reçu en pleine figure sur le chemin de Damas ? Si l'on est obligé de déraisonner de la sorte pour nier le caractère surnaturel et divin du christianisme, quel homme sensé ne voudra rester chrétien pour conserver le droit de se dire raisonnable ? Telle est la conclusion qui ressort avec la dernière évidence de l'ouvrage intitulé *les Apôtres*, et c'est pour la développer que nous prenons la plume. Nous prions le lecteur de ne pas nous croire sur parole et de surseoir à son jugement jusqu'après l'analyse complète du livre de M. Renan.

Quelques mots avant de commencer. Tout en refusant, pour des motifs que chacun devine aisément, de répondre aux objections qui avaient détruit son premier livre, M. Renan ne pouvait guère se dispenser de parler de lui-même et de la situation qu'il s'est créée. Il trouve d'abord que ses adversaires ont manqué de calme (2). A cet égard, il peut se rassurer pleinement : si ses attaques contre ce qu'il y a de plus sacré au monde ont causé parmi les chré-

(1) *Les Apôtres*, p. 23.
(2) *Les Apôtres*, Introduction, LI.

tiens une émotion bien légitime, il a trouvé le moyen de leur rendre à jamais l'indignation impossible ; car son histoire *des Apôtres* révèle un état de l'âme qui ne saurait inspirer que la tristesse. L'honorable membre de l'Institut est visiblement découragé, et il règne dans son Introduction un ton de mélancolie qui me semble trahir des troubles intérieurs. J'ignore s'il a jamais nourri le projet de fonder une nouvelle famille religieuse, pour me servir de son expression ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en reconnaît aujourd'hui l'impossibilité. Il aime à se persuader qu'il est resté catholique, et il proteste hautement contre toute idée de séparation. « Gardons-nous de rien fonder, s'écrie-t-il ; restons dans nos Églises respectives, profitant de leur culte séculaire et de leur tradition de vertu, participant à leurs bonnes œuvres et jouissant de la poésie de leur passé (1). » En d'autres termes, soyons catholiques sans pratiquer. Il valait bien la peine de faire tant de bruit pour aboutir à cette conclusion vulgaire ; il y a longtemps que cet adage a cours parmi certains ouvriers de la barrière Blanche ou de Ménilmontant. Sans doute M. Renan n'est pas assez oublieux de son passé, pour ignorer que l'Église catholique ne saurait admettre dans son sein des hommes qui nient la divinité de Jésus-Christ ; mais il se console de cette intolérance « en songeant à cette Église invisible qui renferme les saints excommuniés, les meilleures âmes de chaque siècle (2). » Tout ce que demande ce saint homme pour le moment, c'est qu'on veuille bien le supporter (3). Au milieu des sentiments qui se pressent dans son âme, il va jusqu'à prévoir l'instant suprême où l'Église, usant d'un droit incontestable, refuserait de tenir

(1) *Les Apôtres*, LVIII, LIX.
(2) Ibid , LXI.
(3) Ibid., LXIII.

pour sien après la mort celui qui l'aurait reniée pendant la vie; et ici encore il éprouve le besoin de chercher dans le sophisme de quoi se rassurer contre une telle perspective (1). Que tout cela est triste à lire! Et qui nous dira ce que cachent d'agitations ces pages en apparence si froides et si calmes? Puis enfin vient un retour de la pensée, involontaire ou non, vers Saint-Sulpice, vers les Filles de la Charité, vers les grandes créations du christianisme; et alors l'homme qui, quelques pages plus loin, va traiter les Apôtres de fous et d'imbéciles, écrira ces lignes :

« Prenons garde d'être complices de la diminution de vertu qui menacerait nos sociétés, si le christianisme venait à s'affaiblir. Que serions-nous sans lui? Qui remplacera ces grandes écoles de sérieux et de respect telles que Saint-Sulpice, ce ministère de dévouement des Filles de la Charité? Comment n'être pas effrayé de la sécheresse de cœur et de la petitesse qui envahissent le monde? Notre dissidence avec les personnes qui croient aux religions positives est, après tout, uniquement scientifique; par le cœur, nous sommes avec elles ; nous n'avons qu'un ennemi, et c'est aussi le leur, je veux dire le matérialisme vulgaire, la bassesse de l'homme intéressé (2). »

Nous ne savons dans quelle situation d'esprit se trouvait M. Renan au moment où sa plume traçait ces lignes; mais si alors déjà il méditait l'ouvrage que nous allons examiner, nous serions en présence d'un cas pathologique que, pour ma part, je ne me charge pas de résoudre. Comment! vous vous défendez de vouloir affaiblir en rien l'action du christianisme, pour ne pas vous rendre complice de la diminution de vertu qui menacerait nos sociétés; vous vous de-

(1) *Les Apôtres*, LXI.
(2) Ibid., LXIII.

mandez d'un ton inquiet ce que nous deviendrions sans lui ; à vous entendre, « la pensée d'ébranler la foi de personne est à mille lieues de vous? (1) » et vous composez un livre de quatre cents pages, dans le but de montrer que la foi chrétienne repose sur l'hallucination d'une possédée ; que les fondateurs de cette religion, source et gardienne de la vertu dans ce monde, étaient une troupe de fanatiques et de niais; que le Maître avait coutume de « s'animer, dans de gais entretiens, par quelques gouttes de vin très-noble (2), » etc., etc. « Votre but, dites-vous, n'est pas de faire la guerre aux cultes établis (3) : » et, depuis la première page jusqu'à la dernière, vous n'êtes occupé qu'à détruire les faits, les livres et les dogmes qui sont le fondement de ces cultes! Vous voulez combattre le matérialisme, vous pour qui l'âme n'est que la *résultante* de l'organisation corporelle, « un bon vieux mot un peu lourd que la science est en train d'expliquer (4). » Franchement, que devons-nous penser de pareilles déclarations? Est-ce tout simplement un passe-port que vous demandez pour votre livre? Alors nous comprenons; ce n'est plus qu'une affaire de police qui ne nous regarde pas. Ou bien, parlez-vous sérieusement, en homme convaincu qu'après avoir démoli le christianisme, il l'aura fortifié? Dans ce cas, vous avez eu tort de faire au public la confidence de vos hallucinations de Byblos; car je crains fort qu'il n'éprouve la tentation de chercher dans quelque accident de ce genre la vraie solution du problème.

(1) *Les Apôtres,* LIII.

(2) *Les Apôtres*, p. 20.

(3) Introduction, LV.

(4) *De l'École spiritualiste*, *Revue des Deux-Mondes*, avril 1858, p. 504. — *La Liberté de penser,* 2 septembre 1850. —*Études d'histoire religieuse,* par M. Renan, p. 419.

Mais non, détrompons-nous, M. Renan sait ce qu'il pense, et il écrit ce qu'il veut. Toutes ces contradictions, si étranges, si bizarres, tiennent à un système qui pèse comme un cauchemar sur beaucoup d'intelligences de notre temps. Nous n'apprendrons rien à personne en disant que le biographe des Apôtres a bu à longs traits aux sources du panthéisme allemand ; et, comme tant d'autres, il a laissé sa foi chrétienne au fond de cette coupe enivrante. Si, à un moment donné de sa vie, il n'avait cessé d'admettre l'existence d'un Dieu vivant et personnel, distinct du monde et de l'humanité, il n'aurait jamais songé à écrire une ligne de ses ouvrages; et le jour où cette haute et ferme notion se sera restaurée dans son esprit, il se hâtera de les brûler. Au fond, il le sait bien, entre lui et nous, tout le débat est là. Quant aux enfantillages dont il sème ses livres, et que nous avons le pénible devoir de relever, ils ne sont que la conséquence forcée de son système. En face de l'Évangile, un panthéiste ne saurait être que ridicule ou malhonnête. Pour se débarrasser du surnaturel, il a besoin, bon gré, mal gré, de recourir à des explications qui font hausser les épaules; ou bien il se verra obligé d'attacher au front du Sauveur et des Apôtres le stygmate de l'imposture et de la folie. Après tout, M. Renan n'est pas plus maladroit qu'un autre : s'il déraisonne, c'est parce qu'une théorie préconçue l'empêche de raisonner juste. Cette théorie, nous le répétons, c'est le panthéisme ou l'athéisme : car c'est tout un, et il est évident que si tout est Dieu, Dieu n'est rien. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour tenir la clef de l'ouvrage; et alors tout s'explique.

Nous nous étonnions tout à l'heure que M. Renan pût accompagner de formules admiratives ses attaques contre les fondements de la religion chrétienne ; et, en effet, aux yeux de tout homme qui admet la distinction du oui et du

non, de l'erreur et de la vérité, du bien et du mal, ces amalgames sont un non sens. Si, comme l'auteur des *Apôtres* s'efforce de l'établir, la religion chrétienne est basée sur l'imposture et la folie, elle ne saurait être l'œuvre de Dieu, et c'est un devoir de travailler à la détruire. Voilà ce que dirait le sens commun. Mais un disciple de Hégel, pour qui Dieu n'est autre chose que l'humanité elle-même, ne peut pas raisonner de la sorte. Dans sa pensée, toutes les manifestations historiques sont également vraies, bonnes, saintes, divines : en gêner une seule, c'est arrêter le développement de l'essence divine; il faut les admettre toutes comme nécessaires au même degré et dans une égale mesure, car chacune a sa raison d'être. Et qu'on ne m'accuse pas de prêter à M. Renan une opinion différente de la sienne. « Rien ne doit, dit-il, régner ici-bas à l'exclusion de son contraire; aucune force ne doit pouvoir supprimer les autres. L'harmonie de l'humanité résulte de la libre émission des notes les plus discordantes (1). » On voit clairement où va cette théorie. Vous voulez combattre l'erreur, réprimer le vice, arrêter les progrès du mal : prenez-y garde, vous dira le partisan de cette étrange doctrine, vous empêcheriez la libre émission de notes discordantes, il est vrai, mais d'où résulte l'harmonie de l'humanité. Ce sont autant de forces qui ont le droit de se produire au même titre ; et les contraires se valent. Rien n'empêche de mettre sur la même ligne la femme qui se suicide et celle qui consacre sa vie à Dieu, le bouffon qui excite les passions populaires contre un citoyen vertueux et l'homme condamné à boire la ciguë pour avoir combattu les sophistes, l'écrivain obscène qui tue la vertu au fond des âmes et l'homme de sacrifice qui vend ses biens pour les distribuer aux pauvres. Car « Lucrèce et sainte Thérèse, Aristophane

(1) *Les Apôtres*, Introd., LXIV.

et Socrate, Voltaire et François d'Assise, Raphaël et Vincent de Paul, *ont également raison d'être, et l'humanité serait moindre si un seul des éléments qui la composent lui manquait* (1). »

A la bonne heure, voilà qui est franc ; mais que M. Renan me permette un instant de lui signaler les conséquences de son panthéisme fataliste. Pour adoucir sa thèse et éblouir le lecteur, il s'en tient à quelques sommités de l'histoire ; mais quittons ces hauteurs, où le raisonnement a toujours quelque chose de théâtral, pour appliquer sa maxime au train ordinaire de la vie. Je lui demande si, avec de pareilles théories, il lui serait possible de blâmer une seule faute, de réprouver un seul crime. Que répondrait-il au criminel, au scélérat qui viendrait lui dire : Je contribue à la grandeur de l'humanité, car je suis un des éléments qui la composent ; or, d'après vos paroles, « l'humanité serait moindre si un seul des éléments qui la composent lui manquait. » Je ne suis pas tout à fait d'accord avec le Code pénal ; mais vous l'avez fort bien dit : « L'harmonie de l'humanité résulte de la libre émission des notes les plus discordantes. » Vous affirmez la morale, je la nie : pure affaire de goût ; car, d'après vous, les contraires « ont également raison d'être. » Je suis en opposition formelle avec ce que vous appelez la vertu ; mais vous l'avez dit excellemment : « Rien ne doit régner ici-bas à l'exclusion de son contraire. » Je déploie mes forces dans le sens de ce qu'on nomme le mal ; mais vous m'avez garanti à l'avance contre toute répression, en affirmant « qu'aucune force ne doit pouvoir supprimer les autres. » Donc, laissez-moi tranquillement achever mon œuvre, et émettre de temps à autre quelques notes discordantes : je travaille à l'harmonie de l'humanité. M. Renan s'indi-

(1) *Les Apôtres*, LXIV.

gnerait, sans nul doute, de cette audace de quelque artiste en scélératesse arguant de ses principes pour lui demander place dans son panthéon ; mais, à coup sûr, son indignation serait plus forte que sa réponse. Et maintenant, qu'on rapproche ces lignes de certaines pages où l'auteur de la *Vie de Jésus* enseignait « qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures, » que le blâme du mensonge est une honnêteté timide (1) ; et l'on verra ce que deviennent les idées morales sous l'empire du panthéisme. Nous tenions avant tout à discuter cette déclaration de principes par où s'ouvre l'Histoire *des Apôtres* : rien n'est plus propre à expliquer la pensée de l'auteur, et à faire pressentir le caractère de son livre.

L'AUTORITÉ DES ACTES DES APOTRES

S'il est un livre au monde qui ait le caractère d'une histoire authentique et véritable, ce sont les *Actes des Apôtres*. L'auteur est contemporain des faits qu'il raconte ; M. Renan est obligé d'en convenir : « Une chose hors de doute, c'est que les *Actes* ont eu le même auteur que le troisième Évangile, et sont une continuation de cet Évangile (2). » Pour une grande partie de son récit, il est témoin oculaire : il rapporte ce qu'il a vu de ses propres yeux, ce qu'il a entendu de ses oreilles ; à partir du verset 10 du chapitre XVI, il apparaît dans la compagnie de saint Paul, et il se sert du pronom « nous, » indiquant ainsi que, depuis lors,

(1) *Vie de Jésus*, p. 253.
(2) *Les Apôtres*, Introd., x.

il a voyagé à la suite de l'Apôtre. M. Renan n'a pas pu le nier : « Nous pensons que l'auteur du troisième Évangile et des *Actes* est bien réellement Luc, disciple de Paul (1). » Quant à la première partie de sa narration, il était dans la meilleure situation que l'on puisse désirer pour un historien exact et bien informé. Laissons même de côté le sentiment d'Eusèbe, de saint Jérôme et de l'auteur du canon de Muratori, qui étendent, pour saint Luc, la qualité de témoin oculaire à tout l'ensemble de son ouvrage (2). Certes, ce sont là des autorités respectables, auprès desquelles l'assertion contraire d'un écrivain du dix-neuvième siècle ne serait d'aucun poids. Mais admettons que saint Luc n'ait point vu par lui-même tout ce qu'il rapporte dans les premiers chapitres des *Actes*. Disciple et compagnon de saint Paul pendant plus de dix ans (52-63), il était mieux placé que tout autre pour apprendre de la bouche même de son maître, et jusque dans les moindres détails, tous les faits relatifs à la jeunesse de ce dernier, à sa conversion, au martyre de saint Étienne, à l'établissement du christianisme à Antioche, au concile de Jérusalem, aux premières missions de Paul et de Barnabé, etc. (Ch. VII à ch. XV.) Cette source de renseignements eût suffi à elle seule pour permettre à saint Luc d'écrire en parfaite connaissance de cause l'histoire du christianisme naissant. Car il est impossible d'admettre que saint Paul, qui avait vécu à Jérusalem avant sa conversion, qui était retourné à Jérusalem trois ans après, n'ait pas su par lui-même ou appris des autres Apôtres ce qui s'était passé dans cette ville depuis la résur-

(1) *Les Apôtres*, XVIII.

(2) Eusèbe, H. E., III, 4. — S. Jérôme, *de Vir. illust.*, ch. VII : Evangelium sicut audierat, scripsit; acta autem apostolorum sicut viderat composuit. — Le canon de Muratori (*Antiq. ital.*, III, 845) : Sub præsentia ejus singula gerebantur.

rection du Seigneur. (Ch. I à ch. VII.) Mais là ne se bornent point les informations de saint Luc. Tout ce qu'il relate concernant l'Église primitive, il a pu le recueillir sur le théâtre même des événements. Eusèbe, qui travaillait sur d'anciens documents, déclare en propres termes que le disciple de saint Paul était originaire d'Antioche, « et qu'il avait conversé assidûment avec les autres Apôtres (1). » A Jérusalem, où il fait un long séjour dans la compagnie de saint Paul, et où il entre en relations avec l'apôtre saint Jacques, l'auteur des *Actes* a pu consulter les témoins oculaires des faits qu'il rapporte au commencement de son ouvrage (2). A Césarée, nous le trouvons dans la maison du diacre saint Philippe, chez lequel il demeure plusieurs jours (3) : lors donc qu'il raconte au VIIIe chapitre la mission de Philippe en Samarie, la conversion de l'eunuque de la reine d'Éthiopie, ce n'est pas sur des bruits vagues qu'il compose sa relation, mais d'après le témoignage de celui-là même qui avait joué le principal rôle dans ces événements. C'est encore pendant son séjour à Césarée, aux lieux mêmes où s'était accomplie la conversion du centurion Corneille, que saint Luc a pu se renseigner sur les détails qui avaient accompagné ce fait si important dans les annales de l'Église primitive. A Rome, où il reste pendant la captivité de deux ans qu'y subit saint Paul, son maître, il se rencontre avec Jean Marc, chez lequel saint Pierre demeurait à Jérusalem : autre source de renseignements pour tout ce qui est rap-

(1) Eusèbe, H. E. III, 4.

(2) *Actes des Apôtres*, XXI, 17, 18 : « Quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie. Le jour suivant, Paul entrait avec nous chez Jacques, et tous les anciens s'assemblèrent. »

(3) Ibid., XXI, 8, 9, 10 : « Et, entrant dans la maison de Philippe, l'évangéliste, qui était un des sept, nous demeurâmes chez lui. »

porté au chapitre XII des *Actes* (1). Donc, dans les douze premiers chapitres comme dans les seize derniers, l'auteur des *Actes* conserve le caractère d'un historien qui, s'il n'a pas tout vu par lui-même, écrit à une faible distance des événements et sur la foi des témoins oculaires (2) ; qui a séjourné dans les villes où se sont passés les faits qu'il mentionne ; qui s'est trouvé en rapport personnel avec plusieurs de ceux dont il raconte les actes ; qui, en un mot, remplit dans toute sa rigueur la première des conditions requises pour la fidélité d'un récit.

M. Renan ne nous accusera pas de vouloir déserter le terrain de la critique historique. Nous appliquons tout simplement à saint Luc les règles que la science a coutume de suivre à l'égard de tout autre historien : nous examinons son caractère, sa situation personnelle, ses sources d'informations. Et maintenant cet écrivain si bien placé pour connaître les faits de l'histoire apostolique, a-t-il apporté tout le soin nécessaire dans l'exécution de son œuvre ? Lui-même nous l'apprend en tête de son premier livre : « Je me suis informé diligemment (ἀκριβῶς) de tout ce qui s'est passé dès l'origine (3). » L'ouvrage répond-il à cette déclaration ? Y trouvons-nous cette exactitude scrupuleuse que cherche et qu'annonce l'auteur ? M. Renan est bien forcé d'avouer que « les *Actes* forment un ouvrage très-bien rédigé, composé avec réflexion et même avec art, écrit d'une même

(1) Que Jean Marc, cousin de Barnabé, ait séjourné à Rome, en même temps que saint Luc, pendant la captivité de saint Paul, cela résulte de l'Épître aux Colossiens, IV, 10, 14 : « Aristarque, mon compagnon de captivité, vous salue, et Marc, cousin de Barnabé... Luc, le médecin bien-aimé, vous salue. »

(2) S'il fallait, pour être véridique, qu'un historien eût vu par lui-même tout ce qu'il raconte, pas un ne remplirait cette condition, et l'histoire serait impossible.

(3) *Év. de s. Luc*, I, 3.

main et d'après un plan suivi (1). » La profession de médecin qu'exerçait le disciple de saint Paul (2), la culture intellectuelle que révèlent ses écrits, l'étendue et la variété de son savoir, tout dénote un homme peu disposé à se contenter d'un examen superficiel des faits et à prendre des fables pour des réalités. M. Renan est étonné « des remarquables connaissances nautiques » que supposent certains chapitres des *Actes* (3) ; mais en fait d'histoire et de géographie, les connaissances de l'auteur ne sont pas moindres. Dans l'espace de quelques chapitres, nous parcourons avec lui presque tout le monde connu des anciens ; et il n'est pas un seul point sur lequel on ait pu le trouver en défaut. Qu'il s'agisse de la Palestine ou des autres contrées de l'Empire romain, saint Luc est également exact et précis. Depuis l'Ascension du Seigneur jusqu'à la première captivité de saint Paul (33 à 63), l'état politique de la Judée s'est modifié quatre ou cinq fois. Un historien moins attentif, moins instruit des choses de son temps que saint Luc, se serait exposé à commettre les plus graves bévues. Il aurait confondu l'époque où la faiblesse de Pilate, l'éloignement et la complaisance de Vitellius permettaient aux Juifs de persécuter les premiers fidèles (4), avec celle où les persécuteurs, tremblant pour eux-mêmes sous les menaces de Caligula, ne pouvaient plus guère songer à inquiéter les autres (5). Il n'aurait pas marqué avec tant d'exactitude la différence entre les trois années du règne d'Hérode Agrippa, où le droit du glaive, rendu momenta-

(1) *Les Apôtres*, Introd., XI.

(2) *Ep. aux Coloss.*, IV, 14.

(3) *Les Apôtres*, Introd., XVIII, note 3.

(4) *Actes des Ap.*, VIII, 1-3; IX, 1 et 2. — Josèphe, *Antiq. iud.*, XVIII, IV, 1, 3; V, 3.

(5) *Actes des Ap.*, IX, 31. — Josèphe, *Antiq. iud.*, XVIII, VIII, 2-9; VI, 10; *Guerre des Juifs*, II, 10.

nément aux Juifs, permettait à ce prince de faire exécuter l'apôtre saint Jacques (1), et la période suivante, où le rétablissement des procurateurs romains obligeait les Juifs de suivre les voies légales pour le procès de saint Paul (2). Toutes ces vicissitudes dans la situation de la Palestine, ces alternatives de soumission et d'indépendance, si propres à engendrer la confusion dans un récit, sont observées par l'auteur des *Actes* avec une fidélité qui ne se dément pas un instant. Sans parler d'une foule d'autres critiques, les docteurs Lardner et Paley ont suivi la narration de saint Luc jusque dans les moindres détails, pour montrer combien elle s'accorde avec ce que nous savons d'ailleurs sur l'état de la Judée et des provinces étrangères, sur les coutumes juives ou romaines, sur les noms, les titres, le caractère des princes et des magistrats qui figurent dans les *Actes* (3). Lorsque donc M. Renan affirme gravement que « pour saint Luc la fidélité historique est chose indifférente (4), » il se permet une assertion tellement exorbitante qu'elle ne vaut pas la peine d'être relevée ; et quand il lui plaît d'ajouter que « saint Luc connaît mal les affaires de Palestine (5), » on se demande s'il a jamais lu les *Actes des Apôtres*.

Resterait à établir que saint Luc, si bien placé pour connaître les faits qu'il rapporte, et si attentif à les recueillir sur le théâtre même des événements, n'a pas voulu

(1) *Actes des Ap.*, XII., 1-4. — Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, VI, 10; XIX, V, 1.

(2) *Actes des Ap.*, XXII, XXVI.

(3) Lardner, *Credibility of the Gospel*, Londres, 1838; Paley, *Horæ Paulinæ* (trad. sur la 10e édition, Paris, 1821); Tholuck, *Glaubwürdigkeit der Evang., Geschichte*, 2e édit., p. 289 et suiv., etc., etc.

(4) *Les Apôtres*, Introd., XXIV.

(5) Ibid., XVIII.

tromper ses lecteurs. Mais est-il nécessaire de discuter ce point ? M. Renan l'avoue : « Le caractère dominant des *Actes* est une piété tendre (1) ; » ailleurs il reconnaît à l'auteur le mérite de la loyauté (2). Dès lors, la question est tranchée : un homme pieux et loyal ne saurait être un fourbe ni un imposteur. Sans doute M. Renan a sur la sincérité une théorie qui lui est particulière : on peut le dire aujourd'hui, le public en a été frappé; mais qu'il nous permette, au nom de la morale, de ne pas l'accepter. Jusqu'à preuve du contraire, nous estimons que la loyauté et une piété tendre excluent l'imposture. « Modifier la couleur de certains faits selon ses vues personnelles, raconter comme autant de miracles des inventions *à priori*, arranger une histoire dogmatique pour appuyer certaines doctrines (3). » nous semblera toujours une fourberie, n'en déplaise à M. Renan. Il évite de prononcer le mot, mais il insinue la chose. Eh bien, la physionomie morale des *Actes* permet-elle une pareille supposition ? Sommes-nous en présence d'un écrivain qui veut tromper ses lecteurs par « des inventions *à priori ?* » S'il règne quelque part un ton de sincérité, c'est dans le récit de saint Luc. L'auteur retrace ces grandes scènes du christianisme naissant avec un naturel, une simplicité, un calme et un oubli de soi-même qui ne peuvent manquer de frapper tout esprit non prévenu. Bien qu'il ait pris part à plusieurs des événements qu'il raconte, il s'efface constamment derrière les autres prédicatenrs de l'Evangile. Si, à partir du chapitre XVI, il ne se servait du pronom « nous, » on ne se douterait pas qu'il eût joué un rôle quelconque dans les missions de

(1) *Les Apôtres*, XXV.

(2) Ibid., XXIV : « Trop loyal pour condamner son maître Paul, etc. »

(3) Ibid., XXVI, XXVIII, XXIX.

saint Paul. Cette façon désintéressée et tout impersonnelle d'écrire l'histoire montre que sa préoccupation unique, c'est de rapporter les faits tels qu'ils se sont passés, sans jamais y mêler ses réflexions propres. Il laisse parler et agir saint Pierre et saint Paul, se contentant de reproduire leurs paroles, d'enregistrer leurs actes, comme la chose la plus simple et la plus ordinaire du monde. Rien ne ressemble moins à l'enthousiasme d'un homme qu'une imagination exaltée porterait à grossir les faits ou à forcer les couleurs. Sa narration pourrait même paraître sèche en quelques endroits, tant elle est sobre et concise. Qu'on ouvre les *Evangiles apocryphes* et les faux *Actes des Apôtres* par Abdias, pour comparer ces procédés d'amplification, de remaniement, d'ajustage, avec la précision rigoureuse de saint Luc, et l'on verra la différence qui existe entre la légende et l'histoire. M. Renan prétend que le disciple de saint Paul est un « narrateur complaisant, » qui « écrit l'histoire sur un ton d'apologiste à toute outrance (1). » Cela n'est pas exact. L'auteur des *Actes* ne songe nullement à dissimuler le désaccord qui éclate entre les chrétiens judaïsants et les chrétiens hellénistes à propos de la distribution des secours (2) ; les discussions longues et répétées qui agitent l'Eglise naissante au sujet des observances légales (3) ; le dissentiment à la suite duquel Paul et Barnabé se séparent l'un de l'autre pour aller prêcher chacun de son côté (4). Les textes sont là pour exclure ce prétendu parti-pris de vouloir effacer toute dissidence, au risque de fausser l'histoire. Y a-t-il du moins dans les *Actes* « cette préoccupation extrême du surnaturel (5) » que le nouveau

(1) *Les Apôtres*, Introd., XXIV.
(2) *Actes des Apôtres*, VI, 1.
(3) Ibid., XI, 1 et ss., XV et ss.
(4) Ibid., XV, 39.
(5) *Les Apôtres*, Introd., XXV.

critique a cru y trouver ? Pas le moins du monde. Le compagnon de saint Paul raconte sans fard ni déguisement les miracles de l'histoire apostolique ; mais il ne cherche nulle part à faire passer pour miraculeux ce qui ne l'est pas. Quand c'est une vision qui détermine saint Paul à se rendre en Macédoine, saint Luc ne se croit pas obligé de le taire (1) ; mais quand c'est le fils de la sœur de saint Paul, qui sauve les jours de l'apôtre en l'avertissant d'une conspiration tramée contre lui, saint Luc ne songe pas un instant à transformer en miracle ce fait tout naturel (2). Témoin des guérisons merveilleuses que saint Paul opérait dans l'île de Malte, le médecin d'Antioche ne craint pas de dire ce qu'il a vu ; s'agit-il au contraire de l'incident de la vipère que l'apôtre secoue dans le feu, le narrateur n'écrit pas une syllabe qui oblige de croire à une intervention divine (3). D'excellents critiques, Tholuck entre autres, ont cité une quantité de passages où « une préoccupation *extrême* du surnaturel » aurait pu facilement altérer la couleur des faits (4). Rien de pareil chez saint Luc. Les *Actes* dénotent d'un bout à l'autre cette liberté d'esprit et cette absence de préjugés, qui font qu'un écrivain tient d'une main ferme le fil de l'histoire, conserve aux événements leur vrai caractère, et, sans effacer le merveilleux là où il se trouve, ne s'avise pas de le placer là où il n'est pas.

Si donc, nous le répétons, il existe un document historique qui soit de nature à inspirer la confiance par le caractère, la situation personnelle et les sources d'informa-

(1) *Actes des Apôtres*, XVI, 9.

(2) Ibid., XXIII, 16 et ss.

(3) Ibid., XXVIII, 3 et ss.

(4) Tholuck, *Glaubwürdigkeit der Evang. Geschichte*, p. 389 et ss. 2e édition ; Maier, *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments*, p. 192 et ss. Fribourg, 1852.

tions de l'auteur, ce sont les *Actes des Apôtres*. Ou l'histoire est là, ou elle n'est nulle part. Or, la véracité de saint Luc une fois établie, M. Renan peut jeter son livre au feu. Il l'a bien compris ; aussi cherche-t-il, par quelques affirmations toutes gratuites, à ébranler l'autorité du disciple de saint Paul. Mais, avant de discuter ces frivolités, nous lui ferons observer qu'il rend lui-même un hommage forcé à l'auteur des *Actes*. Qu'est-ce, en effet, que cette prétendue histoire *des Apôtres* qui vient de paraître chez M. Michel Lévy ? Une contrefaçon du récit de saint Luc. Depuis la première page jusqu'à la dernière, M. Renan s'appuie constamment sur un livre dont il essaye d'infirmer la valeur historique. Si l'on supprimait dans sa narration tout ce qu'il emprunte à saint Luc, il n'en resterait pas une ligne : preuve évidente que, pour lui comme pour nous et comme pour tout le monde, le compagnon de saint Paul est un historien sûr et bien informé. Sans doute, le romancier taille et rogne à son gré dans les *Actes des Apôtres*, retranchant ce qui lui déplaît, et retenant ce qu'il juge favorable à sa cause. Mais y a-t-il dans ces fantaisies une ombre de méthode critique ? Un historien cesse-t-il d'être véridique, du moment que son récit ne cadre plus avec les idées de M. Renan ? Ces procédés violents, arbitraires, qui n'ont d'autre règle que le caprice, l'auteur de la *Vie de Jésus* les avait déjà employés au sujet des quatre Evangiles ; or, adversaires et amis, tous lui ont déclaré que cette façon de traiter les documents du passé est inouïe dans l'histoire des lettres (1). Encore récemment, le docteur Schenkel, qui forme en ce moment avec MM. Strauss et Renan le triumvirat du blasphème, s'affligeait de voir que son associé « ne porte pas sur le terrain de la critique comparative

(1) Voir notre *Examen critique de la Vie de Jésus*, dernière édit., p. 152 et suiv.

la rigueur nécessaire (1). » Le biographe des Apôtres persiste à suivre les mêmes errements : libre à lui de vouloir qu'on ne le prenne pas au sérieux ; mais plus il fera de volumes, mieux il convaincra ses lecteurs que la doctrine des écrivains sacrés est la seule raison qui le porte à contester l'exactitude de leurs récits.

C'est ce que l'on voit clairement par les pauvretés qu'il débite sur l'auteur des *Actes*. « Saint Luc, dit-il, ne sait guère l'hébreu (2). » Il y a trois ans, « saint Luc ignorait *totalement* l'hébreu (3). » Depuis lors, il paraît l'avoir appris un peu ; à la vérité, il ne le sait encore *guère ;* mais espérons que, dans trois nouvelles années, et M. Renan aidant, saint Luc aura achevé ses études d'hébreu ; et alors, nous n'en doutons pas, il le saura parfaitement. Est-ce pitoyable ? — « Le mot de *Juif* est *toujours* pris chez lui en mauvaise part et comme synonyme d'ennemi des chrétiens (4). » Est-ce que par hasard saint Luc aurait dû remercier les Juifs d'avoir crucifié Notre-Seigneur et persécuté les Apôtres ? Il se borne à constater leur acharnement contre les premiers fidèles ; mais, du reste, il rend pleine justice à ceux d'entre eux que n'aveugle pas la haine du nom chrétien. Nous prions M. Renan de pousser ses études sur les *Actes des Apôtres* jusqu'au verset 5 du chapitre II : ce n'est pas trop lui demander. Il pourra y lire : « Or, habitaient dans Jérusalem des Juifs, hommes religieux de toute nation qui est sous le ciel (5). » Voilà comme quoi le mot de Juif est *toujours* pris chez saint Luc en mauvaise part. — Mais « l'auteur écrit un demi-siècle après les événe-

(1) *Das Charakterbild Jesu,* von Schenkel, p. 394. Wiesbaden, 1864.

(2) *Les Apôtres*, Introd., XVIII.

(3) *Vie de Jésus,* Introd., XL.

(4) *Les Apôtres,* Introd., XIX.

(5) *Actes des Apôtres,* II, 5.

ments (1). » Et qu'importe, du moment qu'il raconte ce qu'il a vu par lui-même, ou ce qu'il tient directement de ceux qui ont été témoins oculaires ou acteurs dans toute cette partie de l'histoire? — « Il écrit loin du pays où les événements se sont passés (2). » Soit; mais ce pays, il le connaît, il l'a parcouru; il s'est arrêté successivement à Antioche, à Jérusalem, à Césarée, recueillant les faits sur les lieux mêmes où ils s'étaient accomplis. — Mais « il est très-peu Juif (3). » Nous espérons bien qu'il ne l'est pas du tout; faut-il être Juif pour dire la vérité? — « Il est presque étranger à Jérusalem et aux secrets de la vie juive (4). » Nous avons vu plus haut ce qu'il faut penser de ce *presque*. Un savant qui, comme le docteur Dœllinger, par exemple, aurait passé sa vie à étudier les antiquités juives et chrétiennes, dirait « que saint Luc montre une exacte connaissance des mœurs et de la situation des Juifs, qu'il emploie, dans les *Actes*, la manière juive de calculer le temps; » qu'il décrit avec une fidélité irréprochable l'organisation du temple, le caractère des sectes juives, les pratiques religieuses et, en particulier, les différents vœux usités chez les Hébreux, etc. (5); Mais M. Renan n'est pas tenu de connaître tous ces détails. — Au moins « l'auteur des *Actes* n'a-t-il pas touché la primitive société chrétienne; *à peine* en a-t-il connu les derniers représentants (6). » Vraiment! « Ceux qui lui ont transmis les choses qu'ils avaient vues eux-mêmes dès le commencement, et qui ont été les

(1) *Les Apôtres,* Introd., XXVIII.
(2) Ibid.
(3) Ibid.
(4) Ibid.
(5) Dœllinger, *Le Christianisme et l'Église à l'époque de leur fondation*, II, § 6. — *Actes des Apôtres*, III, 1, 10, 11; IV, 1; V, 24, 25; XXIII, 6; XVIII, 6; XVIII, 18; XXI, 23, 26.
(6) *Les Apôtres,* Introd., XXVIII.

ministres de la parole (1), » c'est-à-dire les Apôtres, et en particulier saint Paul, dont il a été le compagnon de voyage pendant plus de dix ans, saint Jacques, avec lequel il a conversé à Jérusalem, n'appartenaient donc pas à la primitive société chrétienne? Où donc M. Renan place-t-il cette société? Est-ce avant la naissance de Jésus-Christ? — Toujours est-il que « les personnages de saint Luc se ressemblent; Pierre ne diffère *en rien* de Paul, ni Paul de Pierre. Les discours qu'il met dans la bouche de ses héros sont tous du même style (2). » Pourquoi ne pas ajouter que saint Luc fait de saint Pierre un citoyen romain, et qu'il le montre recevant à son tour un coup de soleil sur le chemin de Damas? Un orientaliste, comme Michaëlis, par exemple, ferait observer au contraire, ce qui d'ailleurs saute aux yeux, « que, dans les *Actes*, saint Pierre parle autrement que saint Paul, et saint Paul autrement que saint Etienne (3); il constaterait ici une couleur fortement hébraïque, là un grec plus pur, et il conclurait de cette diversité même que saint Luc a reproduit fidèlement les discours de chacun, avec leur caractère et leurs nuances propres. Mais ne serait-ce pas se montrer trop rigoureux envers M. Renan que d'exiger de lui un pareil discernement? — En résumé, « la fidélité historique est pour lui chose indifférente (4). » Et la preuve? On ne la devinerait jamais. L'auteur des *Actes*, dit M. Renan, écrit « pour que Théophile reconnaisse la vérité de ce que ses catéchistes lui ont appris (5). » N'est-ce pas une preuve évidente

(1) *Ev. de saint Luc*, I, 1, 2.

(2) *Les Apôtres*, Introd., XXVIII.

(3) Michaëlis, *Introd. aux livres du Nouveau-Testament.* Trad. par Chénevière, II, VIII, 3.

(4) *Les Apôtres*, Introd., XXIV.

(5) Ibid. — S. Luc, I, 4.

qu'il se soucie peu de dire la vérité? Ainsi, parce qu'on écrit à quelqu'un pour lui montrer la solidité, la certitude (car c'est le mot de saint Luc, τὴν ἀσφαλειαν) d'une doctrine dont il possède déjà les éléments, on se montre par là même indifférent à la fidélité historique. Non, jamais tant de niaiseries n'ont été entassées dans quelques pages; et je prie le lecteur d'être convaincu qu'à chaque ligne je suis obligé de relire plusieurs fois le texte avant d'en croire mes yeux.

L'auteur de ces découvertes ne paraît pas lui-même très-rassuré sur leur mérite : aussi se décide-t-il à chercher en Allemagne un renfort contre saint Luc. Dans une note jetée au bas de la page xxx, il prononce les noms de Baur, de Schneckenburger, de Zeller, etc. Nous regrettons pour M. Renan qu'il se soit cru obligé à faire un achat de livres aussi coûteux : eu égard au but qu'il se propose et aux difficultés qu'il soulève, il aurait pu s'épargner cette dépense, en retirant de quelque rayon de sa bibliothèque l'un ou l'autre de ses anciens manuels de théologie, qu'il a conservés sans nul doute; il y aurait trouvé toutes ses objections, y compris la réponse. Il ne peut pas ignorer avec quelle facilité l'on crève ces ballons germaniques. Mais, avant de le suivre sur ce terrain, il nous permettra de lui soumettre une observation. Personne, assurément, ne songe à lui en vouloir de ce qu'il refuse à l'auteur des *Actes* le titre de saint : que M. Renan écrive « saint Luc » ou « Luc » tout court, peu importe à la mémoire de l'évangéliste. Mais, s'il nous écoutait, il s'abstiendrait, dans son propre intérêt, de dire : « Le bon Luc, le bon Pierre (1). » Nous lui demandons ce sacrifice, non pas à cause des convenances : là-dessus, chacun a sa mesure, mais par un pur scrupule littéraire. Nous trouvons ce style plat et de

(1) *Les Apôtres,* Introd., xxiii, xxxvii.

mauvais goût. Appliquées à des noms que l'humanité est habituée à vénérer, ces plaisanteries nous paraissent de bas étage. Quand on a l'honneur de mettre au front d'un livre : « membre de l'Institut de France, » on s'interdit de pareilles facéties, ne serait-ce que par respect pour le corps auquel on appartient.

Suivons donc M. Renan dans son voyage en Allemagne, où il est allé demander une arme contre saint Luc, à MM. Schneckenburger et Zeller. Chaque fois qu'il lui plaira de mêler à ses romans une petite dose de science, quelque légère qu'elle soit, il nous causera un sensible plaisir : ces pages, malheureusement trop courtes, sont celles qui nous attirent davantage. Le reste semble destiné à un genre de lecteurs qui prennent Mme George Sand pour un métaphysicien et M. Alexandre Dumas pour un critique.

S'il fallait en croire le nouveau biographe des Apôtres, on remarquerait entre les derniers chapitres de l'Evangile et le premier des *Actes* une singulière contradiction. « D'après le dernier chapitre de l'Évangile, l'ascension *semble* avoir lieu le jour même de la résurrection. D'après le premier chapitre des *Actes*, l'ascension n'eut lieu qu'au bout de quarante jours (1). » Comme toute l'objection repose sur un *il semble*, nous pourrions nous dispenser d'y répondre, car M. Renan avoue lui-même que la contradiction n'est qu'apparente. En effet, tout se concilie sans la moindre difficulté. Saint Luc veut-il insinuer dans son Evangile que l'ascension a eu lieu le *jour même* de la résurrection? D'aucune manière. Après avoir raconté les événements de ce grand jour, il termine son Évangile en disant : « Or, il les amena dehors, jusqu'à Béthanie, etc. (2), »

(1) *Les Apôtres*, Introd., XX, XXI.

(2) Saint Luc, XXIV, 50 et ss. ἐξήγαγε δὲ αὐτοὺς ἔξω, etc. Saint Luc

sans marquer ni quel jour, ni à quelle heure. Pourquoi donc ne mentionne-t-il pas dans son Évangile l'intervalle qui sépara la résurrection de l'ascension? Parce qu'il se réserve d'en parler dans les *Actes des Apôtres*, qui forment la continuation ou la deuxième partie de son Évangile. M. Renan l'avoue : « Une circonstance grave porte à croire que Luc conçut en même temps le plan de l'ensemble (1). » Si donc saint Luc conçut en même temps le plan de l'ensemble, qu'est-ce qui l'obligeait à dire dans la première partie de son ouvrage ce qu'il avait l'intention d'exposer dans la seconde? Ya-t-il dans tout cela une ombre de contradiction?

Arrivons à *l'Epître aux Galates*, que M. Renan voudrait mettre en opposition avec le récit de saint Luc. D'après lui, l'auteur des *Actes* aurait « resserré le temps entre la conversion de saint Paul et son premier voyage à Jérusalem, » avançant ainsi, dans l'intérêt d'un système préconçu, le premier séjour de l'apôtre en cette ville, contrairement à *l'Epître aux Galates*, où saint Paul déclare qu'il n'est venu à Jérusalem que trois ans après sa conversion. Là-dessus, tout un pêle-mêle d'hypothèses et de conjectures. Or, tout cela est faux, et M. Renan ne peut l'ignorer, s'il a lu les écrits dont il parle. La seule excuse qu'il lui soit possible d'alléguer pour une telle assertion, c'est qu'il se borne à hasarder des *semble* et des *paraît* (2). La vérité est que

a coutume de commencer son récit par cette formule : « Or il arriva que, » sans relier pour cela ce qu'il va dire à ce qui précède immédiatement, et sans exclure l'intervalle plus ou moins long qui a pu s'écouler entre les deux termes de la narration. Voir ch. v, 1, 12, 17; vi, 1, 6, 12; vii, 11; viii, 1, etc.

(1) *Les Apôtres*, Introd., xx et suiv. — Ibid., p. 187, note 3.

(2) *Les Apôtres*, Introd., xxxii, xxxiv : « Le désir de faire de saint Paul un visiteur assidu de Jérusalem *semble* l'avoir induit... Ces allées et venues *paraissent* avoir été racontées, etc. »

saint Luc ne détermine d'aucune façon le temps qui s'écoula entre la conversion de saint Paul et son premier voyage à Jérusalem. (*Actes*, IX, 19, 26.) Après avoir raconté *l'accident de Damas* (style de M. Renan) (1), l'historien rapporte que Saul demeura quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas, qu'il prêchait dans les synagogues, se fortifiant de plus en plus et confondant les Juifs, et qu'enfin, après un intervalle de temps assez long (ἡμέραι ἱκαναὶ), il échappa aux mains des Juifs qui voulaient le mettre à mort. Puis, sans autre forme de transition, saint Luc ajoute : « Lorsque Saul fut venu à Jérusalem, il cherchait à se joindre aux disciples ; » pas une syllabe qui indique ni quand l'apôtre arriva dans cette ville, ni quand il en sortit. Dès lors, comment pourrait-il y avoir la moindre opposition entre saint Luc qui n'affirme rien sur l'époque de ce voyage, et saint Paul, qui en marque la date ? Saint Paul dit qu'auparavant il s'était rendu en Arabie ; saint Luc nie-t-il ce détail ? Et s'il le passe sous silence, qu'est-ce qui lui faisait une loi de le mentionner dans une narration aussi concise que la sienne ? Encore une fois, où est la contradiction?

Cette discussion de textes est fastidieuse, je le sens ; mais comme c'est la seule partie du livre où notre adversaire ait tenté quelque effort pour dépasser le roman, on nous permettra de le suivre pas à pas, sans lui faire grâce d'aucune assertion. Après avoir parlé d'un premier voyage de saint Paul à Jérusalem (*Actes*, IX, 26), saint Luc en indique un second, que l'apôtre entreprit, de concert avec saint Barnabé, pour aller porter aux fidèles de la Judée l'offrande des chrétiens d'Antioche, lors de la famine de l'an 44. (*Actes*, XI, 30.) Or, il *semble* à M. Renan que saint

(1) *Les Apôtres*, XXX.

Luc a prêté à l'apôtre un voyage de trop (1) ; car, dit-il, « Paul *déclare expressément* qu'entre le voyage qui eut lieu trois ans après sa conversion et le voyage pour l'affaire de la circoncision, il ne vint pas à Jérusalem, (*Gal.*, I et II.) En d'autres termes, Paul *exclut formellement* tout voyage entre *Act.*, IX, 26, et *Act.*, XV, 2.... Il est donc impossible de maintenir au voyage raconté *Act.*, XI, 30, et XII, 35, aucune réalité (2). » Cette fois, M. Renan affirme, et j'en suis bien aise, parce qu'il me fournit une nouvelle occasion de montrer quelle est la valeur de ses affirmations. Ouvrons l'épître aux Galates, à l'endroit indiqué (ch. I et II) : qu'y trouvons-nous ? Saint Paul y mentionne deux voyages qu'il fit à Jérusalem : l'un, trois ans après sa conversion ; l'autre, quatorze ans plus tard (3). En exclut-il un troisième ? Pas un iota qui permette de le supposer. Et M. Renan vient nous parler d'une *déclaration expresse, d'une exclusion formelle !* Ou il n'a pas lu les textes, ou il trompe sciemment ses lecteurs ; il n'y a pas de milieu. Et pourquoi saint Paul passe-t-il sous silence, dans son épître aux Galates, le voyage qu'il fit à Jérusalem pour y porter les offrandes des fidèles d'Antioche ? Parce que l'apôtre, si laconique dans son récit, omet les détails inutiles, et que cette mission de pure charité n'avait aucun rapport avec son argumentation contre les chrétiens judaïsants de la Galatie. Au contraire, « le voyage pour l'affaire de la circoncision » avait une importance capitale dans le débat : voilà pourquoi il parle de l'un et se tait sur l'autre. Quoi de plus naturel ? Il n'y a que M. Renan qui soit de force à

(1) *Les Apôtres*, Introd., XXXII.

(2) Ibid., XXII, XXXIII, XXXIV.

(3) *Ep. aux Gal.*, I, 18 : « Ensuite, après trois ans, j'allai à Jérusalem pour voir Pierre.... II, 1. Quatorze ans après je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé, ayant pris aussi Tite avec moi. »

prendre le silence pour une *déclaration expresse*, et à trouver dans l'omission d'un détail une *exclusion formelle* (1).

Déjà, dans sa *Vie de Jésus*, l'auteur avait émis cette maxime : « Qu'il faut solliciter doucement les textes, jusqu'à ce qu'ils arrivent à se rapprocher (2) ; » et l'on sait avec quelle retenue il l'avait pratiquée. Depuis lors, nous devons l'avouer, il s'est perfectionné dans l'art d'employer ces *douces sollicitations :* témoin l'ardeur jalouse avec laquelle il caresse certains textes pour les amener à dire ce qu'il veut. Nous avions bien prévu que M. Renan ne résisterait pas à la tentation d'opposer aux *Actes des Apôtres* (ch. xv) le deuxième chapitre de l'*Epître aux Galates*, en grossissant la discussion qui s'était élevée entre saint Pierre et saint Paul sur une simple question de conduite ou d'opportunité ; et ce qui nous portait à le présumer, c'était un précédent que nous avions remarqué dans l'histoire de l'Eglise.

Au IIe siècle vivait un hérétique nommé Marcion. Elevé dans les rangs du clergé de Synope, il tournait contre l'Eglise les enseignements qu'il en avait reçus. Cet homme n'était pas dépourvu de talent ; mais la rectitude du jugement n'égalait pas chez lui la vivacité de l'imagination. Comme il arrive assez souvent, il cherchait à détruire dans les autres la foi qu'il avait reniée lui-même. Tertullien le lui reprochait avec sa vigueur accoutumée : « Parce que tu

(1) Si nous ne craignions d'occasionner une nouvelle dépense à M. Renan, qui s'est déjà procuré, dit-il, les écrits de Schneckenburger et de Zeller, nous prendrions la liberté de lui recommander les ouvrages spéciaux qui ont paru en Allemagne sur la chronologie des *Actes*, entre autres celui d'Anger, *de Temporum in actis apostolorum ratione*, Leipzig, 1833 ; et celui de Wieseler, *Chronologie des Apostolichen Zeitalters*, p. 180 et ss.

(2) *Vie de Jésus*, Introd., LVI.

as cessé de croire, Marcion, tu travailles maintenant à anéantir ce que tu avais cru ; mais loin de la détruire, tu ne fais que confirmer cette foi qui naguère était la tienne (1). » Pour assurer le succès de son œuvre, Marcion avait mis en pièces tout le Nouveau-Testament. Trouvait-il quelque passage gênant pour son système? sa réponse était toute prête : Tel texte, disait-il, a été ajouté après coup ; tel autre a été altéré par les chrétiens judaïsants ; ici, il y a eu quelque remaniement ; là, une falsification manifeste. En élaguant ainsi ce qui lui déplaisait, pour ne retenir que ce qu'il trouvait conforme à ses idées, il s'était fait un Evangile à lui, qu'il intitulait « Evangile de saint Luc. » Additions, suppressions, transpositions, tout lui était bon, pourvu qu'il parvînt à plier l'Ecriture au gré de ses idées préconçues. Esprit chagrin et bizarre, l'ancien clerc de Synope, dans le Pont, faisait grand bruit de certaines contradictions qu'il prétendait avoir découvertes entre les écrivains sacrés. Surtout il était travaillé de la fièvre de l'antithèse : opposer le Nouveau-Testament à l'Ancien, la Loi à l'Evangile, saint Pierre à saint Paul, les *Actes des Apôtres* à l'*Epître aux Galates*, telle était sa constante préoccupation. Saint Irénée et Tertullien se sont donné la peine de lui démontrer que toutes ces contradictions n'ont jamais existé que dans son cerveau (2). Depuis lors, Marcion est resté un type fort curieux pour ceux qui étudient l'archéologie chrétienne.

D'après ce que je viens de dire, il était facile de prévoir que M. Renan reprendrait la thèse de Marcion : elle était trop neuve pour ne pas le tenter. Voyons si elle a gagné en force depuis seize siècles. L'ancien clerc de Synope et

(1) *De Carne Christi*, II.

(2) Tertullien, *Adv.*, *Marcionem*, l. V ; saint Irénée, *Adv. Hæreses*, l. III.

son émule français prétendent que l'*Epître aux Galates* contredit les *Actes des Apôtres* sur la question des observances légales agitée au Concile de Jérusalem ; Tertullien leur répond que le récit de saint Paul confirme celui de saint Luc : *Scripturam Actorum apostolicorum confirmat* (1). Et en effet, les deux narrations concordent trait pour trait. Saint Paul parle de faux frères qui voulaient imposer aux fidèles le joug des observances mosaïques (*Gal.*, II, 4); saint Luc dit la même chose : « Or, quelques-uns de la secte des Pharisiens qui avaient embrassé la foi, s'élevèrent et soutinrent qu'il fallait circoncire les Gentils, et eur ordonner de garder la loi de Moïse (*Actes*, XV, 5). » D'après saint Luc, dit M. Renan, Paul et Barnabé sont reçus avec empressement par tout le monde (2). Mais n'est-ce point là précisément ce que dit saint Paul ? « Jacques, Céphas et Jean, ayant reconnu la grâce que j'avais reçue, nous donnèrent la main, à Barnabé et à moi, en signe de communion (*Gal.*, II, 9). » Il n'y a ni plus ni moins de concorde d'un côté que de l'autre : M. Renan et Marcion ont beau se réunir pour chercher une contradiction, ils n'en trouveront aucune. Mais, dit le premier, « le récit des *Actes* est à peine vraisemblable, puisque, d'après ce récit, le Concile a pour occasion une dispute dont on ne voit plus de trace dès qne le Concile est réuni (3). » Plus de trace ! Et saint Luc commence par dire que le Concile une fois réuni, il s'engagea une « grande discussion (4) ! » Est-il possible de porter une plus grande légèreté dans l'étude d'un auteur ? — Mais enfin « Paul ne parle pas au Concile de Jérusalem (5). » Ah ! M. Renan a fait

(1) Tertull., *Adv. Marc.*, l. V, c. II.
(2) *Les Apôtres*, Introd., XXXIV.
(3) Ibid., XXXVII.
(4) *Act. des Ap.*, XV, 7, πολλῆς δὲ συζητήσεως γενομένης.
(5) *Les Apôtres*, Introd., XXXV.

cette nouvelle découverte ? Qu'il prenne donc la peine de lire, non pas les écrits de Schneckenburger, de Zeller, de Kayser, etc., etc., mais tout simplement le verset 12 du chapitre xv des *Actes :* « Alors toute l'assemblée se tut, et l'on écoutait Barnabé et Paul *racontant* (εξηγουμένων) combien de miracles et de prodiges Dieu avait faits par eux parmi les Gentils : » ce qui était décisif pour le point en question. Ainsi, Paul fait l'historique de son ministère devant le Concile de Jérusalem, mais *il ne parle pas*, ou il parle sans parler : pour M. Renan, c'est tout un. Et cet homme prétend trouver saint Luc en défaut !

Qu'on veuille bien le remarquer, nous discutons en ce moment la partie *scientifique* du livre, celle où l'auteur déploie toute son érudition. Jugez par là de ce que promet le reste. J'ai besoin de voir Marcion derrière M. Renan, pour me croire en face d'un adversaire sérieux. Du moins, disait l'ancien clerc de Synope, dans le Pont, vous ne nierez pas que Paul n'ait reproché à Pierre, dans une certaine circonstance, de ne pas marcher droit, selon la vérité de l'Évangile ? « Assurément, répondait Tertullien au IIe siècle, il le réprimanda, mais pourquoi ? Uniquement (*non ob aliud*) pour son inconstance au sujet des aliments que Pierre permettait ou défendait selon la qualité des personnes, redoutant les hommes de la circoncision (1). » Après tout ce qui a été écrit pour expliquer le différend d'Antioche, il me semble qu'on devrait une bonne fois renoncer à cette machine de guerre si vieille et si usée. M. Renan n'est pas de cet avis : « il se réserve de traiter avec détail, dans son livre troisième, la question de fond engagée dans ces curieux incidents (2). » Nous voudrions pouvoir lui épargner cette peine inutile. Il n'y a pas de

(1) Tertullien, *adv. Macionem*, v. 3.
(2) *Les Apôtres*, Introd., xxxix.

question de fond engagée dans des incidents qui ne sont curieux que pour M. Renan et pour les personnes dont l'érudition égale la sienne. *Au fond*, saint Pierre était parfaitement d'accord avec saint Paul; et la preuve de cet accord, c'est saint Paul qui s'est chargé de la fournir, quand il dit au chef des Apôtres : « Si toi, étant juif, *tu vis à la manière des Gentils*, et non en Juif, comment forces-tu les Gentils à judaïser? (*Gal.*, II, 14.) » Il résulte de ces paroles que saint Pierre, pas plus que saint Paul, ne se croyait obligé à suivre les observances mosaïques, puisqu'il « vivait à la manière des Gentils (1). » A quoi donc se réduisait le différend ? A une simple question de conduite ou d'opportunité. Partant des mêmes principes, deux personnes peuvent très-bien différer sur la manière dont il convient de les appliquer selon les temps, les lieux et les circonstances. Ni l'unité de foi ni l'union des cœurs ne sont compromises par cette diversité d'appréciation. Pierre, étant venu à Antioche, ne craint pas de manger avec les gentils, montrant ainsi que, par l'établissement du christianisme, le mur de séparation entre les Juifs et les autres nations était à jamais tombé. Arrivent les envoyés de Jacques, et alors, craignant de scandaliser des frères trop scrupuleux ou peu fermes dans la foi, l'Apôtre évite de prendre part au repas des Gentils. Bien qu'inspirée par un motif de charité, cette condescendance pouvait produire un fâcheux effet sur l'esprit des païens convertis : voilà pourquoi saint Paul n'hésite pas à la blâmer. (*Gal.*, II, 11-41.) Mais, nous le demandons à tout homme non prévenu, était-ce là une *question de fond?* Le dissentiment portait-il sur un point de doctrine? Saint Paul n'a-t-il pas usé des

(1) ἐθνικῶς, — ἰουδαικῶς, « à la manière des gentils ou à la manière des juifs, » c'est-à-dire en évitant, ou non, d'user des aliments défendus dans l'ancienne loi.

mêmes ménagements dans des circonstances analogues? Certes, personne ne prétendra que l'auteur de l'*Epître aux Romains* et de l'*Epître aux Galates* ait voulu imposer aux païens convertis le joug des observances mosaïques ; et cependant il circoncit Timothée, son disciple, « à cause des Juifs qui étaient en ces lieux. (*Actes*, XVI, 3.) » C'est absolument le même motif qui faisait agir saint Pierre à Antioche. Ecrivant aux Corinthiens, il leur dit : « Si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai plutôt jamais de chair, pour ne pas scandaliser mon frère (1). » Saint Pierre ne raisonnait pas différemment quand il refusait de participer aux repas des Gentils, afin de ne point scandaliser les chrétiens judaïsants. N'est-ce pas saint Paul, qui, dans le but d'éloigner tout soupçon d'irrévérence envers la loi mosaïque, se joint à des hommes liés par le vœu des Nazaréens et entre avec eux dans le temple pour se purifier? (*Actes*, XXI, 23-26.) Saint Pierre a-t-il poussé plus loin son respect pour des observances abrogées, il est vrai, mais qu'il n'était pas défendu de pratiquer comme œuvres pieuses et de surérogation, pourvu qu'on ne les tînt pas pour obligatoires? Et enfin, quand saint Paul veut résumer sa ligne de conduite à cet égard, qu'est-ce qu'il écrit aux Corinthiens? « Je me suis fait comme juif avec les juifs, pour gagner les juifs (2). » Saint Pierre a-t-il jamais fait ou dit autre chose? Qu'on laisse donc de côté, une fois pour toutes, ces antithèses puériles, auxquelles s'amusait Marcion, et qui faisaient sourire de pitié Tertullien et saint Irénée. En retraçant l'histoire du Concile de Jérusalem, saint Luc a fidèlement exprimé le sentiment unanime des Apôtres : d'accord sur ce principe fondamental, que la loi nouvelle avait affranchi les chré-

(1) *Ire aux Cor.*, VIII, 13.
(2) *Ire aux Cor.*, IX, 20.

tiens des prescriptions rituelles de l'ancienne, ils se réservaient de porter dans l'application les tempéraments que demanderaient les besoins divers et la situation respective des communautés naissantes.

Voilà donc, en résumé, tout ce que l'anti-christianisme a su inventer contre les *Actes des Apôtres*, depuis Marcion jusqu'à M. Renan. On trouvera sans doute que c'est peu de chose. Pour notre part, nous ne croirons jamais qu'il fût venu en idée à personne de vouloir contester la valeur historique d'un pareil document, si un système préconçu n'avait empêché certains esprits de suivre les règles d'une saine critique ; et, si nous avions pu conserver quelque doute à cet égard, le nouveau biographe des Apôtres se serait chargé de le détruire. Après ce long prélude, destiné à dérouter le public, M. Renan se décide enfin à donner sa vraie note; et, comme on va le voir, tout l'effort est dans la finale : « Comment, *d'ailleurs*, prétendre qu'on doit suivre à la lettre des documents où se trouvent des impossibilités? Les douze premiers chapitres des *Actes* sont un tissu de miracles Or, une règle absolue de la critique, c'est de ne pas donner place dans les récits historiques à des circonstances miraculeuses (1). » Ah! voilà le mot de l'énigme : il fallait commencer par là; tout se serait expliqué. A quoi bon tant de détours et de circuits? Mieux valait dire tout de suite que vous attaquez le caractère historique des *Actes*, parce qu'ils contiennent des faits qui vous gênent. Là-dessus, M. Renan répète, avec une insistance risible, et sans même varier la forme, tout ce qu'il avait affirmé dans son *Introduction à la Vie de Jésus* sur les miracles, « qu'on n'a jamais constatés, qui ne se passent pas dans les endroits où il faudrait, etc., etc. (2). »

(1) *Les Apôtres*, Introd., XLIII.
(2) Ibid., XLIII et ss.

On n'a pas oublié la sommation respectueuse qu'il adressait à l'Être suprême, il y a trois ans, pour l'inviter à faire un miracle dans des conditions indiquées d'avance (1). Avait-il négligé de désigner le local? ou bien la commission formée *ad hoc* n'avait-elle pas été régulièrement convoquée? Nous l'ignorons. Le fait est que, depuis lors, M. Renan est resté là, demandant son miracle; mais il a eu beau interroger tous les points de l'horizon, il n'a rien vu venir; jusqu'ici, pas de miracle. On conçoit que l'honorable membre de l'Institut ait fini par s'impatienter. Il s'est donc décidé à faire une seconde sommation. Cette fois, la ville, théâtre de l'expérience, est clairement indiquée : c'est décidément Paris qui obtient la préférence; il ne manque plus que de marquer le nom de la rue et le numéro de la maison; mais cela viendra. « Quand on a un moyen si simple de se prouver, pourquoi ne pas s'en servir au grand jour? Un miracle à Paris, devant des savants compétents, mettrait fin à tant de doutes! Mais, hélas! voilà ce qui n'arrive jamais (2). » Hélas! il faudra bien que M. Renan se résigne à attendre; mais, aussi, pourquoi tant se presser et ne pas remettre l'expérience jusqu'à la prochaine Exposition universelle? Le moment serait si bien choisi..... Et l'on dira que nous manquons de douceur quand nous appelons ces sommations une bouffonnerie! Que sont donc devenus l'esprit et le bon sens dans une partie du public français?

Je ne m'arrêterai pas à montrer que cette manière de traiter avec Dieu et de lui signifier qu'il ait à faire un miracle à Paris, sinon pas de foi, équivaut à une profession d'athéisme. Mais, comme il se pourrait que l'un on l'autre fût tenté de trouver *très-simple* le moyen proposé par

(1) *Vie de Jésus,* Introd., LI, LII.
(2) *Les Apôtres,* Introd., XLIV.

M. Renan, je désirerais lui prouver que rien n'est au contraire plus compliqué. Notre compatriote exige que Dieu fasse pour lui un miracle à Paris, « devant des savants compétents ; » mais, un instant, est-ce que les « savants » de Berlin, de Pétersbourg, de New-York, de Rio-Janeiro n'auraient pas, aussi bien que M. Renan et ses amis, le droit de réclamer à leur tour un miracle? Il faudra donc que Dieu se soumette au caprice de tous ces messieurs. Ou bien la commission parisienne revendiquerait-elle seule le privilége de constater le miracle ? Mais, dans ce cas, comment le reste du genre humain saura-t-il que M. Renan et ses amis se trouvaient dans de bonnes conditions physiques, intellectuelles, morales, pour voir et pour rapporter fidèlelement ce qu'ils auraient vu? Pas d'autre moyen que de parcourir leurs écrits, d'interroger leurs antécédents, de discuter leur conduite, afin de s'assurer que les témoins réunissent toutes les qualités nécessaires pour mériter la confiance. Eh bien, franchement, cet examen ne me paraîtrait ni court ni facile. Il y a surtout telle théorie sur la sincérité dont on ne se cache pas, et qui, pour ma part, m'inquiéterait beaucoup (1). Et enfin, mettons les choses au mieux : quelle sera la situation de ceux qui vivront à trois ou quatre siècles de M. Renan et de sa commission? Dieu sera-t-il obligé, après chaque génération, de faire un nouveau miracle à Paris, « devant des savants compétents, » pour convertir les incrédules ? Pourquoi pas chaque année ? Car la foi de ces messieurs pourrait bien chanceler d'une année à l'autre. Ou enfin le miracle constaté par la société parisienne devra-t-il faire loi pour toute la suite des siècles ? Mais, alors, par quelle voie nos arrière-neveux pourront-ils apprendre que cette société a réellement existé,

(1) *Vie de Jésus:* « L'histoire est impossible si l'on n'admet hautement qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures, etc. »

qu'elle s'est réunie en temps et lieu, qu'elle était composée de membres jouissant du plein usage de leurs facultés? Par le témoignage de l'histoire. Vous voilà donc forcément ramené, vous aussi, au témoignage historique comme à la seule source de renseignements possible pour tous ceux qui n'ont pas vu par eux-mêmes. Or, c'est précisément un pareil témoignage que nous vous offrons, un témoignage scellé du sang de ceux qui l'ont rendu. Que voulez-vous de plus? Oui, Dieu a fait des miracles pour convertir les incrédules; mais il a pris son heure, et non pas la vôtre; pour faire éclater sa puissance, il a choisi le moment le plus solennel de l'histoire; il s'est rendu, non pas à l'appel de l'orgueil qui défiait sa force, mais au vœu des âmes qui le cherchaient avec humilité. Il a pris pour témoins de ses œuvres des natures simples et droites, incapables de fraude ou de dissimulation. Ces hommes s'en sont allés par le monde, répétant ce qu'ils avaient vu, entendu, touché de leurs mains, et donnant leur vie pour confirmer l'exactitude de leur récit. Le monde les a crus et il s'est converti. M. Renan et sa commission feraient-ils mieux? J'en doute.

Des « savants compétents! » On dirait, en vérité, qu'eux seuls ont des yeux pour voir ou des oreilles pour entendre. Est-ce que les parents de l'aveugle-né guéri par Jésus-Christ n'étaient pas compétents pour savoir si leur fils avait joui jusqu'alors du don de la vue ou non (1)? Est-ce que les Juifs incrédules convertis par la résurrection de Lazare n'étaient pas compétents pour juger si le cadavre sentait déjà mauvais (2)? Fallait-il l'autorité d'un savant pour décider le cas? Qui mieux que le paralytique, auquel le Sauveur rend d'un mot l'usage de ses membres, était à même de savoir si jusque-là il avait pu remuer ses jam-

(1) S. Jean, IX, 20.
(2) Ibid., XI, 39, 45.

bes (1) ? Il en est ainsi de la plupart des miracles rapportés dans le Nouveau-Testament. Tous ces appels faits à la science, dans ce qui est de sens commun, sont de pures échappatoires pour éluder des arguments auxquels on désespère de répondre et des témoignages qu'il est impossible de détruire.

M. Renan essaie de donner le change à ses lecteurs sur sa vraie opinion touchant les miracles. Sachant bien que limiter la puissance de Dieu, c'est la détruire, il voudrait nous faire accroire que ses négations ne « sont pas la conséquence d'un système métaphysique (2). » Nous ne lui permettrons pas de changer ainsi les termes de la question. A l'entendre, il ne dit pas : « Le miracle est impossible ; » non, mais il dit que c'est une impossibilité (3). Or entre une chose impossible et une impossibilité, nous ne voyons pas trop où est la différence. C'est donc bien *a priori*, au nom d'un système préconçu , qu'il repousse toute intervention directe de la Divinité. Et maintenant que le biographe des Apôtres, embarrassé de sa thèse, se rejette sur des détails étrangers au sujet ; qu'il vienne nous parler des sirènes et des centaures ; qu'il oppose sérieusement l'Acropole d'Athènes aux merveilles de sainteté opérées par le christianisme ; qu'il cherche à montrer comment la formation du premier homme a pu être « le résultat d'un progrès lent continué durant des périodes incalculables (4), » il n'y a dans ces divagations du matérialisme

(1) S. Matth., IX, 2 et ss.

(2) *Les Apôtres*, Introd., XLIII.

(3) *Vie de Jésus*, Introd. : « Nous ne disons pas : le miracle est impossible. » *Les Apôtres*, Introd. : « Comment, d'ailleurs, prétendre qu'on doit suivre à la lettre des documents où se trouvent des *impossibilités?* Les douze premiers chapitres des *Actes* sont un tissu de miracles. »

(4) *Les Apôtres*, Introd., XLV-LI.

absolument rien qui puisse nous surprendre. Ce qu'il s'agirait d'expliquer par des causes purement naturelles, pour être en droit de rejeter une intervention particulière de la Divinité, c'est la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ, la transformation des Apôtres par le miracle de la Pentecôte, la conversion du monde à l'Evangile, etc., etc. Rendons cette justice à M. Renan : il a tenté de le faire, et nous allons voir comment.

LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

Il y a quelques semaines, le monde chrétien se recueillait dans le souvenir du grand fait qui a changé la face de la société humaine depuis dix-huit siècles. Si, ce jour-là, M. Renan s'était donné la peine de réfléchir, il aurait pu se demander : Qu'est-ce qui se passe aujourd'hui ? Sur tous les points du globe où la civilisation a triomphé, de Rome à Paris, de Londres à New-York, on célèbre l'anniversaire d'un événement « qui a fixé le sort de l'humanité (1). » Puis-je supposer, sans folie, qu'on ait attendu jusqu'à moi pour examiner ce fait, pour voir s'il repose sur un témoignage inattaquable ? Non, franchement, cela n'est pas possible. L'univers chrétien reconnaît que ce fait capital est le fondement de ses croyances ; il répète avec saint Paul : « Si le Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine, et vaine aussi est votre foi (2). » Si donc il est un témoignage que la critique ait dû discuter atten-

(1) *Les Apôtres*, 23 : « Tels furent les incidents de ce jour, qui a fixé le sort de l'humanité. »

(2) *Ire aux Corinthiens*, xv, 14.

tivement, peser, tourner et retourner dans tous les sens, pour y découvrir quelque point vulnérable, c'est le témoignage des Apôtres touchant la résurrection de Jésus-Christ. Juifs et païens, tous les adversaires du christianisme ont dû multiplier leurs efforts pour ruiner cette base fondamentale ; et, par le fait, les Celse, les Porphyre, les Hiéroclès, les Julien, ont épuisé contre elle toutes les ressources de leur talent. D'un autre côté, avant d'immoler leurs préjugés à la foi, les Justin, les Athénagore, les Clément, les Tertullien, les Cyprien, et tant d'autres grands esprits sortis du paganisme, n'ont pu manquer d'étudier avec soin une affirmation sur laquelle est appuyé tout l'édifice de la religion chrétienne. Qu'est-il résulté de ce débat contradictoire, qui s'est prolongé jusqu'à nos jours? La croyance générale du monde civilisé à la résurrection de Jésus-Christ. Pas une objection n'a été épargnée à cette croyance depuis l'heure où le sanhédrin des Juifs tenta une première explication ; mais, loin d'en recevoir la moindre atteinte, elle n'a fait que s'étendre et se fortifier ; et aujourd'hui, après dix-huit siècles d'examen, de discussion, ce cri d'allégresse : « Jésus-Christ est ressuscité ! » s'échappe des lèvres de trois cent millions d'hommes ; il exprime la foi, non pas de quelque race plongée dans les ténèbres de la barbarie, mais des nations qui tiennent dans le monde le sceptre des lumières et de l'intelligence. En vérité, pour admettre que les Apôtres, les premiers chrétiens, les martyrs, les Pères de l'Église, tous les peuples chrétiens, avec leur élite de savants, de philosophes, de théologiens, d'hommes de génie, aient pu être, à leur insu et malgré eux, dupes d'une hallucination de femme sur le point fondamental de leurs croyances, il faudrait une foi bien plus robuste que pour reconnaître une intervention de Dieu ressuscitant le Christ d'entre les morts

Ainsi raisonnerait un esprit sur lequel la logique aurait conservé tant soit peu de prise. Mais non, M. Renan trouve cette comédie de deux mille ans la chose la plus simple et la plus naturelle du monde. Que « le plus grand fait de l'histoire religieuse du genre humain » ait pris son origine dans la folie d'une femme qui a cru voir et qui n'a pas vu, c'était une hypothèse trop scientifique pour ne pas le satisfaire. Voyons donc s'il est facile de dépouiller le christianisme de son caractère surnaturel, et si le nouveau critique y a mieux réussi que Celse et les incrédules du siècle dernier.

Et d'abord, dans l'hypothèse contraire à la résurrection, qu'était devenu le corps du Seigneur? Cette question est évidemment la première qui se présente à l'esprit : dans l'ordre logique de la discussion, elle prime toutes les autres. M. Renan la déclare « oiseuse et insoluble (1). » Oiseuse ! Mais c'est le point précis de la difficulté. Insoluble ! Alors, à quoi bon faire des livres, si vous ne voulez rien expliquer? Ainsi, voilà un homme qui prétend battre en brèche les croyances du monde chrétien, et qui commence par avouer qu'il lui est impossible de résoudre la question principale, et « qu'on ignorera toujours ce *détail* (2). » Dites donc tout simplement que vous êtes embarrassé, et que, ne trouvant rien de bon à dire, vous préférez vous taire. Cet aveu d'impuissance nous montre dans quelle voie inextricable s'engagent les adversaires de la résurrection. M. Renan semble avoir compris que cette manière d'esquiver le débat n'est ni franche, ni adroite : aussi cherche-t-il, tant bien que mal, à résoudre sa « question insoluble. » Faut-il mettre sur le compte des Apôtres l'enlèvement du corps de Jésus-Christ? L'au-

(1) *Les Apôtres*, 38.
(2) Ibid., 39.

teur ne le pense pas : « On ne peut guère admettre, dit-il, que ceux qui ont si fortement cru Jésus ressuscité soient ceux-là mêmes qui avaient enlevé le corps (1). » Mais les Apôtres une fois écartés, à qui attribuer une pareille supercherie? Je prie le lecteur de relire deux fois les lignes suivantes, pour bien juger à quoi l'on s'expose quand on veut bannir le surnaturel de l'histoire évangélique :

« *Il est possible* que le corps ait été enlevé par quelques-uns des disciples et transporté par eux en Galilée. Les autres, restés à Jérusalem, *n'auront pas eu* connaissance du fait. D'un autre côté, les disciples qui *auront* emporté le corps en Galilée *n'auront eu* d'abord aucune connaissance des récits qui se formèrent à Jérusalem, si bien que la croyance à la résurrection *se sera* formée derrière eux et les *aura* surpris ensuite. Ils *n'auront* pas réclamé, et *l'eussent-ils* fait, cela *n'eût* rien dérangé (2). »

Quand M. Renan écrivait ces lignes, il n'*aura* probablement pas su ce qu'il voulait dire. D'un autre côté, il ne se *sera* sans doute pas appliqué à parler français; et l'*eût*-il fait, cela n'*eût* rien gâté. Je supprime toute réflexion sur ce style : on dit que l'ouvrage de M. Renan est bien écrit, je ne demande pas mieux que de le croire; mais si cette page doit devenir classique, je vote pour qu'on ferme auparavant tous les cours de littérature. Car il est évident que nos bons vieux modèles ne pourraient qu'entraver les progrès de ce français de l'avenir. Quant à l'idée elle-même, il est superflu de la discuter : si jamais M. Renan parvient à sortir de son futur passé, pour en arriver à un autre temps du verbe *avoir*, nous pourrons l'attendre au terme de ses conjugaisons; jus-

(1) *Les Apôtres*, 40.
(2) Ibid., 40.

que-là, nous risquerions fort de prendre pour sa vraie pensée ce qui n'en a que l'apparence. Et, en effet, l'auteur de ces hypothèses a tant de confiance dans leur valeur, qu'il se hâte d'abandonner les disciples pour se tourner vers les Juifs et leur demander raison de la disparition du corps. Pauvres Juifs ! on ne s'attendait guère à les trouver dans cette affaire ; car si quelqu'un avait intérêt à ce que le corps de Jésus-Christ restât dans le sépulcre, c'était bien eux : en le faisant disparaître, ils eussent accrédité la résurrection. Mais pourquoi les Juifs ne se prêteraient-ils pas un instant aux combinaisons de M. Renan, afin de le tirer d'embarras? Ici, je dois l'avouer, la formule varie, et les *peut-être* remplacent avantageusement les futurs passés. Continuons à citer; car l'analyse serait impuissante à rendre tout ce qu'il y a de profondeur dans ces conjectures :

« *Il est permis de supposer aussi* que la disparition du corps fut le fait des Juifs. *Peut-être* crurent-ils par là prévenir les scènes tumultueuses qui pouvaient se produire sur le cadavre d'un homme aussi populaire que Jésus (des scènes qui se produisent *sur* un cadavre!). *Peut-être* voulurent-ils empêcher qu'on ne lui fît des funérailles bruyantes ou qu'on n'élevât un tombeau à ce juste. Enfin, *qui sait* si la disparition du cadavre ne fut pas le fait du propriétaire du jardin ou du jardinier?... *Peut-être* le propriétaire fut-il mécontent de cette prise de possession, et fit-il enlever le cadavre (1). »

Peut-être M. Renan n'a-t-il pas été plus satisfait de cette explication que des précédentes ; et, ce qui *permet de le supposer*, c'est qu'il en cherche d'autres. « A vrai dire, ajoute-t-il, les détails rapportés par le quatrième Evangile ne s'accordent guère avec une telle hypo-

(1) *Les Apôtres*, 42.

thèse (1). » Mais, alors, à quoi s'arrêter en définitive ? Un éclair a traversé l'esprit de l'auteur. Si c'était une femme qui a joué ce tour-là?... Quelle bonne fortune pour un roman ! En effet, le quatrième Evangile parle « du suaire plié soigneusement à part dans un coin (2). » Or, il n'y a qu'une femme pour savoir ainsi plier le linge. « Cette dernière circonstance *ferait supposer* qu'une main de femme s'était glissée là (3). » Suit une tirade sur la conscience féminine, dominée par la passion, capable des illusions les plus bizarres, complice de ses propres rêves, etc., etc. (4). L'écrivain sentimental ne paraît pas même se douter des difficultés qu'une telle entreprise offrait à « une main de femme : » Ni les soldats qui gardaient le sépulcre, ni la pierre très-lourde qui en fermait l'entrée, rien ne l'arrête dans sa dissertation sur « la conscience féminine (5). » Mais, enfin, à quelle femme

(1) *Les Apôtres.*

(2) Ibid. Pour ajouter à l'effet du tableau, M. Renan glisse dans le texte sacré le mot *soigneusement*, qui ne s'y trouve pas. (S. Jean, xx, 7.) Le verbe ἐντυλίσσειν, plier, envelopper, n'exprime par lui-même aucune idée de ce genre. Mais pourquoi s'interdire ces broderies, du moment qu'elles peuvent servir à orner un roman ?

(3) *Les Apôtres*, 42.

(4) Ibid., 43.

(5) Pour se débarrasser d'un argument qui le gêne, M. Renan déclare « inadmissible la circonstance des gardiens et du sceau apposé au sépulcre. (Ibid., 8, 39.) » Mais comme il se borne à une affirmation toute gratuite, nous ne pouvons y voir qu'un pur caprice de son imagination. Abstraction faite de l'autorité de s. Matthieu, qui écrivait sur le théâtre même des événements, une pareille circonstance n'a rien que de très-vraisemblable, lorsqu'on songe à l'acharnement dont les Juifs firent preuve pendant la Passion de Jésus-Christ. Sachant que le Sauveur avait annoncé sa résurrection (s. Matth., xii, 40 ; xvi, 4, 21 ; xvii, 9, 22; xx, 19 ; xxvi, 32 ; S. Marc, viii, 31 ; ix, 8, 9, 31 ; x, 34 ; s. Luc, ix,

devrons-nous faire honneur de « cette nuance particulière de la sincérité? » (Style de l'auteur pour désigner l'imposture, (1). M. Renan songe involontairement à Marie de Béthanie (2). » Comme ce n'est qu'une pensée involontaire, jetée négligemment dans une note, au bas de la page, nous nous bornerons à dire que M. Renan a tort de tant songer, alors qu'il faudrait prouver. Pour ma part, je ne puis pas comprendre que, dans cette revue des femmes de l'époque, il ait oublié l'épouse de Pilate. Montrer la femme du procurateur arrivant au tombeau de Jésus-Christ pour gagner les gardes à prix d'argent et pour enlever le corps, c'eût été magnifique d'invention et d'originalité. Voilà une idée que nous nous permettons de suggérer à l'auteur pour la prochaine édition des *Apôtres :* elle est féconde et pourra faire son chemin. M. Alexandre Dumas n'aurait pas manqué ce détail... O Voltaire! qu'est devenue ta descendance? Esprit et style, tout est allé se perdre dans l'afféterie. Cependant, ne nous hâtons pas de conclure : M. Renan tient en réserve une dernière explication, qui est accablante pour la croyance du monde chrétien. Nous avions bien soupçonné qu'il finirait par là; mais nous n'osions pas croire qu'il marcherait au but avec tant de rapidité. Vous ne me paraissez

22; XI, 29, 30; XVIII, 33; XXIV, 6, 8), ils devaient choisir le moyen le plus efficace pour empêcher que la disparition de son corps ne pût donner lieu à cette croyance. M. Renan admet bien des détails qui ne se trouvent que dans s. Jean : dès-lors, qu'est-ce qui l'autorise à s'appuyer sur le silence des autres Evangélistes, pour rejeter la circonstance des gardiens mentionnée par s. Matthieu? Il n'est pas possible de montrer plus clairement qu'on n'a d'autre règle de critique, pour accepter ou repousser le récit de l'Evangile, que la fantaisie et les besoins d'une cause.

(1) *Les Apôtres,* 43.

(2) Ibid., 42.

que médiocrement satisfaits de mes peut-être et de mes futurs passés, dit-il aux plus exigeants d'entre ses lecteurs; « la conscience féminine » de Marie de Béthanie elle-même n'a pas produit sur vous tout l'effet que je m'en promettais : eh bien, vous avez un moyen très-simple d'y suppléer, c'est de recourir à la plus scientifique de toutes les hypothèses, au... hasard. C'est par hasard que le corps de Jésus-Christ ne s'est plus trouvé dans le tombeau. Or, « un *petit hasard* suffit pour élever l'édifice de la foi universelle (1). » Cette fois, je l'espère, tous les doutes seront levés. Et maintenant, « tirons le voile sur ces mystères (2). » En d'autres termes, n'en parlons plus : c'est désormais un fait acquis; Jésus-Christ n'est pas ressuscité d'entre les morts, et je crois l'avoir suffisamment prouvé.

« Tirons le voile sur ces mystères : » c'est facile à dire et commode à pratiquer. Mais lorsqu'on annonce avec tant de fracas une explication naturelle des miracles évangéliques, il me semble qu'on devrait lever le voile au lieu de le tirer. Si donc, après toutes ces forfanteries, on recule néanmoins devant la solution du problème, c'est qu'on se sent impuissant à le résoudre; et toutes les phrases de convention ne parviendront pas à dissimuler cette retraite. Quelques personnes auraient pu me taxer d'exagération, quand je disais que le livre de M. Renan est une bonne fortune pour le christianisme; j'espère que l'analyse de son œuvre leur fera partager ma conviction. Lorsque, après dix-huit siècles de discussion, un homme de talent en est réduit à imaginer des *peut-être* et un *petit hasard* pour attaquer la résurrection de Jésus-Christ, il prouve à sa manière la vérité de nos croyances. Car, n'en doutons

(1) *Les Apôtres*, 44.
(2) Ibid., 43.

pas, si M. Renan avait su trouver mieux, il n'aurait pas manqué de le dire. Les fadeurs de son langage et la mollesse de sa critique lui appartiennent en propre, j'en conviens ; mais la pauvreté de son argumentation tient à la thèse même qu'il défend. Au fond, ses deux confrères en incrédulité, MM. Strauss et Schenkel, ne sont pas plus avancés que lui. Seulement, moins novices dans l'art du sophisme, ils n'essayent même pas de résoudre la « question insoluble. » A leur tour ils tirent le voile, mais à temps, et sans se donner le ridicule d'une explication qu'ils désespèrent de trouver. Le conseiller ecclésiastique du grand-duché de Bade (il n'y a que le grand-duché de Bade pour avoir de tels conseillers) écrit la phrase suivante en gros caractères : « C'est un fait incontesté qu'au matin du premier jour de la semaine, le tombeau de Jésus a été trouvé vide (1). » Qu'était devenu le corps du Seigneur? Schenkel n'a pas l'air de se douter qu'on puisse lui adresser cette question. Quant à Strauss, ne sachant comment faire sortir le corps du tombeau, il préfère l'y laisser (2) : c'est pour lui une question brûlante

(1) *Das Charakterbild Jesu,* Wiesbaden, 1864, p. 321 : « Es ist eine unbestrittene Thatsache, etc. » Même silence dans un écrit plus récent, *Die protestantische Freiheit* (Wiesbaden, 1862), où Schenkel s'efforce de persuader à ses lecteurs qu'il admet la résurrection de Jésus-Christ, tout en niant que le Sauveur ait repris le corps déposé dans le tombeau. (P. 172-188.) C'est à l'aide d'une équivoque aussi misérable qu'il espère trouver grâce aux yeux de ses coreligionnaires. Ce pieux incrédule est directeur du séminaire protestant et professeur de théologie à Heidelberg !

(2) *Das Leben Jesu für das deutsche Volk beabreitet,* Leipzig, 1864, p. 312 : Unsere Ansicht læsst den Leichnam im Grabe. — Ailleurs (p. 5 s. 6 et s. 9), il nie, contrairement au récit des quatre Évangélistes, que le corps du Seigneur ait été déposé dans un sépulcre par Joseph d'Arimathie. (S. Matth. XXVII, 60 ; s. Marc,

(*eine brennende Frage*) (1), à laquelle il n'aime pas mettre la main. Tout cela est fort instructif, et montre ce qu'il y a d'embarras sous des négations en apparence si fières et si tranchantes. Il est bon que ces théories nuageuses passent le Rhin pour venir affronter la netteté et la précision de l'esprit français. A l'indifférence du public pour son nouveau livre, M. Renan a dû s'apercevoir que les *peut-être* et les *petits hasards* n'ont pas long succès parmi nous : plus il avancera dans son œuvre, plus l'expérience l'avertira qu'il s'est trompé de pays ; et déjà il est aisé de prévoir que si l'Allemagne a eu le triste privilége d'enfanter ces systèmes, c'est en France qu'ils recevront leur coup de mort.

Nous avons énuméré les tentatives malheureuses à la suite desquelles M. Renan s'est hâté de « tirer le voile » sur la question qu'il cherchait à résoudre. A-t-il mieux réussi dans le dessein d'expliquer comment s'est formée la foi des Apôtres à la résurrection ? Le lecteur en jugera. Il est évident que sans cette foi intime, profonde, la conduite des Apôtres serait incompréhensible : tout le monde en convient, Strauss non moins que son imitateur français. S'ils n'avaient pas cru leur maître ressuscité, ils n'auraient pas versé leur sang pour soutenir un pareil témoignage. C'est ce qu'Origène répondait à Celse dès le IIIe siècle : « Supposez, lui disait-il, que les Apôtres eussent inventé cette fable, auraient-ils puisé dans le mensonge la force nécessaire pour communiquer aux autres le mépris de la mort et pour la subir eux-mêmes (2) ? » Strauss reconnaît que cette réponse est décisive contre

xv, 46 ; s. Luc, xxiii, 53 ; s. Jean, xix, 41, 42.) C'est une plaisanterie à laquelle M. Renan lui-même n'a pas jugé à propos de s'arrêter, et avec raison.

(1) Ibid., p. 288.

(2) Origène *contre Celse*, ii, 56.

l'hypothèse d'une imposture, et il a bien raison ; mais cela ne suffit pas, il faut aller plus loin. Une foi qui s'affirme avec une telle persévérance et qui finit par entraîner celle du monde, une foi si énergique, si résistante, a dû avoir une base sérieuse : autrement, ce serait un effet sans cause. Quelle est cette base ? Une hallucination, nous dit M. Renan. Voyons si cette hypothèse s'accorde avec le caractère des Apôtres, et si elle suffit pour rendre compte de leur foi.

Et d'abord, dans quelles dispositions morales se trouvaient les disciples après la mort de leur maître ? Cette catastrophe, à laquelle ils s'attendaient si peu, avait-elle eu pour effet d'exalter leur courage, de fortifier leurs espérances ? Non, elle avait produit sur eux un résultat tout contraire. M. Renan l'avoue : « Les disciples, dans ces premières heures qui suivirent la mort de Jésus, n'avaient à cet égard aucune espérance arrêtée. Les sentiments dont ils nous font la naïve confidence supposent même qu'ils croyaient tout fini. Ils pleurent et enterrent leur ami, sinon comme un mort vulgaire, du moins comme une personne dont la perte est irréparable ; ils sont tristes et abattus ; l'espoir qu'ils avaient eu de le voir réaliser le salut d'Israël est convaincu de vanité ; on dirait des hommes qui ont perdu une grande et chère illusion (1). »

Certes, on en conviendra, voilà des hommes peu disposés à l'enthousiasme, à la crédulité, à l'exaltation d'un visionnaire. De tous les états de l'âme, le découragement et la désillusion sont les moins propres à faire naître de pareils effets. C'est ce que reconnaîtrait tout observateur pour qui le cœur humain n'est pas un livre complétement fermé. Mais M. Renan n'a pas poussé jusque-là ses études psychologiques : pour lui, tous les sentiments se confondent, et

(1) *Les Apôtres*, 2.

les contraires sont synonymes. Ainsi ces hommes *tristes et abattus* deviennent à trois lignes de là pleins d'*enthousiasme*. « Leur *espoir* est convaincu de vanité ; » mais plutôt que d'abdiquer l'*espérance*, « ils font violence à toute réalité. (1) » Ils « croient tout fini ; mais, « ils ont décidé que Jésus ne mourrait pas (2). » Ils « le pleurent comme une personne dont la perte est *irréparable*, ils ont perdu leur illusion ; » mais, « dès le samedi, un homme pénétrant (M. Renan, sans doute) aurait pu annoncer que Jésus revivrait (3). » Que signifie tout ce cliquetis de mots ? Y a-t-il dans ces phrases incohérentes la moindre trace d'une étude tant soit peu sérieuse des caractères et des situations? Pour s'en convaincre, l'honorable membre de l'Institut n'a pas besoin de s'adresser à un professeur de psychologie : un enfant de dix ans pourra lui apprendre qu'on n'est pas à la fois abattu et enthousiaste ; plein d'espérance et sans espoir. Toutes ces phrases ont été jetées sur le papier, suivant que le caprice les dictait, au hasard et sans réflexion.

Le biographe des Apôtres abuse d'un mot sur l'effet duquel il compte beaucoup ; et, par le fait, c'est la grande ressource de tous les romanciers : l'amour. « La petite société chrétienne, ce jour-là, opéra le vrai miracle ; elle *ressuscita Jésus en son cœur* par l'amour intense qu'elle lui porta (4). » Misérable équivoque, au moyen de laquelle on voudrait confondre la survivance idéale par le souvenir avec la *résurrection réelle du corps*, la seule dont il s'agisse, et que les Apôtres aient affirmée au prix de leur sang ! M. Renan joue constamment sur cette métaphore, pour faire oublier le véritable état de la question. Mais

(1) *Les Apôtres*, 2.
(2) Ibid., 5.
(3) Ibid., 5.
(4) Ibid., 5.

enfin l'amour des disciples pour le maître était-il tellement intense, qu'il ait pu leur troubler le cerveau jusqu'à leur enlever la conscience d'eux-mêmes et la perception des réalités extérieures? N'oublions pas que, trois jours auparavant, cet « amour intense » n'avait pas empêché Pierre de renier Jésus-Christ à la voix d'une simple servante, ni le reste des Apôtres de l'abandonner et de prendre la fuite au moment du péril. Comment donc la tristesse, la consternation, les illusions perdues auraient-elles pu, dans l'intervalle de quarante-huit heures, exalter cet amour jusqu'à la folie? Et qui ne voit que tous ces mots « d'âmes passionnées, » de « fièvre intense, » « d'ivresse d'amour, » appliqués à des hommes *tristes et abattus*, qui la veille ou l'avant-veille avaient délaissé leur maître, constituent un vrai non-sens, et ne peuvent venir se placer que sous la plume d'un romancier? Sans doute, plus tard, après la résurrection du Sauveur et la descente de l'Esprit-Saint, cet amour si faible encore et si timide le jour de la Passion deviendra plus fort que la mort; mais c'est précisément dans le grand fait dont ils ont été témoins que les Apôtres puiseront cette ardeur héroïque ; loin d'expliquer la résurrection, elle la suppose; elle en est la conséquence et non pas la cause.

Pour montrer combien M. Renan est étranger à toute étude psychologique, il me suffira de citer une théorie qu'il énonce à propos des Apôtres. Jusqu'ici l'on avait cru que le souvenir d'un défunt s'affaiblit avec le temps, et qu'après trente années de séparation, par exemple, le sentiment d'une personne aimée perd de sa vivacité. C'est ce que l'expérience avait appris à tous les mortels. La Providence, toujours sage dans ses desseins, n'a pas permis que cette puissance du souvenir allât en augmentant, afin d'adoucir ce que la loi de la mort peut avoir d'amer pour le cœur humain. Mais non, M. Renan a changé tout cela

pour les besoins de sa thèse : « Le sentiment d'une personne aimée qu'on a perdue est bien plus fécond à distance qu'au lendemain de la mort. Plus on s'éloigne, plus ce sentiment devient *énergique* (1). » On conçoit qu'avec de pareilles idées il ait été impossible à l'auteur d'apprécier sainement les dispositions morales des Apôtres ; et je ne crains qu'une chose, c'est qu'on ne m'accuse de vouloir perdre mon temps à réfuter un écrivain capable d'avancer des paradoxes de ce genre.

Si la tristesse et l'abattement des Apôtres après la mort de Jésus-Christ excluent toute idée d'enthousiasme et d'exaltation fiévreuse, l'incrédulité avec laquelle ils accueillent la première annonce de la résurrection montre combien peu ils étaient disposés à prendre une fiction pour une réalité. Ici, commençons par écarter les mignardises que le romancier prodigue dans cette partie de son livre. M. Renan ne le comprend pas encore ; mais l'indifférence et le dégoût du public lui apprendront de plus en plus que les choses sérieuses ne comportent pas cet affadissement. Il lui plaît d'attribuer « à Marie de Magdala la gloire de la résurrection (2). » Si c'est un pur compliment qu'il a voulu faire aux dames, afin d'être agréable à quelques-unes de ses lectrices, nous ne voyons pas trop en quoi ces mièvreries pourraient déparer le reste de son ouvrage ; mais encore faudrait-il ne pas se permettre ces galanteries aux dépens de l'histoire. A coup sûr, il est dans son rôle, il demeure fidèle à tous ses précédents, quand il admire dans Marie-Madeleine « une belle organisation, des sens délicats, » en particulier « le sens intime du dessin, » et qu'enfin il l'appelle « la reine et la patronne des idéalistes (3). » Nous aurions peut-être le droit de demander à

(1) *Les Apôtres*, 37.
(2) Ibid., 13.
(3) Ibid., 12, 13.

l'auteur s'il a su garder son sérieux en écrivant ces lignes ; mais il nous répondrait sans doute qu'il n'a pas voulu nous empêcher de rire à notre tour. Sainte Marie-Madeleine a eu l'insigne faveur d'être un des témoins immédiats de la résurrection ; mais, n'en déplaise aux goûts romanesques de M. Renan, « sa grande affirmation de femme (quelle emphase ridicule !) » n'a pas été la seule « base de la foi de l'humanité (1). » C'est là un mauvais conte, indigne d'un écrivain qui se respecte. Suivant le récit des Evangiles, confirmé dans ses principaux traits par l'apôtre saint Paul, Jésus-Christ ressuscité s'est montré à Pierre, à Jacques, aux onze Apôtres réunis, aux deux disciples allant à Emmaüs, aux sept Apôtres pêchant sur le lac de Tibériade, à plus de cinq cents frères rassemblés, dont beaucoup vivaient encore à l'époque où saint Paul écrivait aux Corinthiens (2). Tous ces hommes ont été les témoins occulaires de la résurrection. Ne venez donc pas nous dire, dans un langage qu'une pompe affectée rend d'autant plus comique : « Marie de Magdala a porté tout le travail de la conscience chrétienne ; son témoignage a décidé de la foi de l'avenir ; elle a fait revivre le fantôme du maître *exquis*, etc. (3). » Laissez ce ton langoureux aux bergers de Florian, et n'allez pas transformer en idylle ou en pastorale, l'histoire d'une religion qui a débuté par la prédication de la pénitence et par trois siècles de martyre.

M. Renan prend évidemment ses lecteurs pour des Chinois qui n'ont jamais ouvert l'Evangile, quand il veut leur persuader que la croyance à la résurrection « trouvait parmi les disciples de Jésus les facilités les plus extraordinaires pour se répandre (4). » Cette assertion lui paraît

(1) *Les Apôtres*, 13.
(2) Saint Paul, Ire *aux Cor.*, xv, 4, 8.
(3) *Les Apôtres*, 7, 13.
(4) Ibid., 18.

tellement vraie qu'il s'est chargé lui-même d'en démontrer la fausseté. Lorsque Marie-Madeleine revient du sépulcre, racontant ce qu'elle a vu, les disciples se hâtent-ils d'admettre son récit? Non, dit M. Renan, « quelques-uns la prirent pour une folle (1). » La relation des autres « femmes galiléennes » reçoit-elle un accueil plus favorable? Non, répond de nouveau le biographe, « la *défiance* qu'inspirait l'exaltation de Marie de Magdala, le peu d'autorité qu'avaient les femmes, l'incohérence de leurs récits produisaient de *grands doutes* (2). » Il n'y a qu'un instant, « une grande affirmation de femme était la base de la foi de l'humanité; » trois pages ont suffi pour changer cette foi en défiance et pour ôter toute autorité au « porteur du travail de la conscience chrétienne. » O folle du logis! quels mauvais tours tu joues à ceux qui ne savent pas te garder! Poursuivons cette analyse. Du moins le témoignage de Pierre et de Jean, revenus du tombeau de Jésus-Christ, aura-t-il réussi à convaincre des gens si crédules? Non, continue M. Renan, « bien des doutes restaient encore..... Les nouvelles données par les femmes et par Pierre ne trouvèrent de divers côtés qu'une *incrédulité à peine dissimulée* (3). » Mais, enfin, où s'arrêtera cette incrédulité? Voilà des hommes singulièrement rétifs, rebelles au témoignage des sens jusqu'à mettre en péril la certitude physique. Cesseront-ils une bonne fois de douter après que Jésus-Christ se sera présenté au milieu d'eux et qu'il leur aura fait entendre sa voix, en leur montrant ses mains et son côté? Non, reprend M. Renan, « quelques doutes se produisaient encore (4), » même après cette

(1) *Les Apôtres,* 12.
(2) Ibid., 16.
(3) Ibid., 12, 15.
(4) Ibid., 23.

manifestation solennelle. Ainsi, une résistance qui va jusqu'à traiter de délire la première annonce de la résurrection, la défiance, une incrédulité à peine dissimulée, de grands doutes, des doutes persistants, des doutes qui ne cèdent qu'à des démonstrations palpables et réitérées, telles sont les *facilités extraordinaires* que trouvait la croyance à la résurrection pour se répandre parmi les disciples de Jésus-Christ. Évidemment des hommes qui hésitaient à ce point avant de croire, qui se défiaient d'eux-mêmes et des autres, qui cherchaient à se prémunir contre les troubles de l'esprit et les illusions des sens, qui, pour être convaincus, demandaient à entendre, à voir, à palper, qui poussaient même cette exigence à un degré où elle devient déraisonnable, de pareils hommes ne pouvaient être que des esprits crédules : c'est la marque ordinaire à laquelle on reconnaît la crédulité.

Telle est la thèse que M. Renan s'efforce de démontrer aux Chinois dont je parlais tout à l'heure. Cela posé, leur dit-il, ma tâche est aisée. Du moment que la crédulité se reconnaît à l'insistance de ceux qui demandent des preuves pour croire, il n'y a plus rien qui ne puisse s'expliquer. Et d'abord vous allez voir avec quelle prestesse j'expédie, moyennant trois *peut-être*, les « femmes galiléennes » avec leur témoignage. Voltaire ne connaissait pas ce secret ; nous l'avons découvert depuis lors : il vient de l'Allemagne. « *Peut-être* étaient-ce les linceuls blancs qui avaient donné lieu à cette hallucination. *Peut-être* aussi ne virent-elles rien... le soir, *peut-être* bien des personnes croyaient déjà que les femmes avaient vu cet ange descendre du ciel (1). » Je vous recommande surtout cette phrase : « *Peut-être* aussi ne virent-elles rien ; » elle laisse de grandes ouvertures à la spéculation. Quand aux linceuls

(1) *Les Apôtres*, 16.

blancs pris pour des anges, je les dois à feu le docteur Paulus, un Wurtembergeois. Dans le temps, il est vrai, je m'étais assez moqué de cette exégèse, que je trouvais étroite, forcée, puérile ; mais, réflexion faite, je me suis convaincu que c'est encore pour nous le meilleur moyen de nous tirer d'affaire (1). L'apparition de Jésus au milieu de ses disciples, les portes étant fermées, semble de prime abord nous créer plus de difficultés. Paulus et Scleiermacher, deux hommes pleins de ressources, répondaient sans se troubler : Cela n'est pas étonnant; s'il est entré les portes fermées, c'est que quelqu'un les avait ouvertes (2). Franchement, l'explication m'a paru un peu violente ; car enfin une porte est ouverte ou elle est fermée ; et après les railleries de Strauss au sujet de ce *truc* (3), je n'ai pas osé m'en servir. Mais nous avons trouvé mieux : j'ai à ma disposition un courant d'air, une fenêtre un peu criarde et un murmure fortuit; or, « à ces heures décisives, un courant d'air, une fenêtre qui crie, un murmure fortuit arrêtent la croyance des peuples pour des siècles » (4). Voilà plus qu'il n'en faut pour nous débarrasser de saint Jean. Si vous aviez lu les Evangiles comme je les ai parcourus moi-même, continue l'auteur, en s'adressant aux seuls lecteurs qu'il ait pu avoir en vue, vous auriez probablement été un peu émus du grand nombre et de la variété

(1) *Etudes d'Histoire religieuse,* par M. Renan, Paris, 1857, p. 145 et suiv. « Les anges de la résurrection ne furent autre chose que les linceuls blancs que les pieuses femmes prirent pour des êtres célestes... C'était là certes une étroite exégèse, etc. »

(2) Paulus, *Exeget. Handbuch über die drei ersten Evangelien,* § 125, t. III, p. 835. — Schleiermacher *Vorlesungen über das Leben Jesu.*

(3) Strauss, *Das Leben Jesu für das deutsche Volk,* p. 22, 296.

(4) *Les Apôtres,* 22.

des manifestations de Jésus ressuscité. Mais vous n'êtes donc pas encore allés visiter l'asile de Charenton? C'est là que vous auriez trouvé la vraie solution du problème. En supposant que tous les disciples de Jésus fussent en proie à une hallucination constante, on se rend facilement compte de leurs actes. Pierre ne répondait pas à Jésus ressuscité; « il s'imaginait répondre; il parlait en songe, *peut-être;* il avait rêvé (1). » La foule assemblée sur la montagne de Galilée ne voyait rien; « elle s'imaginait voir (2); » et ainsi de suite. Or, ces phénomènes n'ont rien de surprenant lorsqu'on pense que, « vers la fin du mois d'avril, la terre en Galilée est parsemée d'anémones rouges, que l'air y est transparent, que les disciples passaient leurs matinées sur la rive ou sur la montagne, et leurs nuits sur le lac, en gardant les filets (3). » Reste bien une petite difficulté : comment cette troupe de visionnaires et d'illuminés a-t-elle pu puiser dans ces infirmités d'un cerveau malade assez de force pour affronter le monde entier et le conquérir à la foi de l'Evangile? Mais nous tenons en réserve tout un ensemble de procédés (orage, éclair, coup de soleil, ophthalmie, transport au cerveau, etc.), à l'aide desquels nous comptons expliquer la suite des événements.

Telle est, selon les propres expressions de M. Renan, « l'exégèse étroite et mesquine » à laquelle le biographe des Apôtres vient de recourir pour défendre sa thèse. On la croyait morte, depuis Eichhorn et Paulus, sous les coups que lui avaient portés les rationalistes eux-mêmes, Strauss en tête. Le critique français a trouvé bon de recommencer ces tentatives qui, à une autre époque, lui

(1) *Les Apôtres,* 33. « Un jour, Pierre, en songe *peut-être,* etc. »
(2) Ibid., 35.
(3) Ibid., 40.

d'aucune façon qu'il le rejette. Nous en dirons autant des apparitions en Galilée, dont parle saint Jean après saint Matthieu, et des apparitions à Jérusalem, rapportées par saint Marc et par saint Luc : celles-ci ne contrarient pas celles-là ; aussi saint Jean raconte-t-il à la fois les unes et les autres. Il faut que la vérité ait une grande puissance pour que ses adversaires soient condamnés à ne trouver contre elle que de pareilles objections.

Strauss disait : « Si nous ne parvenons à expliquer sans miracle l'origine de la foi à la résurrection de Jésus, nous sommes obligés de retirer tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, et de renoncer à notre entreprise (1). » En joignant ses efforts à ceux du panthéiste allemand, M. Renan n'a réussi qu'à mieux démontrer combien de pareilles tentatives sont chimériques : il vient d'ajouter une nouvelle preuve à celles qui établissent la réalité du grand fait sur lequel reposent la foi et les espérances du monde chrétien.

LE MIRACLE DE LA PENTECOTE

Le signe le plus ordinaire et le plus frappant de l'erreur, c'est la contradiction. Tandisque tout s'accorde dans la vérité, le mensonge en est réduit à des affirmations qui se heurtent et se détruisent l'une par l'autre. Les sophistes ont beau faire pour éviter cet écueil, ils ne manquent jamais d'y échouer ; et la vérité se venge d'eux en les condamnant à se démentir par leurs propres assertions. Ainsi, quand

(1) *Das Leben Jesu*, Leipzig, 1864, p. 288.

paraissaient puériles (1) ; et, comme nous le montrerons bientôt, à propos de la conversion de saint Paul, il a dépassé tout ce que le naturalisme avait imaginé de plus grossier. Quant aux contradictions qu'il prétend signaler entre les récits des quatre Évangélistes, concernant la résurrection, il sait fort bien que ces terribles difficultés ne sont pas de nature à nous causer le moindre embarras. Tout se réduit à des détails omis par l'un et rapportés par l'autre : or, cette diversité ne constitue nullement une opposition. En parlant d'un ange qui s'adresse aux saintes femmes, saint Matthieu n'exclut pas la présence d'un second. Saint Jean se borne à constater la visite de Marie-Madeleine au tombeau, sans dire si d'autres femmes l'accompagnèrent ou non : il ne contredit en rien saint Matthieu, saint Marc et saint Luc. « Dans Luc, XXIV, 12, dit M. Renan, Pierre *seul* va au tombeau (2). » Non : l'Évangéliste dit bien que Pierre est allé au tombeau ; mais le mot *seul* est une légère addition de M. Renan. « D'après saint Marc, XVI, 1, 8, reprend le critique, les femmes qui avaient accompagné Madeleine ne virent pas Jésus, contrairement au récit de saint Matthieu, XXVIII, 9, 10 (3). » C'est encore une petite infidélité : la vérité est que saint Marc passe cette vision sous silence, mais il ne l'exclut point. « L'auteur des *Actes*, ajoute le biographe, n'admet pas de voyage des Apôtres en Galilée après la résurrection (4). » Toujours le même système, qui consiste à prendre le silence pour une *contradiction flagrante*. De ce que saint Luc ne mentionne pas le voyage des Apôtres en Galilée, comme tant d'autres détails, il ne s'ensuit

(1) *Etudes d'Histoire religieuse*, p. 146.
(2) *Les Apôtres*, 9.
(3) Ibid., 13.
(4) Ibid., 31.

l'auteur de la *Vie de Jésus* hasarda son paradoxe, on lui dit de toutes parts : Votre livre repose sur une contradiction capitale. A défaut d'un œil exercé, le bon sens le plus vulgaire suffirait pour la constater. D'un côté vous prêtez à Jésus des proportions surhumaines ; de l'autre vous le rabaissez au-dessous d'un honnête homme, d'un homme jouissant de l'usage de ses facultés, d'un homme qui se respecte lui-même et qui respecte ses semblables. Ici, presque un Dieu ; là, un fou et un charlatan. Or, cela ne se concilie pas. On n'est pas à la fois le créateur de la religion éternelle de l'humanité, le vrai créateur de la paix de l'âme, le grand consolateur de la vie, la pierre angulaire de l'humanité, et « un jeune villageois qui a vu le monde à travers le prisme de sa naïveté ; un jeune enthousiaste qui n'a pas la moindre notion d'une âme séparée du corps, pas la moindre idée d'un ordre naturel réglé par des lois, pas même une notion bien arrêtée de ce qui fait l'individualité ; un moraliste qui méprise les saines limites de la nature de l'homme, qui dépasse toute mesure ; pour qui la famille, l'amitié, la patrie n'ont aucun sens ; un homme à idées fausses, froides, impossibles, etc, etc. (1). » Voilà des contradictions flagrantes, palpables : il n'y a pas dans la cause de quoi expliquer l'effet ; l'œuvre n'est point en proportion avec le personnage ; vous détruisez d'une main ce que vous vouliez édifier de l'autre ; et, en définitive, votre livre n'a pas de juge plus sévère que vous-même, car chaque page est effacée par celle qui la précède. A l'heure qu'il est, M. Renan nous doit encore sa réponse ; et si l'on en juge par la facilité qu'il y aurait à la faire, il nous la devra toujours.

Eh bien, eu égard à la différence des sujets, c'est une

(1) Voyez notre examen critique de la *Vie de Jésus*, dernière édit., p. 55 et suiv.

contradiction toute pareille qui résume la deuxième partie du roman. Les Apôtres y jouent un rôle dont la grandeur et la fécondité n'ont rien d'analogue dans l'histoire du genre humain; et cependant, s'il faut en croire l'auteur, par leurs lumières et leurs aptitudes naturelles, ils n'atteignaient pas à la hauteur du valet de Socrate. En présence d'un pareil phénomène et d'un résultat si merveilleux, un esprit tant soit peu logique conclurait qu'il n'y a pas de proportion *naturelle* entre la cause et l'effet, entre les moyens et la fin; par conséquent, qu'il faut admettre de toute nécessité une action spéciale de l'Esprit-Saint sur les Apôtres pour expliquer, je ne dis pas seulement le succès, mais l'idée même et la conception de leur œuvre. S'il n'y avait pas chez M. Renan, comme chez tous les panthéistes, un parti pris d'exclure le surnaturel *à priori* et sans examen préalable, il ne manquerait pas de tirer une conclusion dont l'évidence saute aux yeux. Mais qu'il la tire ou non, cette conséquence n'en ressort pas moins des faits qu'il raconte, de ceux-là même qu'il dénature; et les contradictions qu'il est obligé de dévorer pour la tenir sous le voile ne servent qu'à la mettre dans son jour. Après avoir démontré, malgré lui et à sa façon, la réalité de la résurrection de Jésus-Christ, le biographe des Apôtres va nous apparaître comme un défenseur involontaire du miracle de la Pentecôte.

Qu'étaient-ils, en effet, ces futurs conquérants du monde, avant le jour de la Pentecôte? Écoutons M. Renan : « Petits, étroits, ignorants, inexpérimentés, ils l'étaient autant qu'on peut l'être : leur simplicité d'esprit était extrême ; leur crédulité n'avait pas de bornes (1). » Certes, voilà un ensemble de qualités qui n'est guère en rapport avec la conquête spirituelle du monde. L'adversaire du surnatu-

(1) *Les Apôtres*, 57.

rel a même jugé à propos de charger les couleurs de son tableau, sans doute afin de mieux prouver que la conduite et l'œuvre des Apôtres ne sauraient s'expliquer par des causes purement naturelles. En réalité, même avant la descente du Saint-Esprit, les disciples de Jésus-Christ n'étaient pas « aussi ignorants qu'on peut l'être. » A de telles exagérations on reconnaît un écrivain qui laisse courir sa plume au hasard, et auquel une imagination déréglée ne permet pas de trouver la vraie mesure des caractères et des situations. Mais, enfin, admettons le portrait, tel qu'on veut bien nous le tracer. A quoi aurait abouti un pareil groupe d'hommes, d'après les lois de l'histoire et le cours naturel des choses? Livrés à eux-mêmes et à leurs seules ressources, des hommes si petits auraient fait de petites choses; des esprits tellement étroits n'auraient pas conçu la plus large de toutes les idées, ni réalisé l'entreprise la plus vaste que l'on puisse imaginer; sans autre secours que les lumières de leur intelligence, des gens qui, nous dit-on, poussaient l'ignorance jusqu'aux limites du possible, n'auraient pas résolu pour toute la suite des siècles les plus graves problèmes de l'ordre moral ou social; et l'eussent-ils tenté, un manque d'expérience si complet les eût arrêtés dès le premier pas. Tel aurait été le résultat nécessaire, infaillible, des ressources et des qualités naturelles que M. Renan prête aux Apôtres; sinon, il faut bouleverser toutes les lois de l'intelligence, et alors rien n'empêchera plus d'attribuer l'*Enéide* de Virgile à un esclave qui n'aura pas su l'alphabet, ou la fondation de l'Empire romain au palefrenier de César. Si donc, « petits, étroits, ignorants, inexpérimentés, autant qu'on peut l'être, » ces *simples d'esprit* ont néanmoins accompli les plus grandes choses, conçu les plus vastes idées, résolu les problèmes les plus difficiles, créé ou organisé des œuvres et des institutions dont le monde civilisé vit encore aujourd'hui, vous

êtes obligé de chercher en dehors et au-dessus d'eux une cause suffisante pour rendre compte d'effets si prodigieux : autrement, loin de rien expliquer, vous ne faites que rendre le mystère mille fois plus incompréhensible, et, en voulant échapper au surnaturel qui vous presse, vous êtes réduit à vous jeter dans des contradictions tellement énormes, que le béotien le plus complaisant ne pourra se résoudre à les digérer jusqu'au bout.

C'est en ces termes que la question vient se poser devant les adversaires du surnaturel. M. Renan a-t-il compris les difficultés qu'une pareille situation crée aux rationalistes? Il est permis d'en douter, lorsqu'on voit avec quelle naïveté il cherche à faire ressortir la contradiction dont nous venons de parler. Jamais on ne s'est moins soucié de mettre la logique d'accord avec les faits. Ainsi, ces hommes « petits, étroits autant qu'on peut l'être, » ne se proposent rien moins que de « convertir le monde (1) ; » ils sont d'une inexpérience dont rien n'approche ; mais, « plus habiles que les autres sectaires du même temps, ils se jettent de très-bonne heure, *avec une rare sûreté de vue*, dans le vaste monde et s'y font leur place (2). » Ils sont aussi ignorants qu'on peut l'être ; leur simplicité est extrême ; leur crédulité n'a pas de bornes ; mais « ils font preuve d'un *tact admirable ;* ils saisissent et appliquent la pensée de Jésus avec une *merveilleuse lucidité ;* » ils font « ce que ni les sociétés anciennes, ni le judaïsme, ni l'islamisme n'ont pu faire ; » ils « créent des institutions dont rien ne leur avait donné le modèle ; » ils « jettent avec une *science profonde*, parce qu'elle venait du cœur, les bases de la grande chose chrétienne par excellence, la charité ; en établissant le diaconat, ils dotent le monde

(1) *Les Apôtres*, 45.
(2) Ibid., 261.

d'une institution « dont la fécondité fut merveilleuse ; » ils « élèvent le soin du pauvre à l'égal d'un service religieux ; » ils « proclament cette vérité, que les questions sociales sont les premières dont on doive s'occuper ; » ils « fondent l'économie politique en tant que chose religieuse, etc., etc. (1). »

En vérité, à qui M. Renan fera-t-il accroire que cette transformation des Apôtres n'est pas due à une cause surnaturelle ? J'ignore quelle force d'esprit il prête aux lecteurs pour lesquels il écrit ses livres ; mais s'il leur suppose une lueur de bon sens, je ne comprends pas qu'il ait pu les placer en face d'une pareille contradiction. Car enfin, lui diront-ils, ce que vous nous racontez là est fort étrange. Comment ! des hommes petits, étroits, ignorants, inexpérimentés autant qu'on peut l'être, ont eu l'idée de convertir le monde à leurs doctrines ! Et, non contents de concevoir cette idée, déjà très-singulière chez de pareilles gens, ils l'ont réalisée ! A dix-huit siècles de distance, nous leur devons encore ce qu'il y a de plus grand et de plus beau dans l'ordre social, « l'organisation de la charité, la liberté morale de la femme, une nouvelle vie pour la moitié de l'espèce humaine la plus capable de dévouement, les créations les plus glorieuses du christianisme (2) ! » Et où donc ces *simples d'esprit*, si extraordinairement bornés, d'après vous, auraient-ils pris « ce tact admirable, cette science profonde, cette merveilleuse lucidité, cette rare sûreté de vue ? » Que s'était-il passé entre le moment où vous les dépeignez si petits, et celui où ils se montrent si grands ? Franchement, cela ressemble beaucoup à un miracle ; et nous comprenons à présent toute la portée de ce mot. Si vous ne parvenez pas à nous rendre compte d'un

(1) *Les Apôtres*, 121, 122, 126, 120.
(2) Ibid., 121, 125, 123, 73, 200.

tel changement, vous nous obligerez, malgré nous, de conclure à une intervention divine, pour expliquer comment, dans l'espace de quelques jours, cette étroitesse d'esprit est devenue une largeur incomparable; cette ignorance complète une science profonde; cette inexpérience totale une rare sûreté de vue; ce manque absolu de ressources humaines une force capable de changer à jamais les destinées du monde.

Malgré le soin qu'il met à esquiver les difficultés, M. Renan ne pouvait guère passer à côté de celle-là, sans du moins l'effleurer, tant elle frappe tout esprit qui n'a pas perdu l'habitude de la réflexion. Ne parlons pas même du succès de l'entreprise qu'ont tentée les Apôtres; l'idée seule de la conquête spirituelle du monde est déjà, chez de tels hommes, un phénomène humainement inexplicable. Eh quoi! tandis qu'une pareille idée est restée complétement étrangère à Socrate, à Platon, à Aristote, à tous les philosophes de l'antiquité; tandis qu'elle ne s'est présentée à aucun savant ni à aucun docteur juif de l'époque, ni à Hillel, ni à Schammaï, ni à Gamaliel, ni à Philon, ni à aucun de leurs disciples, cette idée si vaste, si grandiose, devient l'apanage exclusif, elle est l'âme et la vie de quelques pauvres bateliers de la Galilée, « petits, étroits, ignorants, inexpérimentés autant qu'on peut l'être! » Ce sont eux, et eux seuls, qui la conçoivent, qui la nourrissent, qui se chargent de la faire triompher, qui vivent et qui meurent pour en assurer le succès! Il faut être frappé d'aveuglement pour ne pas voir qu'un pareil fait prend son origine en dehors de la nature humaine, des lois de l'intelligence, du cours constant et ordinaire des choses, et, par conséquent, qu'une action directe et particulière de la divinité est la seule explication raisonnable de la conduite des Apôtres.

« Ils *croyaient* avoir reçu l'ordre de convertir le monde....

Ils descendirent de la montagne *persuadés* que le Fils de Dieu leur avait donné l'ordre de convertir le genre humain (1). » Voilà, selon M. Renan, le mot de l'énigme. Ils *croyaient!* Ils *étaient persuadés!* Mais pourquoi croyaient-ils? Quel était le motif de cette persuasion? Comment de pauvres bateliers de la Galilée pouvaient-ils s'imaginer avoir reçu un pareil ordre, si, en réalité, ils ne l'avaient pas reçu? Et si, par impossible, ce rêve insensé avait traversé leur cerveau, ne se serait-il pas dissipé devant les obstacles sans nombre qu'ils rencontraient sur leur chemin? Leur propre faiblesse, l'incrédulité des Juifs, la résistance des conseils de la nation ne les auraient-elles pas détrompés bien vite de cette erreur d'un moment? Une illusion, qui ne reposait sur aucun fondement, aurait-elle pu tenir contre des épreuves de tout genre, contre les persécutions, les supplices, la mort? Et enfin, dupes eux-mêmes d'une hallucination si ridicule, ces pauvres visionnaires auraient-ils réussi à l'imposer au monde? On veut voiler le surnaturel sous ces phrases embarrassées, et l'on finira par le rendre plus éclatant que la lumière du jour.

« Ils aimaient leur maître jusqu'à la folie (2). » Soit; mais, ici encore, expliquez-nous la cause d'un amour si intense. Qu'est-ce qui l'avait allumé dans leur cœur? Il y a peu de temps, ils avaient abandonné leur maître; leur chef l'avait renié; après la mort de Jésus, ils se tenaient enfermés par peur des Juifs, et les voilà qui, maintenant, ne connaissent plus ni crainte, ni faiblesse. Eux, naguère si timides, si pusillanimes, prêchent ouvertement la résurrection de Jésus-Christ; ils se présentent sans la moindre émotion devant la multitude, devant le sanhédrin des

(1) *Les Apôtres*, 35, 45.
(2) Ibid., 57.

Juifs, devant leurs ennemis les plus acharnés. Outrages, mauvais traitements, menaces de mort, rien ne les arrête plus : ils s'estiment heureux de pouvoir souffrir pour le nom de Jésus; c'est leur joie, c'est leur ambition. Encore une fois, qu'est-ce qui avait pu amener un pareil changement? Il ne suffit pas de constater le fait : ou admettez avec nous l'influence surnaturelle, ou trouvez une autre cause assez puissante pour rendre compte d'une transformation si merveilleuse.

« Un jour que les frères étaient réunis, un orage éclata (1). » Ah! nous voilà enfin revenus aux procédés mécaniques de feu le docteur Paulus. Il était temps qu'un orage vînt au secours de M. Renan pour le sauver du miracle. Les « murmures fortuits, » les « courants d'air, » les « froissements aux portes, » n'étaient plus assez forts pour expliquer le « tact admirable, » la « merveilleuse lucidité, » la « rare sûreté de vue » et « la science profonde » de ces ignorants qui s'étaient mis en tête de convertir le monde. Un orage devenait nécessaire, tant pour introduire de la variété dans le tableau, que pour amener un plus grand dégagement de lumière. A la vérité, M. Renan a dû se demander si le moment était bien choisi pour faire intervenir le fluide électrique, et s'il ne valait pas mieux réserver cette ressource pour la conversion de saint Paul. Deux orages, à quelques chapitres de distance, c'est un peu monotone : n'étaient les langues de feu, on aurait pu se contenter d'un ouragan. Mais, après tout, pourquoi s'interdire cette répétition? Les orages sont si fréquents dans ce pays-là. Et d'ailleurs il restait toujours, pour varier le récit, la possibilité d'y ajouter la seconde fois un coup de soleil et un transport au cerveau. Donc, M. Renan se décide à rassembler les nuages sur Jérusalem ; il met le

(1) *Les Apôtres*, 62.

ciel en feu, fait pénétrer le fluide électrique dans le cénacle, et *convainc* les assistants qu'ils ont reçu l'Esprit-Saint (1)... Après quoi les Apôtres se lèvent, prêchent l'Évangile en diverses langues, se font entendre de tous les peuples de la terre représentés à Jérusalem le jour de la Pentecôte, et trois mille hommes se convertissent à leur parole. Or, cela n'a rien d'étonnant, car les orages produisent d'ordinaire cet effet.

Il y a neuf ans, M. Renan, amené par son sujet à s'exprimer sur la valeur de « l'explication dite rationaliste, » en signalait « les insoutenables défauts, la sécheresse, la *grossièreté* (2). » Je pense qu'il n'aura pas changé d'avis depuis lors ; et par conséquent il nous permettra de lui emprunter ses expressions pour qualifier la méthode qu'il emploie en ce moment. Et en effet, quoi de plus *grossier* que cette caricature du grand fait de la Pentecôte ? Ce jour où les langues confondues à Babel sont venues se réunir sur les lèvres des disciples de Jésus-Christ, comme pour attester que la vérité est une et universelle ; ce jour où le genre humain, jusqu'alors si divisé de croyances et de cultes, a retrouvé en principe son unité religieuse et morale ; ce jour où a été inauguré le grand œuvre dont la réalisation se poursuit à travers les siècles, le rapprochement des peuples par la foi et par la charité ; ce jour, si mémorable dans l'histoire du monde, sait-on ce qu'il est devenu pour cette critique transcendante, pour cette haute philosophie ? Un jour d'orage, où il s'est fait un grand dégagement d'électricité...

Oui, ces explications sont *grossières :* vous l'avez dit avant nous, et avec raison. C'est un spectacle vraiment instructif de voir à quelle infirmité d'esprit l'on est

(1) *Les Apôtres*, 62.
(2) *Études d'Histoire religieuse,* p. 146 et 147. Paris, 1857.

condamné, du moment qu'on s'obstine à méconnaître la main de Dieu dans la fondation de son Eglise. Il est inutile de faire observer à M. Renan que les Apôtres n'étaient pas arrivés à l'âge de quarante ans sans avoir été témoins d'un orage : l'expérience avait dû leur apprendre qu'on n'est pas inspiré de l'Esprit-Saint pour avoir vu « un éclair éblouissant. » Ce sont là des plaisanteries qui ne se discutent pas. Les hypothèses de l'auteur sur le don des langues sont-elles plus sérieuses ? Il fait bien tout ce qu'il peut pour répandre sur ces pauvretés un vernis d'érudition. Avec cette pédanterie qui le pousse à écrire *Kaïapha*, au lieu de Caïphe, dans tout le cours de son roman, il inventera les mots « glossolale, glossolalie », pour désigner le privilége échu aux Apôtres le jour de la Pentecôte. Mais il ne suffit pas de créer des barbarismes pour faire preuve de bon sens, comme aussi toutes ces formules mille fois répétées, *on fut convaincu*, *on crut*, *on se figura*, ne dénotent qu'un esprit stérile et à bout de ressources. Depuis son hallucination de Byblos, qu'il s'est donné la peine de nous raconter, l'honorable membre de l'Institut est vraiment trop enclin à prêter aux autres des accidents de ce genre ; il voit partout des fous et des hallucinés : c'est un tort sur lequel nous appelons son attention. Quand on écrit l'histoire, il ne faut pas trop se préoccuper de soi-même ; et le récit gagne beaucoup à ne point paraître influencé par les hasards d'une situation personnelle. Ainsi, des hommes de tous les pays du monde, des Parthes, des Mèdes, des Elamites, des Romains, des Crétois, des Arabes, etc., qui croient entendre la prédication apostolique, chacun dans sa propre langue, et qui, en réalité, n'entendent rien, voilà tout simplement un prodige de stupidité substitué au miracle de la Pentecôte. Que les affidés de M. Renan se contentent de l'explication, à la bonne heure ; mais nous ne poussons pas la crédulité jusque-là ;

et, pour défendre la vérité du miracle, nous n'avons pas besoin de multiplier le nombre des aliénés.

Dans son ardeur à travestir les personnages qu'il met en scène, le biographe des Apôtres voudrait faire passer les premiers missionnaires de l'Evangile pour des convulsionnaires qui « proféraient des sons inarticulés et sans suite ; » et, à ce propos, il ne craint pas de prononcer le nom des *jumpers*, des *shakers*, des *irvingiens*, etc, (1). A la vérité, il voit une *immense différence* entre les phénomènes merveilleux rapportés dans les *Actes*, et « des aberrations sans portée et sans avenir (2). » Mais, s'il y a une « immense différence » entre ces deux ordres de faits, pourquoi les mettez-vous sur la même ligne ? N'est-ce pas afin qu'un lecteur inintelligent soit tenté de les confondre ? Les Apôtres , des convulsionnaires , à l'instar de ces pauvres fanatiques dont le cerveau fêlé ne saurait inspirer que la commisération ! Il faut, en vérité, pousser l'oubli de sa dignité propre jusqu'au cynisme pour oser se permettre de pareils rapprochements. Y a-t-il des « sons inarticulés et sans suite » dans le discours si calme et si ferme que tient saint Pierre après la descente de l'Esprit-Saint le jour de la Pentecôte (3) ? Est-ce un amas « de syllabes incohérentes, de sons inintelligibles, de soupirs sans objet, » que cette magnifique prière rapportée dans les *Actes* (ch. IV, 25-30), et devenue le modèle de nos prières publiques ? Lorsqu'on parle « d'obsessions, d'accès bizarres, d'excitations nerveuses » à propos des Apôtres,

(1) *Les Apôtres,* 62, 66.

(2) Ibid., 62.

(3) *Actes des Apôtres,* II. C'est précisément à ce chapitre que M. Renan renvoie ses lecteurs (*Les Apôtres,* 66, note 2), pour montrer que « les fidèles, saisis par l'Esprit, proféraient des sons inarticulés et sans suite. » Qui est halluciné dans tout cela ?

on ne peut être que sous l'empire des préoccupations les plus étranges. Rien ne ressemble moins au fanatisme que leurs paroles ou leurs actes. Ni devant la multitude, ni devant le sanhédrin des Juifs, il n'y a dans leur langage comme dans leur attitude aucune trace d'émotion fiévreuse. Tout y est simple, grave, mesuré : pas de faux enthousiasme, pas de ressort violemment tendu, rien qui indique cet état de l'âme où le délire du sentiment vient se joindre à l'exaltation de l'esprit. Ils parlent sans crainte au peuple déicide, mais leur zèle est si exempt de violence ou d'impétuosité, qu'ils vont jusqu'à chercher une excuse pour le crime des Juifs : « Nous savons, leur disent-ils, que vous avez agi par ignorance, aussi bien que vos chefs (1). » Accusés, ils se défendent, mais sans la moindre animation, et se bornant à dire en toute simplicité : « Jugez vous-mêmes si, devant l'ordre de Dieu, nous pouvons-nous taire sur ce que nous avons vu et entendu (2). » Certes, s'il faut chercher quelque part le calme, la sérénité d'esprit, la possession tranquille et réfléchie de soi-même, l'absence de tout enivrement factice, c'est chez de pareils hommes. Les transformer en fanatiques , capables de toutes les extravagances de l'illuminisme, ou bien les comparer aux Mormons et aux convulsionnaires de Saint-Médard, c'est joindre l'odieux au ridicule et vouloir tromper ses lecteurs, faute d'avoir réussi à se tromper soi-même.

Assurément, « ils vivaient dans le surnaturel ; » mais dans le surnaturel vrai, et non dans les momeries qui en sont la caricature, ni dans les illusions que favorise l'esprit de ténèbres. Or, est-il étonnant que les ressources de la nature humaine n'aient pas suffi à « l'établissement d'un

(1) *Actes des Apôtres,* III, 17.
(2) Ibid., IV, 19, 20.

nouveau Code religieux pour l'humanité ? » comme parle M. Renan (1). Ici, je ne m'adresse plus à ce dernier, il ne me comprendrait pas, mais à ceux d'entre ses lecteurs que n'aveuglent point les théories panthéistes. Quoi de plus rationnel que cette effusion de l'Esprit de Dieu sur les instruments d'un tel œuvre ? L'Evangile a été pour l'humanité le principe d'une création nouvelle qui devait trouver dans l'Eglise sa forme organique et son expression sociale. Or, comme la première, cette deuxième création ne pouvait s'effectuer que par une action directe et immédiate de Dieu. Les forces humaines devaient avoir une faible part dans l'inauguration d'un ordre de choses qu'une puissance surnaturelle et divine était seule capable de fonder. Dans son genre, la régénération du monde n'a pas été un moindre miracle que sa production, et il serait déraisonnable de vouloir apprécier ces deux faits divins d'après le cours ordinaire de la nature et de l'histoire. De même donc qu'à l'origine des temps l'Esprit de Dieu planait sur le chaos ponr l'organiser, ainsi s'est-il répandu sur les âmes dans la plénitude des temps pour leur communiquer une vertu céleste. Cette période de formation dans l'histoire de l'Eglise répond à la grande époque pendant laquelle les éléments de la nature sont venus, à la voix de Dieu, se réunir dans une combinaison féconde : rien n'égale ces deux manifestations de la puissance créatrice. On s'explique par là le caractère merveilleux de cette Genèse du monde chrétien. C'est le Verbe de Dieu lui-même qui se fait entendre sous forme humaine ; ses Apôtres parlent et écrivent sous l'inspiration de l'Esprit-Saint ; des miracles confirment leur prédication ; la collation des sacrements est le plus souvent suivie d'effets extraordinaires : beaucoup de fidèles reçoivent le don des langues, le don de

(1) *Les Apôtres*, 62.

prophétie ou de guérison, etc. Voilà les phénomènes miraculeux que présente l'âge apostolique. Il devait en être ainsi, car sans cet épanouissement splendide de l'ordre surnaturel, quelques pauvres pêcheurs galiléens n'auraient pu triompher du monde. On réussit d'autant moins à expliquer leur œuvre, qu'on les soustrait davantage à l'influence céleste. Plus on les abandonne à eux-mêmes, à leurs ressources et à leurs aptitudes naturelles, plus on fait éclater dans leur faiblesse la force et la puissance de Dieu.

L'ÉGLISE A JÉRUSALEM

« Le règne de la poésie est passé (1), » s'écrie M. Renan, au moment de quitter Jésus-Christ pour suivre les Apôtres au milieu de leurs travaux. Désormais plus de « grands rêves mélancoliques. » plus de « matinées sur la rive ou sur la montagne, » plus de « nuits passées sur le lac en gardant les filets (2). » Il faut dire adieu à la Galilée, à ses « anémones rouges, » à son « air transparent, » au « clair horizon de ses montagnes (3). » Ce genre bucolique, si bien adapté à la prédication de la pénitence et au sacrifice de la croix, n'a plus le même à propos lorsqu'il s'agit de l'organisation pénible d'une société naissante. Il est difficile de transporter aux environs de Jérusalem les gais paysages où « ces heureux enfants » vivaient dans un « perpétuel

(1) *Les Apôtres,* 55.
(2) Ibid., 30, 34.
(3) Ibid., 30, 35.

enchantement. » Et cependant, quel moyen de composer un roman sans y mêler la poésie ? A défaut de « fonds fuyants » et d' « horizons lointains, » on est bien obligé de chercher ailleurs des perspectives pour l'imagination. M. Renan s'est donc tourné vers l'économie politique ; et, se résignant, quoiqu'avec peine, à quitter pour un temps le ton de la pastorale, il s'est mis à tracer un tableau de l'Église primitive, tableau de pure fantaisie, dans lequel, à force d'altérer les traits et d'exagérer les couleurs, il a parfaitement réussi à prendre le contre-pied de l'histoire.

Certes, rien n'est beau, rien n'est touchant comme le spectacle que présente l'Église dans les premiers jours de son établissement. Cette multitude de fidèles qui n'a qu'un cœur et qu'une âme ; ces frères dans la foi, qui, se regardant comme les membres d'une seule et même famille, pratiquent dans toute sa perfection le conseil de la pauvreté volontaire, vendent leurs champs ou leurs maisons pour en déposer le prix aux pieds des Apôtres ; ces agapes, ces repas de charité, où les rangs se confondent dans l'égalité d'un service réciproque ; cette distribution de secours, qui se mesure aux besoins de chacun, et non à sa condition, tout cela est d'une beauté et d'une élévation morale dont rien n'approche ; et lorsqu'on pense que ce n'est ni Platon ni Sénèque, mais quelques pauvres gens de la Galilée, qui ont proposé au genre humain ce splendide idéal, on y voit une nouvelle preuve de l'action du Saint-Esprit sur leur intelligence et sur leur cœur.

Si donc le biographe des Apôtres se contentait d'admirer ce qu'il appelle à son tour un idéal splendide (1), nous ne verrions dans ses paroles qu'un hommage rendu à la vérité. Quand M. Renan fait l'éloge de la vie cénobitique, en disant « que le couvent est la conséquence nécessaire de l'esprit

(1) *Les Apôtres*, 133.

chrétien, qu'il n'y a pas de christianisme parfait sans couvent, puisque l'idéal évangélique ne peut se réaliser que là (1) ; » quand il appelle « les congrégations de femmes, les béguines, les Sœurs de la Charité une des premières créations du christianisme, le principe de sa force, l'expression la plus parfaite de son esprit (2), » et qu'il reproche aux protestants « de porter dans l'appréciation de ces faits notre esprit moderne d'individualité (3) ; » lorsqu'il entreprend, au grand déplaisir de ses amis, l'apologie du célibat ecclésiastique, et qu'enfin il veut ramener « l'individualisme moderne aux grandes institutions, aux fortes disciplines, à l'organisation de la science sous forme monastique, etc., etc. (4), » ce n'est certes pas nous qui songerons à le contredire. Si M. Renan était un écrivain sérieux, nous enregistrerions de pareils aveux non sans quelque plaisir; mais, venant de sa part, ces concessions nous touchent peu ; nous n'y attachons pas la moindre importance. D'abord, il se pourrait très-bien que ces lignes eussent été écrites dans le temps à Saint-Sulpice, et par conséquent nous risquerions fort de prendre d'anciennes réminiscences pour le fruit d'une conviction actuelle. Ensuite, rien ne nous garantit que demain il n'écrira pas le contraire, et, ce qui justifie nos défiances, c'est que « le splendide idéal inscrit comme une révélation prophétique à l'entrée du paradis de l'humanité » devient, quelques pages plus loin, « une irrémédiable misère et un fléau (5). » Les aveux de M. Renan n'ont pas plus de poids que ses dénégations. Tout ce que nous lui demandons, c'est de conserver aux

(1) *Les Apôtres*, 128.
(2) Ibid., 123.
(3) Ibid., 125.
(4) Ibid., 126, 127, 132.
(5) Ibid., 239.

textes leur véritable sens, et de ne pas substituer des chimères aux réalités.

Ainsi l'emploi du mot *communisme*, appliqué à l'Église de Jérusalem, constitue un abus de langage intolérable. D'après sa signification ordinaire, ce mot désigne une théorie qui est la négation du droit de propriété. Or, le récit des *Actes* ne contient pas le moindre vestige d'une pareille erreur. Dans la première ferveur de leur foi, comme disait saint Cyprien, *novo fidei fervore* (1), les fidèles se dépouillaient de leurs possessions, pour en répartir le prix entre leurs frères nécessiteux ; mais ce renoncement était un acte libre et volontaire : personne ne les y obligeait. Quand M. Renan vient nous dire que « le *seul fait* d'avoir retenu quelque chose sur ce que l'on donnait à la communauté était présenté comme un crime capital et puni de mort (2), » il répète une calomnie qu'il avait déjà avancée dans sa *Vie de Jésus*, mais dont il ne saurait être la dupe. Car je suppose qu'il aura lu comme nous ces paroles que saint Pierre adressait à Ananie et à Saphire : « Votre champ ne demeurait-il pas toujours à vous, si vous aviez voulu le garder ? Et même, après l'avoir vendu, n'étiez-vous pas libres de disposer du prix (3) ? » Il n'y a pas jusqu'au docteur Schenkel, cet autre disciple d'Arius, qui n'ait été révolté de ce *pur ébionisme* attribué par le romancier français à Jésus-Christ et aux premiers chrétiens : « Une telle assertion, écrivait-il récemment, est fausse de tout point (4). » On ne nie pas le droit de propriété en renonçant volontairement aux biens de ce monde par un

(1) *De Opere et Eleemosynis*, x.

(2) *Les Apôtres*, 80.

(3) *Actes des Apôtres*, v. 4.

(4) *Das Charakterbild Jesu*, Wiesbaden, 1864, p. 393 : Es ist eine durchaus falsche Darstellung, wenn E. Renan behauptet, etc.

motif de religion ou de charité : assimiler l'abnégation toute spontanée des fidèles de Jérusalem à « certaines utopies qui se sont produites à une époque peu éloignée de nous, » c'est user de mots équivoques pour mieux jeter la confusion dans les idées.

Mais quand nous parlons de motifs religieux ou charitables pour expliquer l'élan généreux de la première communauté chrétienne, sommes-nous complétement dans le vrai? M. Renan ne le pense pas. Pendant son voyage en Palestine, il a reçu du pacha de Jérusalem communication du cadastre où sont marquées, avec leur valeur respective, toutes ces parcelles de terre vendues par les premiers fidèles il y a dix-huit siècles. A l'aide de ce registre, miraculeusement conservé, il a pu retrouver sans trop de peine l'emplacement de chacune d'elles, et se convaincre par là que « ces petites propriétés rurales étaient peu productives et d'une exploitation incommode (1). » Évidemment, s'est-il dit, nous sommes en présence d'une opération financière; ces gens-là devaient spéculer. L'Église de Jérusalem n'était pas ce que l'on pense communément; pour en saisir le vrai caractère, il faut y voir une compagnie d'assurance, où l'on réalisait d'assez jolis bénéfices, et sans trop de risque. Les gérants étaient honnêtes, et les placements fort avantageux, surtout pour les gens non mariés. Je prie le lecteur de croire que je n'invente pas : la réclame se trouve page 117 : « Il n'y avait qu'avantage, surtout pour des gens non mariés, à échanger des parcelles de terre contre un *placement à fonds perdus dans une société d'assurance*, en vue du royaume de Dieu (2). » En lisant ces lignes, je les prenais d'abord pour une petite note égarée sur le comptoir de M. Michel Lévy, et insérée

(1) *Les Apôtres*, 117.
(2) Ibid., 117.

par mégarde dans l'*Histoire des Origines du Christianisme;* mais, en les examinant de près, je me suis convaincu qu'elles faisaient partie intégrante du texte. Il n'y a rien à redire dans ce programme : s'il y avait eu une Bourse à Jérusalem, nul doute que de si bonnes valeurs n'y eussent été cotées avec empressement. Toutefois, nous ne voyons pas trop pourquoi ces « propriétaires ruraux » vendaient aussi leurs maisons : ils auraient pu les conserver, et organiser parallèlement une compagnie d'assurance contre l'incendie.

Voilà les calculs que M. Renan ose prêter à la première communauté chrétienne. Il n'est pas possible d'être plus plaisant dans un sujet plus grave. Quant à nous, nous pardonnerions bien volontiers à l'auteur sa « société d'assurance, » et ses « placements à fonds perdus, » si, à côté de ces bizarreries qui tiennent à la tournure particulière de son esprit, il voulait consentir à ne pas tronquer les textes, et à se mettre d'accord avec lui-même. Il n'y a pas, dans sa description de l'Église à Jérusalem, un trait qui ne soit faux ou exagéré. Ainsi, nous lisons à la page 76 que « chacun se croyait *sans cesse* favorisé de l'inspiration divine. » Où a-t-il pris ce conte bleu ? Qu'est-ce qui l'autorise à inventer de pareilles fables ? Plus loin, il est dit « qu'on se groupait par maisons, pour prier et se livrer aux *exercices extatiques* (1) ; » et la preuve, nous sommes invités à la chercher *Actes*, XII, 12. Voici le texte indiqué : « Et, réfléchissant, il (Pierre) vint à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où beaucoup de personnes étaient assemblées et priaient. » Y a-t-il là une syllabe qui ait rapport à des « exercices extatiques ? » N'est-ce pas vouloir surprendre la bonne foi du lecteur trop confiant pour vérifier la citation? — « Il n'est pas jusqu'à l'élec-

(1) *Les Apôtres*, 76.

tion par le sort, moyen si cher aux anciennes républiques, qui ne s'y retrouve *parfois* (1). » Dites, une fois, et dans une circonstance exceptionnelle, et après une élection préalable (2). Recourir à la voix du sort pour décider entre deux candidats d'un mérite égal, est-ce faire preuve « d'une exaltation naïve? » Mais ces infidélités peuvent paraître légères, en regard du tableau où le nouvel économiste décrit l'organisation de « sa société d'assurance. »

Ici notre rôle se borne à laisser M. Renan se réfuter lui-même. D'un côté, nous lisons que « l'Église primitive était une petite démocratie à sa manière, et que les distinctions de la hiérarchie ecclésiastique n'existaient pas encore (3). » D'un autre côté, nous apprenons « qu'il y avait à Jérusalem une grande communauté de pauvres, *gouvernée par les Apôtres*, et que les Apôtres choisis par Jésus avaient, dans la petite communauté, *une supériorité incontestée* (4). » A la même page où « le diaconat se trouve être la *plus ancienne* fonction ecclésiastique, » ce sont les Apôtres « qui, selon un rite déjà consacré, prient sur la tête des diacres en leur imposant les mains (5) : » de telle sorte que les fils auraient été plus anciens que leurs pères, suivant l'ordre naturel des choses. Et enfin, comme pour mieux montrer que l'Église primitive était une démocratie sans distinctions hiérarchiques, l'on a soin de nous rappeler qu'elle avait un chef. En effet, continue l'auteur, « Pierre avait parmi les Apôtres une certaine primauté... Il était celui des Apôtres qui avait dans les

(1) *Les Apôtres*, 87.

(2) *Actes des Apôtres*, I, 23 : Et ils « en *présentèrent* deux, Joseph et Matthias. » C'est encore l'assemblée des frères qui choisit les sept premiers diacres. (*Actes* VI, 1 et ss.)

(3) *Les Apôtres*, 86.

(4) Ibid., 79, 82.

(5) Ibid., 120.

affaires générales le plus d'autorité... Paul *reconnaissait son autorité* et le désignait, comme tout le monde, du nom de *Kepha*, la pierre (1). » Ainsi un collége d'Apôtres, tenant leur mission de Jésus-Christ et gouvernant la société chrétienne avec une supériorité incontestée, des ministres inférieurs auxquels ces douze hommes privilégiés « délèguent une partie de leurs pouvoirs en leur imposant les mains (2), » et par-dessus tout un chef dont les Apôtres eux-mêmes reconnaissent l'autorité, telle est l'absence de hiérarchie que M. Renan découvre dans l'Église primitive. Ce sont les procédés d'un fantaisiste qui se borne à enfiler des phrases, sans se donner la peine de songer à ce qu'il a écrit trois pages auparavant.

En veut-on une nouvelle preuve ? Pendant que les diacres prêchaient au-dehors, nous dit l'auteur, « les Apôtres restaient immobiles à Jérusalem sur leur siége d'honneur (3). » C'est une des assertions auxquelles il tient le plus. Pour démontrer cette immobilité, M. Renan décrit un peu plus loin la mission de Pierre et de Jean à Samarie, où ils vont achever l'œuvre commencée par le diacre Philippe (4). Puis, sans sortir de Jérusalem, « ils évangélisent

(1) Ibid., 90, 279, 207. M. Renan se croit obligé d'ajouter que la primauté de Pierre « tenait surtout à son zèle et à son activité; » mais comme il dit ailleurs que les diacres « firent bien plus que les Apôtres immobiles à Jérusalem sur leur siége d'honneur (p. 121), » c'est tout simplement une contradiction qu'il faut ajouter à tant d'autres.

(2) Ibid., 119.

(3) Ibid., 121.

(4) Ibid., 153. — *Actes des Apôtres*, VIII, 14-25. A la suite de ce récit, saint Luc ajoute : « Pierre et Jean, après avoir rendu témoignage, et annoncé la parole du Seigneur, s'en retournèrent à Jérusalem, prêchant l'Évangile en beaucoup de cantons des Samaritains. »

les villages du pays des Samaritains (1). » Ensuite, toujours immobile sur son siége d'honneur, Pierre « fait de fréquents voyage sapostoliques dans les environs de Jérusalem ; » il visite tour à tour les communautés chrétiennes ; il se rend de Lydda à Joppé, de Joppé à Césarée (2). Mais, du reste, il ne bouge pas plus que les autres Apôtres : « Ce fut aux hellénistes qu'échut tout l'honneur de la grande conquête (3). » On éprouvait le besoin de faire une antithèse : de là ces niaiseries.

Même légèreté dans la description du culte et de la liturgie. « La nouvelle secte n'avait pas encore de cérémonies spéciales. Les pratiques de piété étaient les pratiques juives. Rien de sacerdotal. Il n'y a pas de prêtre, etc., (4). » Afin de mieux prouver cette proposition, M. Renan énumère l'un après l'autre la plupart des sacrements, et montre qu'ils étaient administrés dès l'origine par les chefs de la hiérarchie : « Le baptême était le signe d'entrée dans la *secte*. — Il devait être suivi de la collation des dons du Saint-Esprit, laquelle se faisait au moyen d'une prière prononcée par les Apôtres sur la tête du néophyte, avec l'imposition des mains, *acte sacramentel par excellence*. — Quant à l'Eucharistie, elle fut *toujours* le symbole principal du christianisme et l'âme de ses mystères. — Après l'élection des diacres, on les présenta aux Apôtres, qui, selon un rite déjà consacré, prièrent sur leur tête en leur imposant les mains. — On s'imaginait que des lotions d'huile opérées par les Apôtres, avec imposition des mains et invocation du nom de Jésus, étaient toutes-puissantes pour laver les péchés causes de la maladie et pour guérir

(1) *Les Apôtres*, 156.
(2) Ibid., 198-204.
(3) Ibid., 151.
(4) Ibid. 94.

le malade (1). » En résumé, baptême, confirmation, eucharistie, ordre, extrême-onction, rien n'y manque : matière, forme, ministre du sacrement, tout est assez bien indiqué et doit prouver jusqu'à l'évidence que l'Église primitive n'avait pas de « cérémonies spéciales. » Si M. Renan avait poussé ses recherches jusqu'au chapitre XIX des *Actes*, v. 18, il y aurait trouvé en outre la confession : « Beaucoup d'entre les croyants venaient confessant et déclarant ce qu'ils avaient fait. » Quant au sacrement de mariage, on conçoit qu'il n'en ait point parlé, car c'est « surtout pour les *gens non mariés* qu'il y avait avantage à faire des placements à fonds perdus dans la société d'assurance » décrite plus haut, et dont M. Michel Lévy a lancé le programme au mois d'avril dernier.

Nous ne relèverons plus qu'un trait dans ce tableau fantastique de l'Église primitive. M. Renan croit que « les premiers chrétiens en étaient venus généralement à considérer l'intervalle entre la mort et la résurrection comme une sorte de lacune dans la conscience du défunt, » et par conséquent « que l'existence de l'âme après la mort n'était pas chez eux une idée bien arrêtée (2). » A l'appui de cette affirmation plus qu'étrange, il met au bas de la page, *Apocalypse*, XX, 4, 6. Or, en ouvrant le Nouveau-Testament à l'endroit indiqué, on y trouve tout juste la doctrine contraire : « Je vis, dit saint Jean, *les âmes* de ceux qui

(1) *Les Apôtres*, 94, 95, 82 (et note 2), 120, 96, 97. Pour l'extrême-onction, M. Renan croit que « dans certains cas, la chaleur des mains se communiquant vivement à la tête, procurait au malade un peu de soulagement. » Cette croyance se rattache à une théorie médicale de l'auteur d'après laquelle « le contact d'une *personne exquise* vaut dans beaucoup de cas les ressources de la pharmacie. » (*Vie de Jésus*, p. 260.) C'est un terrain sur lequel nous ne pouvons pas le suivre.

(2) *Les Apôtres*, 97, 98.

avaient eu la tête tranchée à cause du témoignage de Jésus (verset 4). » Un peu auparavant l'Apôtre avait dit : Je vis sous l'autel *les âmes* de ceux qui ont souffert la mort pour la parole de Dieu. » (VI, 9.) Impossible de mieux accentuer la doctrine de l'Église sur l'existence de l'âme après la mort. En renvoyant le lecteur à un texte dont il se garde bien de donner le contenu, le faussaire pensait sans doute que personne ne songerait à vérifier ses citations. Dans l'épître aux Philippiens, saint Paul désire la dissolution de son corps, pour être avec Jésus-Christ ; il estime un tel avenir meilleur que l'état présent. (I, 23.) On chercherait en vain des expressions plus énergiques pour exclure « toute lacune dans la conscience du défunt, » et pour montrer que l'âme existe après la mort comme auparavant. Mais, pour M. Renan, les paroles de l'Apôtre ne sont « que d'une nuance un peu différente (1). » Non content de placer dans les textes ce qui ne s'y trouve point, il s'obstine à ne pas y voir ce qu'ils contiennent. Veut-il montrer, par exemple, que, parmi les premiers chrétiens, « la croyance à la résurrection régnait à peu près *seule*, » en d'autres termes, « que la doctrine de l'immortalité de l'âme n'a fait son entrée dans l'Eglise que plus tard (2) ? » Il dira : « Voyez *Philipp.*, III, 11. » Nous regardons et nous voyons, d'après le verset 11, que saint Paul enseigne la résurrection des morts (3). Mais est-ce là sa *seule* croyance ? veut-il exclure par ces mots la doctrine de l'immortalité de l'âme ? Non, mais M. Renan le lui fait dire ; et beaucoup de lecteurs ne soupçonneront pas la fraude : or, cela suffit au but de l'auteur. Ces procédés sont misérables, et l'on ne sait

(1) *Les Apôtres*, 97, note 5.

(2) Ibid., 98.

(3) *Philipp.*, III, 11 : « Afin que je puisse parvenir à la résurrection d'entre les morts. »

ce qui doit étonner davantage, de la légèreté avec laquelle il traite ces matières, ou du mépris qu'il affecte pour le public français.

Toutefois, ne nous montrons pas trop sévère à l'égard de M. Renan. Si les qualités naturelles de son esprit lui interdisent d'écrire sérieusement l'*Histoire des Origines du Christianisme*, il n'a du moins rien négligé pour égayer un sujet si grave par lui-même. N'oublions pas le point de vue auquel il se place pour apprécier ces grandes choses. Aux yeux du monde chrétien, l'Eglise naissante est la divine école où le genre humain a puisé pour toute la suite des siècles la doctrine de l'abnégation et du dévouement; mais dans le livre récemment édité par M. Michel Lévy, elle a perdu ce caractère pour devenir « une société d'assurance où il n'y avait qu'avantage, surtout pour des gens non mariés, à échanger des parcelles de terre contre un placement à fonds perdus. » Or, de pareilles sociétés ne réussissent pas toujours. Là où « le dividende est en raison des besoins de chacun, et non en raison du capital apporté (*sic*) (1), » les besoins finissent souvent par dépasser les revenus. Tel paraît avoir été le sort de la compagnie d'assurance fondée à Jérusalem par les Apôtres, et qu'on a appelée depuis lors le christianisme. La mise de fonds n'était pas suffisante; or, « un grand établissement de propagande exige une certaine mise de fonds (2). » Les capitaux n'affluaient plus en assez grand nombre; un appel à de nouveaux actionnaires devenait urgent. Heureusement l'appel fut entendu, et les capitaux se trouvèrent : « Ce fut Antioche qui fournit *les capitaux* de la fondation du christianisme (3). » Peut-être aussi la

(1) *Les Apôtres*, 118.
(2) Ibid., 239.
(3) Ibid., 239.

gérance n'était-elle pas irréprochable ; il importait d'y introduire un élément plus actif : de là saint Paul.

LA CONVERSION DE SAINT PAUL

Au siècle dernier, Georges Littleton, député au Parlement d'Angleterre, s'était laissé entraîner vers le déisme par le vent de l'incrédulité, qui soufflait alors sur ce pays. Mais, peu satisfait d'un système aussi étroit qu'illogique, il se mit à étudier avec soin ce qu'il avait méconnu, faute de réflexion suffisante. Il en résulta pour lui une conviction profonde de la divinité du christianisme. La maxime de Bacon s'était vérifiée une fois de plus : « Peu de science éloigne de la foi, beaucoup de science y ramène. — Or, parmi les faits surnaturels qui avaient le plus impressionné le déiste anglais, la conversion de saint Paul tenait le premier rang. Il ne lui semblait pas possible de nier sérieusement l'intervention divine dans le changement de ce persécuteur acharné des chrétiens, devenu subitement un apôtre de Jésus-Christ, sans que rien eût préparé, même de loin, cette transformation complète et instantanée. Après avoir éprouvé par lui-même combien ce miracle psychologique, avec les circonstances qui l'ont accompagné, est de nature à frapper tout esprit raisonnable, Littleton résolut de mettre en lumière les conséquences d'un fait qui avait si puissamment contribué à détruire ses propres préventions ; ce fut l'origine d'un excellent écrit intitulé : *La*

Religion chrétienne démontrée par la Conversion et l'Apostolat de saint Paul (1).

Si la conversion de saint Paul est capable de produire un tel effet sur un esprit droit et sincère, on comprend que les rationalistes n'aient dû épargner aucun effort pour lui enlever son caractère miraculeux. En général, leur attitude devant ce grand fait a toujours été fort embarrassée. A l'époque de Littleton, les mots « charlatanisme et duperie » avaient beaucoup de succès : on trouvait tout naturel, dans le camp des incrédules, que douze imposteurs eussent converti le monde ; et les esprits forts du dix-huitième siècle s'accommodaient assez bien d'une explication qui atteignait tout juste à leur niveau. En résumé, de tous les expédients auxquels les déistes se voyaient obligés de recourir, c'était encore le moins misérable ; et Starck avait quelque raison de dire à ceux qui, pour conserver aux Apôtres une certaine apparence d'honnêteté, multipliaient les orages et les coups de soleil : « Vous vous tireriez plus facilement d'affaire en disant que personne ne connaît les drôles qui racontent de pareilles aventures ; que ce sont d'insignes menteurs, et que tout ce qu'on allègue en faveur de leur probité est un conte en l'air. » La réflexion n'est pas de nous ; elle est de M. Renan (2) ; à la vérité, elle date de plusieurs années ; depuis lors, l'auteur a eu le temps de changer d'avis quatre ou cinq fois. Quoi qu'il en soit, l'hypothèse de l'imposture paraît définitivement écartée : à peine si de temps à autre quelque traînard de l'aile gauche de Hégel ose encore murmurer ces mots grossiers qui sont d'une autre époque.

(1) Voir la traduction qu'en a faite l'abbé Guénée en 1754, *Démonst. évang.* de Migne, tom. IX, p. 647 et ss.

(2) Article de M. Renan dans la *Liberté de penser*, 15 avril 1849, *Historiens critiques de Jésus.* L'article est reproduit dans les *Études d'Histoire religieuse*, par le même auteur ; mais les paroles de Starck en ont été retranchées. (Page 146.)

Désespérant de faire accroire à leurs adeptes que la foi de l'humanité repose sur une jonglerie, les rationalistes modernes estiment qu'il leur est plus avantageux de remplacer des fourbes par des visionnaires. C'est, en effet, par une hallucination, jointe à quelques autres accidents, que M. Renan prétend expliquer la conversion de saint Paul. Nous allons examiner de près cet échantillon de haute critique.

Il y a dans le récit des *Actes*, reproduit par saint Paul lui-même, deux faits qui, malgré leur connexion étroite, méritent chacun une attention distincte : la transformation radicale qui s'est opérée soudainement dans l'âme de Saul, et les circonstances merveilleuses au milieu desquelles s'est accompli ce changement. Ici, un miracle de l'ordre physique ; là, un miracle de l'ordre moral. Il s'agit, pour les rationalistes, d'expliquer l'un et l'autre par des causes purement naturelles. De là l'embarras. Tout en ayant l'air d'être fort rassuré sur la valeur du conte qu'il débite, M. Renan ne parvient pas à dissimuler l'impression que lui cause « ce fait, un des plus importants de l'histoire de l'humanité, cet événement *étrange* qui a exercé une si grande influence sur la foi du monde (1). » Si le panthéisme lui permettait de franchir la limite, il passerait volontiers de l'étrange au miraculeux ; mais c'eût été reconnaître l'existence d'un Dieu vivant et personnel. Il fallait à tout prix hasarder une solution ou s'incliner devant la main de Dieu, si visible dans la conversion du grand Apôtre.

Donc, le disciple de Strauss commence par fabriquer tout un roman sur l'état moral de Saul pendant les mois et les jours qui précédèrent « l'étrange événement. » Il lui prête des remords, des troubles intérieurs. Il croit savoir que le persécuteur subissait le charme de ses victimes. Il connaît

(1) *Les Apôtres*, 178, 179.

« des femmes pieuses qui, pendant la nuit, disaient à Saul d'une voix douce : Pourquoi nous persécutes-tu? » Il tient de source certaine que le « sang d'Etienne, qui avait presque jailli sur ce furieux, lui troublait parfois la vue, » préparant ainsi de loin l'ophthalmie future; que Jésus, « cet être surhumain, dans sa vie éthérée, le hantait comme un spectre; » que la douce figure du Maître lui apparaissait par moments, au milieu de ses rêves, « le regardant d'un air de pitié et avec un tendre reproche, etc., etc. (1). »

Ici nous interrompons le romancier pour lui demander où il a appris toutes ces choses. Qu'est-ce qui l'autorise à de pareilles suppositions? Où est le télescope qui lui a fait découvrir, à dix-huit siècles de distance, ces « cuisantes perplexités » dans un homme « exaspéré par les progrès de la foi nouvelle (2) ? » A-t-il trouvé de nouveaux documents qui lui permettent de soupçonner un retour d'opinion chez ce jeune pharisien, « rigoriste, exalté, poussant l'attachement au parti national jusqu'aux derniers excès, et courant Jérusalem en vrai forcené, porteur d'un mandat qui autorisait toutes ses brutalités (3)? » Ou bien, à défaut de documents positifs, cette exaspération même serait-elle un motif pour supposer un tel revirement? A coup sûr, l'explication serait plaisante. C'est absolument comme si l'on disait que M. Renan est d'autant plus près d'aller à confesse, qu'il attaque avec plus de force la divinité de Jésus-Christ. Mais admettons cela : pourquoi chercher des remords, des troubles intérieurs chez Saul plutôt que chez Caïphe, chez Anne, chez Jean, chez Alexandre, chez « ces hommes arrogants et sans pitié » qui ne persécutaient pas

(1) *Les Apôtres,* 148, 149, 175, 176.
(2) Ibid., 169, 174.
(3) Ibid., 173.

le christianisme avec moins d'acharnement que leur subordonné (1)? M. Renan est même persuadé que le sang du Calvaire ne troublait pas la vue de Judas, auquel il fait mener une vie *douce et obscure* dans le champ de Hakeldama (2). Dès lors, pourquoi se montre-t-il si prodigue de remords envers Saul? C'est qu'il en a besoin pour se défendre du miracle qui le serre de près : autrement, il n'y songerait pas; car, loin de laisser la moindre ouverture à des hypothèses de ce genre, l'histoire les exclut de la manière la plus formelle.

En effet, la conversion de saint Paul est racontée à trois reprises dans les *Actes des Apôtres*. Une première fois, c'est saint Luc qui en donne le récit circonstancié. (IX, 1-10.) Trouvons-nous là un homme troublé dans sa conviction, ébranlé par moments? Pas le moins du monde. Saul ne respire que mort et menaces contre les disciples du Seigneur. Il se met en route après avoir demandé au grand-prêtre des lettres pour les synagogues de Damas, afin de pouvoir arrêter les fidèles de cette ville et les amener garrottés à Jérusalem. (V. 1, 2.) Voilà comment « il subissait le charme de ceux qu'il torturait. » C'est dans ces dispositions qu'il part, avec une troupe d'hommes chargés de la même mission, et dont les sentiments ne pouvaient que fortifier les siens. Son zèle ardent pour les traditions pharisaïques lui faisait envisager comme un devoir sacré l'extermination de ceux qui lui paraissaient être les ennemis les plus redoutables de la loi de Moïse. Pas une trace de remords dans cet homme dont le fanatisme armait la main en aveuglant son esprit. Vingt-quatre ans plus tard, saint Paul raconte sa conversion devant les Juifs de Jérusalem, et dans les mêmes termes que saint Luc (3).

(1) *Les Apôtres*, 135.
(2) *Vie de Jésus*, 438.
(3) *Actes des Apôtres*, XXII, 1-22. M. Renan prétend que « sur

Profère-t-il un seul mot d'où l'on puisse conclure qu'il inclinait déjà vers la foi chrétienne avant la vision du chemin de Damas? Bien au contraire, il prend le grand-prêtre et les anciens du peuple à témoin de la haine qu'il nourrissait contre la religion nouvelle, au moment de quitter Jérusalem pour aller remplir au loin sa mission de vengeance. (XXII, 4-6.) Deux ans après cette déclaration si expresse, saint Paul revient sur les mêmes détails en présence du roi Agrippa. (XXVI, 9-19.) Il rappelle à ce prince avec quelle fureur il parcourait les synagogues pour tourmenter les chrétiens, les forçant de blasphémer et les persécutant jusque dans les villes étrangères. Puis il ajoute : « Comme je faisais route vers Damas *dans ces dispositions*, je vis etc. (1). » Est-ce là l'état d'un homme qui hésite, « qui ralentit son pas, qui voudrait ne pas avancer, qui trouve insupportable le rôle qu'il va jouer, et dont les remords sont près d'amener la conversion (2) ? » Est-il possible de mieux montrer qu'on écrit un pur roman à la place de l'histoire ? Ou bien M. Renan prétendrait-il mieux savoir, à dix-huit siècles de distance, ce qui se passait alors dans l'âme de saint Paul que saint Paul lui-même ? Non content de nous apprendre dans quelles dis-

un point les deux récits sont en contradiction expresse. » (P. 181, note 1.) La contradiction n'est *expresse* qu'aux yeux d'un philologue assez docte pour ignorer que le verbe ἀκούω signifie à la fois *entendre* et *comprendre*. Les compagnons de saint Paul pouvaient donc fort bien être frappés du son de la voix et ne pas saisir ce qu'elle disait. On conçoit sans peine que l'Apôtre ait pu omettre dans l'un des récits quelque détail rapporté dans l'autre; et l'exactitude avec laquelle saint Luc reproduit ces différences, qui ne sont pas des contradictions, n'atteste que mieux la sincérité de l'historien.

(1) *Actes des Apôtres*, XXVI, 12 : Εν οἷς καὶ πορευόμενος εἰς τὴν Δαμασκὸν.

(2) *Les Apôtres*, 179, 180.

positions il cheminait vers Damas, l'Apôtre indique de plus le motif qui le portait à sévir contre les chrétiens sans remords ni scrupule : « Pour moi, dit-il, j'avais pensé que *je devais* par mille moyens agir contre le nom de Jésus de Nazareth (1). » Et pourquoi envisageait-il la persécution comme un devoir de conscience ? Pourquoi « se signalait-il dans le judaïsme au-dessus de plusieurs de sa nation et de son âge (2) ? » parce qu'il avait « un zèle démesuré pour les traditions de ses pères (3). » Ce zèle, l'exaltant jusqu'au fanatisme, l'empêchait de voir qu'il contrariait l'œuvre de Dieu. On voudrait nous persuader que le fougueux zélote était en proie à de « cuisantes perplexités, à l'approche de la ville où il allait mettre le comble à ses méfaits (4). » Mais, aux yeux de Saul, ces mesures de rigueur, colorées d'un prétexte si spécieux, n'étaient nullement des méfaits : il croyait frapper des coupables et empêcher la destruction de la loi de Moïse. « Il agissait par ignorance et dans l'incrédulité (5). » C'est encore lui-même qui nous rend compte en ces termes de l'état de son âme avant sa conversion. Donc, le tableau que M. Renan nous traçait tout à l'heure est purement imaginaire; et il suffit, pour en démontrer la fausseté, de recueillir les propres déclarations de saint Paul.

Je comprends jusqu'à un certain point l'insistance avec laquelle Strauss et M. Renan prêtent à Saul des troubles de conscience pendant son voyage à Damas. D'abord, il leur faut absolument des remords préalables, afin de rendre la conversion de l'Apôtre moins merveilleuse; dès-

(1) *Actes des Apôtres,* xxv, 7.
(2) *Ep. aux Galates,* i, 14.
(3) Ibid.
(4) *Les Apôtres,* 179, 180.
(5) *Ire à Timothée,* i, 13.

lors, pourquoi ne pas en créer, quand même saint Paul, le principal témoin, j'imagine, dirait le contraire? Il est tout simple que les rationalistes trahissent leur embarras en recourant à des expédients de ce genre. Mais, si je ne me trompe, ces préoccupations pourraient encore s'expliquer d'une autre manière. MM. Strauss et Renan, en chrétiens qu'ils étaient, se représentent trop facilement le pharisien Saul sous la figure d'un renégat qui, après avoir été élevé dans la religion chrétienne, aurait fini par blasphémer ce qu'il adorait. Eu égard à une telle situation, et en supposant un retour sérieux sur le passé, on pourrait trouver quelque vraisemblance dans l'hypothèse d'un remords. Mais tels n'étaient pas, à beaucoup près, les antécédents du pharisien Saul : il n'avait pas reçu le baptême de Jésus-Christ; il n'avait jamais participé à la fraction du pain eucharistique; encore moins avait-il prêché l'Evangile à un titre quelconque, ou aspiré au sacerdoce de la nouvelle loi. Il n'était donc pas dans les conditions qui devaient se présenter le plus naturellement à l'esprit de M. Renan et de l'ancien ministre du saint Evangile : par suite d'une impression toute personnelle, il a dû se faire quelque confusion dans leurs idées. Né de parents hébreux, nourri dans les traditions de la secte des pharisiens, zélateur passionné de la religion de ses pères, Saul ne connaissait qu'une chose : pratiquer la Loi et sévir contre ceux qu'il accusait de vouloir la détruire. Ni son éducation, ni son caractère, ni ses actes antérieurs, ni ses dispositions présentes, rien n'autoriserait à supposer qu'un changement quelconque se fût produit dans son âme avant la vision céleste, alors même que le témoignage formel de l'Apôtre n'enlèverait point à une pareille conjecture toute espèce de fondement.

Or, cette hypothèse une fois détruite, le caractère miraculeux de la conversion de saint Paul subsiste dans toute

sa force. Comment le persécuteur acharné des chrétiens a-t-il été transformé subitement en disciple fervent de Jésus-Christ? Le problème demeure sans solution pour ceux qui s'obstinent à méconnaître dans « l'étrange événement » une intervention divine. Ici, M. Renan appelle à son aide tous les fluides impondérables, à l'exclusion du magnétisme, la lumière, la chaleur et l'électricité. A-t-il mieux réussi dans le choix des causes extérieures qui auraient amené, selon lui, « l'un des faits les plus importants de l'histoire de l'humanité? » C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Nous l'avons dit : la conversion de saint Paul est rapportée dans les *Actes* à trois reprises différentes, une fois par saint Luc, deux fois par l'Apôtre lui-même, et à de grands intervalles. Raccourci ou allongé suivant les circonstances, le récit demeure identique au fond. Parti de Jérusalem dans les dispositions les plus hostiles aux chrétiens, il le dit formellement, Saul arrive avec ses compagnons aux environs de Damas, vers le milieu du jour. Tout à coup, une lumière plus éclatante que celle du soleil brille autour d'eux. Ils sont tous jetés par terre, et Saul entend une voix qui lui dit en langue hébraïque : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon. » Saul demande : « Qui êtes-vous, Seigneur ? » Et le Seigneur répond : « Je suis Jésus de Nazareth que tu persécutes. Lève-toi, va à Damas ; et là on te dira tout ce qu'il faut que tu fasses. » Suit l'investiture de l'apostolat donnée par le Seigneur au plus violent ennemi des chrétiens. Les compagnons de Saul voient la lumière, entendent la voix, mais sans la comprendre. Quant à lui, frappé de cécité, il se laisse conduire par eux jusqu'à Damas, où il reste trois jours, au bout desquels, par l'imposition des mains d'Ananie, il recouvre la vue aussi subitement qu'il l'avait perdue. Sans tarder davantage il de-

mande le baptême, et le christianisme a conquis son plus ardent apôtre (1).

On le voit, rien n'est plus net ni plus précis que cette relation (2). C'est bien une véritable apparition de Jésus-Christ que saint Paul entend nous donner comme motif déterminant de sa conversion sur le chemin de Damas. Cela posé, a-t-il pris pour une vision réelle ce qui n'était qu'un pur effet de son imagination ? M. Renan le suppose, et il croit avoir, pour penser ainsi, un motif tout personnel: c'est qu'il a eu naguère un accès de fièvre pernicieuse, accompagné de transport au cerveau (3). Certes, nous ne voulons pas nier que l'honorable membre de l'Institut n'ait éprouvé un accident de ce genre : sa parole nous suffit. Mais qu'il nous permette de lui signaler la différence des deux cas. D'abord, que M. Renan ait eu des hallucinations à Byblos, ce n'est pas précisément une raison pour qu'il en prête à saint Paul. Il n'y a pas entre les deux personnages une ressemblance telle qu'ils ne puissent différer au moins par un trait. Ensuite, les hallucinations de M. Renan à Byblos n'ont exercé, fort heureusement, aucune influence sur sa vie : c'est un accident qui n'a pas laissé de trace, et le voyageur est resté, en sortant de là, ce qu'il était auparavant. Une bonne nuit avait suffi pour lui calmer les nerfs, et tout a été oublié. Dans ces limites, une hallucination passagère, amenée par un accès de fièvre, se comprend sans la moindre peine : c'est un épisode de voyage très-insignifiant, et bon tout au plus à être

(1) *Les Apôtres,* IX, 1-18; XXII, 6-16; XXVI, 12-10.

(2) M. Renan affirme néanmoins « que les souvenirs de l'Apôtre à cet égard *paraissent* avoir été assez confus (p. 182). » Il n'y a ici de confusion que dans les idées d'un homme capable d'écrire une telle ligne après avoir lu les chapitres XXII et XXVI des *Actes.*

(3) *Les Apôtres,* 180, note 1; 182, note 1.

mentionné au bas d'une page dans un roman. Mais il n'en est pas de même pour saint Paul. L'événement du chemin de Damas a été le fait capital de sa vie, le principe de sa conversion, l'origine et la base de son apostolat. Cette vision céleste a décidé de tout son avenir : c'est elle qui lui a donné la force de rompre avec son passé, de répudier des traditions auxquelles il était si fortement attaché, de s'exposer à la fureur et aux violences de ceux qu'il allait exaspérer par un changement si brusque et si radical. Dans tout le cours de sa carrière, saint Paul n'a cessé de s'appuyer sur ce fait, soit pour rendre compte de sa conversion aux Juifs qui le traitaient de renégat, soit pour défendre sa mission et son autorité contre ceux qui lui contestaient son caractère d'apôtre. On peut dire que cette affirmation a été l'âme de sa vie, et de quelle vie ! N'oublions pas les épreuves sans nombre auxquelles sa foi a été soumise. Jamais une hallucination d'un moment n'aurait pu tenir contre une telle continuité de persécutions et de souffrances. Il faut lire la 2e Epître aux Corinthiens, pour voir par quel crible a passé la conviction de cet homme, flagellé cinq fois par les Juifs, battu de verges trois fois, malgré son privilége de citoyen romain, lapidé à Lystres au point qu'on le crut mort, enchaîné et mis en prison à sept reprises différentes avant son martyre, etc., etc. (1). Or, je le répète, la vision du chemin de Damas a été le principe de sa force ; elle est restée sa consolation et son soutien au milieu de tant d'attaques et de tourments. Il invoque sans cesse cet argument décisif, dans la 1re Epître aux Corinthiens comme dans l'Epître aux Galates, chaque fois qu'il est obligé d'établir sa propre autorité (2). Donc,

(1) 2e *aux Cor.* IX, 24-27.

(2) 1re *aux Cor.*, IX, 1 : « N'ai-je pas vu Jésus-Christ Notre-Seigneur ?... » XV, 8. « Et enfin, après tous les autres, il s'est fait voir aussi à moi, comme à l'avorton... » *Gal.*, I, 15, 16.

ce fait capital, il a dû l'examiner attentivement, le repasser dans son esprit, discuter ses souvenirs, pour voir s'il n'avait pas été la dupe de son imagination : une croyance si persistante, si contraire à ses préjugés antérieurs, n'a pu être que le fruit d'une conviction profonde et réfléchie. Il ne suffit pas de dire que saint Paul « a été en proie à des hallucinations sur le chemin de Damas ; » il faut aller plus loin dans cette supposition et soutenir que ce haut et puissant esprit, « médiocrement mystique (1), » d'après M. Renan, a été halluciné toute sa vie : halluciné, quand, sur la foi de l'apparition céleste, il recevait le baptême à Damas, après y être allé dans le but de venger la loi mosaïque ; halluciné, lorsque, vingt-quatre ans plus tard, il racontait aux Juifs de Jérusalem sa merveilleuse conversion ; halluciné, quand il répétait les mêmes détails devant le roi Agrippa ; halluciné, lorsqu'il écrivait dans ce sens aux Corinthiens et aux Galates ; halluciné toujours et partout. Or, une hallucination habituelle, permanente, c'est de la folie. Eh bien, est-ce un fou qui a écrit l'Epître aux Romains ? Qui oserait le dire sans folie ? Et pourtant c'est là qu'il faut en venir pour prétendre que saint Paul est resté toute sa vie sous le coup d'une commotion cérébrale qui lui avait fait envisager un accès de fièvre pernicieuse comme une révélation divine.

Mais prenons l'affirmation à son point de départ. Saul ne se trouvait pas seul sur le chemin de Damas. Ses compagnons, chargés d'exécuter conjointement avec lui la commission du grand-prêtre, étaient là pour redresser son erreur. Si tout s'était réduit à une hallucination de Saul, ils auraient pu lui dire : Vous avez cru voir une lumière, entendre une voix ; mais, en réalité, vous n'avez ni vu ni entendu ; il ne s'est rien passé d'extraordinaire. De deux

(2) *Les Apôtres*, 210.

choses l'une : ou les compagnons de saint Paul ont été convertis comme lui par le fait miraculeux qu'il raconte, et alors leur témoignage fortifie le sien ; ou bien ils sont restés incrédules, et, dans ce cas, leur incrédulité devait le porter à réfléchir et à examiner avec d'autant plus de soin ses propres impressions. Il y a plus : « le singulier, l'étrange événement » du chemin de Damas a été suivi de faits non moins singuliers ni moins étranges. Un chrétien de Damas reçoit du Seigneur l'ordre de se rendre vers le persécuteur acharné de la foi ; une vision avertit Saul de cette visite ; le nouveau converti recouvre la vue instantanément par l'imposition des mains d'Ananie (1). Il est facile de dire, pour se tirer d'embarras : « Saul *crut* voir Ananie... il se *crut* guéri... de petites écailles tombèrent, *dit-on*, de ses yeux (2). » Mais tout cela n'est pas sérieux. On n'est pas guéri subitement d'une cécité par le fait seul qu'on croit l'être. Sur ce point, aucune illusion n'est possible. Ou le fait est vrai, ou narrateurs, témoins et acteurs, tous s'accordent à nous tromper (3) ; et, comme M. Renan le faisait remarquer autrefois, Starck avait quelque raison de dire aux demi-rationalistes : « Vous vous tireriez plus facilement d'affaire en disant que personne ne connaît les drôles qui racontent de pareilles aventures ; que ce sont d'insignes menteurs ; et que tout ce qu'on allègue en faveur de leur probité est un conte en l'air (4). »

Strauss, à qui M. Renan doit les hallucinations qu'il prête à saint Paul, Strauss prétend qu'une croyance à

(1) *Actes des Apôtres*, IX, 10, 18.

(2) *Les Apôtres*, 185.

(3) C'est saint Paul lui-même qui raconte sa guérison instantanée : « Et moi, au même instant, je le regardai. (*Actes*, XXII, 13.) » M. Renan appelle la privation de la vue « une maladie nerveuse (p. 185). » C'est une médecine d'un nouveau genre à l'usage des romanciers.

(4) *Liberté de Penser*, art. du 15 avril 1849.

quelque vision céleste pouvait facilement résulter de l'état d'exaltation où se trouvait Saul en allant à Damas (1). « L'Apôtre, ajoute M. Renan, nous apprend lui-même qu'il était sujet aux visions (2). » Permettez : dans sa deuxième Epître aux Corinthiens (XII, 1 et ss), saint Paul nous parle des révélations dont il fut favorisé postérieurement à sa conversion ; mais pas une syllabe n'insinue qu'il ait eu ou cru avoir une vision quelconque avant celle du chemin de Damas. N'intervertissons pas l'ordre des temps : c'est l'état moral du pharisien Saul qu'il s'agit de considérer, et non la situation exceptionnelle où la grâce divine a mis plus tard le grand Apôtre. On nous dit que « Paul était sous le coup de la plus vive excitation, que l'exaltation de son cerveau était à son comble (3). » D'abord, ni Strauss, ni M. Renan n'ont reçu aucun nouveau détail concernant cette exaltation : tout ce qu'ils savent comme nous, c'est que le zélateur passionné de la loi de Moïse marchait vers Damas pour y persécuter les chrétiens. Mais admettons que ce zèle fanatique fût capable d'amener une hallucination. Dans quel sens la vision aurait-elle dû se produire ? Consultons à cet égard les lois de la psychologie. Elles nous diront que, d'après le cours naturel des choses, la vision se serait produite, sans le moindre doute, dans le sens des idées de Saul, de ses passions, de ses préjugés, des sentiments et des dispositions de son âme. On comprendrait dans ce cas une apparition de Moïse, d'Elie, de quelque personnage de l'ancienne loi, annonçant à ce nouveau Phinées la colère de Dieu contre les chrétiens, et lui commandant de poursuivre sans pitié cette nouvelle secte qui menaçait les Juifs dans ce qu'ils avaient de plus cher et de

(1) *Das Leben Jesu*, p. 303, Leipzig, 1864.
(2) *Les Apôtres*, 182.
(3) Ibid., 175, 181.

plus sacré. Voilà ce que les ardeurs d'une imagination échauffée auraient dû lui représenter, dans l'hypothèse d'une hallucination (1). Mais une vision directement contraire à l'état de son âme, aux tendances de son esprit et à ses préventions; une apparition de ce Jésus de Nazareth, qu'il regardait comme un imposteur et un blasphémateur justement condamné à mourir sur une croix; une pareille apparition au moment même où Saul, tout préoccupé de l'exécution de son mandat, s'apprête à persécuter les chrétiens avec le plus de chaleur et de violence, cela ne se comprend point : c'est un effet tout opposé à la cause qu'on voudrait imaginer; c'est le renversement complet des lois psychologiques; et lors même que le témoignage de l'Apôtre, son affirmation si nette et si constante, jointe au caractère et aux conséquences du fait, ne rendraient pas une illusion de ce genre absolument incroyable, l'état d'âme de Saul suffirait pour en démontrer la haute invraisemblance, disons mieux, l'impossibilité.

Nous avons vu que M. Renan attribue à un accès de fièvre pernicieuse, accompagné de transport au cerveau, ce qu'il appelle les hallucinations de saint Paul. Pour être juste, nous devons ajouter que, par une mesure de précaution dont il faut lui savoir gré, il se sert, contre son

(1) Strauss a très-bien entrevu la conséquence toute naturelle qu'on devrait tirer de l'état moral de Saul, dans l'hypothèse d'une hallucination. « A vrai dire, écrit-il, on pourrait croire que de pareilles dispositions auraient dû amener une vision de Moïse ou d'Elie, plutôt qu'une apparition du Christ. (*Das Leben Jesu*, p. 303.) » Mais le panthéiste allemand écarte cette réflexion si sensée, pour se rejeter sur la supposition imaginaire d'un changement intervenu dans les convictions de Saul, antérieurement à la vision du chemin de Damas. Or, comme nous l'avons démontré, les déclarations expresses de saint Paul détruisent ces conjectures, dont le moindre défaut serait d'ailleurs de ne reposer sur aucun fondement.

habitude, du mot *peut-être* (1) : ce qui lui laisse des ouvertures pour imaginer quantité d'autres accidents ou maladies. Ici, tous les éléments de la nature vont se réunir pour accabler le pauvre voyageur; et s'il en sort vivant, ce ne sera pas la faute du romancier. D'abord, « *à ce qu'il paraît,* Saul avait les yeux enflammés, *peut-être* un commencement d'ophthalmie (2). » Sur quoi on nous renvoie à *Act.* IX, 8, 9, 18; XXII, 11, 13. En vérifiant les textes, on y trouve bien que saint Paul a été frappé d'aveuglement par suite de l'apparition céleste; mais que, déjà auparavant, il ait eu un commencement d'ophthalmie, c'est un détail inédit que M. Renan vient d'apprendre tout récemment de l'Apôtre lui-même ou de l'un de ses compagnons. Sur ces entrefaites un orage se forme dans les flancs de l'Hermon. A vrai dire, M. Renan n'a pas de renseignements bien positifs sur cet orage, qui ne lui paraît que *vraisemblable* (3) ; mais, en attendant de plus amples informations, il aurait tort de ne pas le tenir pour certain. Car, l'on comprend tout de suite l'importance capitale de ce rassemblement de nuages. Comme saint Paul était arrivé à l'âge de trente ans sans avoir jamais vu d'orage, il devait tout naturellement prendre le premier éclair venu pour une lumière extraordinaire, et se convertir sans plus tarder. Donc l'orage approche; le tonnerre gronde, et, à quelque roulement plus prolongé que les autres, Saul croit entendre ces paroles : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » Non pas précisément que l'orage se crût persécuté : c'était une illusion, mais « il était naturel que Paul prêtât à la voix de l'orage ce qu'il avait dans son propre cœur (4). » Arrive enfin un coup de soleil pour achever la conversion du

(1) *Les Apôtres,* 179.
(2) Ibid., 179.
(3) Ibid., 181.
(4) Ibid., 181.

voyageur. A cet endroit du récit, je m'imagine que tout lecteur tant soit peu attentif aura été tenté d'interrompre l'auteur pour lui dire : Pourquoi donc avez-vous tant retardé l'effet des rayons solaires? Vous avez fait passer Saul par les « âpres et *brûlantes* régions de la Gaulonitide et de l'Iturée ; » c'est dans cette plaine, « dévorée par le soleil, » qu'il eût fallu placer le fameux coup, et non pas « sous les *frais* ombrages des jardins de Damas (1). » — J'y avais bien pensé, répond le romancier, mais il me fallait transporter le coup de soleil sous « les frais ombrages des jardins de Damas, » autrement la conversion de saint Paul restait inexpliquée ; et d'ailleurs, il y avait un orage ce jour-là. — Oui, sans doute, il y avait un orage ce jour-là ; mais d'ordinaire, quand le ciel est sombre et chargé de nuages, le soleil ne brille que par son absence : ce n'est pas tout à fait le moment pour lui prêter une action si foudroyante. — Votre observation ne manque pas de justesse, reprend l'auteur ; seulement, vous ne considérez pas assez qu'en Orient les orages ont un caractère tout particulier. On y reçoit des coups de soleil alors même que le soleil ne brille pas. Du reste, s'il vous répugne d'admettre ce phénomène assez étrange, je l'avoue, vous avez toujours le choix entre un accès de fièvre pernicieuse avec transport au cerveau, un éclair suivi d'un long éblouissement et une commotion cérébrale produite par un éclat de foudre (2). Et, enfin, si vous n'êtes pas satisfait, vous devez vous rappeler *qu'un petit hasard* nous a suffi pour expliquer la résurrection de Jésus-Christ. De même, « quelque *circonstance insignifiante* aux yeux de tout autre dut suffire pour mettre Saul hors de lui (3), » et par conséquent pour

(1) *Les Apôtres*, 178-179.
(2) Ibid., 182.
(3) Ibid., 182.

rendre compte « d'un des faits les plus importants de l'histoire de l'humanité (1). »

Quelles pauvretés ! Un accès de fièvre pernicieuse *peut-être*, une inflammation d'yeux *à ce qu'il paraît*, un orage *qui n'est pas invraisemblable*, un coup de soleil *peu important*, et, pour tout résumer, une circonstance *insignifiante*, voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer « l'événement étrange qui a exercé une si grande influence sur la foi du monde (2). » Laissons là ces pages burlesques, et finissons par l'analyse des sentiments que l'auteur prête au nouveau converti. Si Paul ne retourna pas de suite à Jérusalem, c'est, dit M. Renan, que « sa position auprès des douze aurait eu quelque chose de délicat (3). » Il me semble pourtant qu'il n'est pas difficile de trouver une raison bien plus simple et plus naturelle. Comment veut-on que l'Apôtre ait pu avoir un seul instant l'idée de retourner immédiatement à Jérusalem, lui qui venait d'en sortir avec une commission du grand-prêtre pour sévir contre les fidèles de Damas? C'eût été s'exposer à une mort certaine et exciter en pure perte la fureur des Juifs jusqu'au paroxysme. Si quelque chose devait nous étonner, c'est qu'il ait osé y reparaître trois ans après, à une époque où le souvenir de sa défection était encore assez récent. Aussi ne fallut-il rien moins que le désir de voir le chef du Collége apostolique pour le décider à retourner dans une ville où sa conversion avait allumé contre lui tant de haines. Car il ne saurait y avoir le moindre doute sur le motif de ce voyage ; saint Paul l'indique expressément (4), et M. Renan ne le

(1) *Les Apôtres*, 177.
(2) Ibid., 178.
(3) Ibid., 187.
(4) *Ep. aux Gal.*, I, 18 : « Ensuite, après trois ans, je vins à Jérusalem pour voir Pierre, et je demeurai avec lui quinze jours. »

conteste pas : « Le désir de voir Pierre s'était éveillé en lui. Il *reconnaissait son autorité* et le désignait, comme tout le monde, du nom de *Képha*, la pierre (1). » Pourquoi donc nous parlez-vous de violences, d'inflexible personnalité, de nombreux déchirements que ce disciple insoumis aurait causés dans l'Église (2) ? » En vérité, vous forgez des anecdotes pour mystifier le lecteur. Que le persécuteur acharné des chrétiens, transformé en apôtre, ait pu trouver dans l'origine quelques défiances chez les fidèles de Jérusalem, « qui l'avaient vu si enragé, si cruel, si ardent à pénétrer dans les maisons, à déchirer le secret des familles pour chercher des victimes (3), » une telle réserve de leur part n'a certainement rien qui doive nous surprendre. Mais ces préventions si naturelles, si bien motivées par les antécédents de Saul, se dissipèrent très-vite devant l'évidence des faits. C'est saint Paul lui-même qui nous l'apprend : « Les Églises de Judée, écrit-il aux Galates, glorifiaient Dieu à mon sujet (4). » M. Renan se garde bien de citer ce texte, qui aurait suffi à lui seul pour convaincre ses lecteurs du soin qu'il prend de les induire en erreur.

On voudrait « mettre une sorte de mur entre les Apôtres et Paul (5) ; » mais ce mur n'a jamais existé que dans l'imagination de M. Renan. Quand le nouveau converti retourne pour la première fois à Jérusalem, chez qui va-t-il demeurer ? « Il demeurait, ce semble, dans la maison de Pierre, nous dit M. Renan (6). » Personne n'a jamais parlé du reste des Apôtres avec plus de respect et de véné-

(1) *Les Apôtres*, 207.
(2) Ibid., 186, 213.
(3) Ibid., 207.
(4) *Ep. aux Gal.*, I, 24.
(5) *Les Apôtres*, 210.
(6) Ibid., 207.

ration que saint Paul. Il ne songe pas un instant à séparer son autorité d'avec la leur, sachant bien que l'une et l'autre émanent d'une même source. Pour défendre son caractère d'apôtre contre les sectaires de la Galatie qui le contestent, il leur oppose qu'il est en communion avec Jacques, Pierre et Jean, qu'il appelle les colonnes de l'Église (1). Il assigne la première place dans l'Église aux Apôtres, qui sont pour lui, avec les prophètes, les fondements de l'édifice chrétien (2). Les Apôtres sont ses frères, des hommes qui, par leurs œuvres, rendent gloire à Jésus-Christ (3). « Cet orgueilleux, comme l'appelle M. Renan dans ce style qui peint à la fois l'écrivain et son œuvre, cet orgueilleux va jusqu'à se nommer « un avorton, le moindre des Apôtres, un homme qui ne mérite pas d'être appelé apôtre, parce qu'il a persécuté l'Église de Dieu (4). » Sans doute, quand les sectaires méconnaissent son autorité, il affirme, et avec raison, qu'il tient sa mission de Jésus-Christ, et non pas des hommes ; qu'il a travaillé autant et plus que les autres, lui, ou plutôt la grâce de Dieu qui est en lui. Mais, en prouvant à ses détracteurs qu'il avait répondu à un appel direct du Fils de Dieu, sans l'intermédiaire d'aucun homme, Paul ne diminuait pas plus la dignité de ses frères dans l'apostolat, que ceux-ci ne songeaient à rabaisser la sienne.

Parmi les plaisanteries de M. Renan, la plus naïve est sans contredit celle qui tend à faire de saint Paul le fondateur du protestantisme (5). Si, parmi les Apôtres, il en est un qui ait appuyé avec force sur le principe de l'au-

(1) *Ep. aux Gall.*, II, 9
(2) *Ep. aux Ephés.*, II, 20 ; IV, 11.
(3) 2e *aux Cor.*, VIII, 23.
(4) 1re *aux Cor.*, XV, 8, 9.
(5) *Les Apôtres*, 187.

torité doctrinale, sur la nécessité de se soumettre aux pasteurs légitimes en matière de foi, c'est assurément saint Paul. Est-ce que vraiment « le chrétien dégagé de toute autorité » a fait son entrée dans le monde avec l'homme qui disait aux préposés de l'Église d'Éphèse : « Veillez à tout le troupeau sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques pour *gouverner* l'Église de Dieu (1) ? » Entendait-il laisser à chacun la liberté de prêcher l'Évangile à sa façon, lui qui écrivait aux Galates : « Si un ange du ciel vous évangélisait autrement que nous vous avons évangélisés, qu'il soit anathème (I, 8) ? » Reconnaissait-il à chaque fidèle le droit de se former une croyance particulière, individuelle, différente de la croyance générale de l'Église, lui qui, dans l'Épître aux Galates, défendait les hérésies sous peine de damnation (V, 20, 21) ; lui qui écrivait aux Romains : « Je vous prie d'observer ceux qui font des dissensions contre la doctrine que vous avez apprise, et de vous éloigner d'eux (XVI, 17) ; » et aux Corinthiens : « Je vous conjure tous d'avoir un même langage, de ne pas souffrir de schismes parmi vous, d'être tous unis ensemble dans une même pensée et dans un même sentiment (I, 10) ? » Dégageait-il le chrétien de toute autorité quand il écrivait aux Éphésiens : « Dieu lui-même a donné à son Église quelques-uns pour être apôtres, d'autres pour être prophètes..., afin qu'ils s'appliquent aux fonctions de leur ministère jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi, et afin que nous ne soyons pas comme des enfants flottants, et que nous ne nous laissions pas emporter çà et là à tout vent de doctrine (2) ? » Ou bien regardait-il

(1) *Actes des Apôtres*, XX, 28.

(2) *Ep. aux Eph.*, IV, 11. Nous ne parlons pas des Épîtres à Timothée et à Tite, lesquelles traitent *ex professo* de l'autorité doctrinale et du gouvernement ecclésiastique.

l'Écriture-Sainte comme l'unique règle de foi, lui qui prêchait l'Évangile avant que la plupart des écrits du Nouveau-Testament eussent été composés ? Attribuer à saint Paul un pareil système, c'est une de ces énormités qui dépassent toute limite, mais qui, du reste, ne sont nullement déplacées dans un ouvrage où l'on prétend expliquer la conversion du grand Apôtre de la manière que nous venons de voir.

L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME

Il ne saurait entrer dans notre plan de vouloir démontrer la divinité du christianisme par les merveilles de son établissement. Cette preuve a été exposée tant de fois, et avec une telle richesse de développements, qu'il serait difficile d'y rien ajouter de nouveau. A partir de saint Justin, tous les apologistes des premiers siècles ont fait valoir, soit contre les Juifs, soit contre les païens, le caractère miraculeux d'une propagation aussi rapide qu'universelle (1). Depuis lors, cette thèse si évidente pour tout esprit non prévenu n'a cessé de fournir aux défenseurs du christianisme une matière à d'éloquentes démonstra-

(1) Saint Justin, *Dialogue avec le juif Tryphon*, 117, 121. — Saint Irénée, *Contre les Hérésies*, l. I, ch. x, 2. —Tertullien, *Contre les Juifs*, VII; *Apolog.* XXXVII. — Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 18. — Origène, *Contre Celse*, I, 26; II, 79. — Arnobe, *Contre les Gentils*, I, 55; II, 5, 12.

tions (1). Parmi les incrédules eux-mêmes, les plus obstinés n'ont pu s'empêcher de reconnaître que, dans le fait de cette diffusion si prompte et si générale, il n'y a aucune proportion naturelle entre les obstacles et les moyens, entre la cause et l'effet. Bayle disait à ce propos : « L'Évangile prêché par des gens sans nom, sans étude, sans éloquence, cruellement persécutés et destitués de tous les moyens humains, ne laissa pas de s'établir en peu de temps par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier, et qui prouve que c'est *l'ouvrage de Dieu* (2). » Ce que Bayle nomme l'ouvrage de Dieu paraissait à Rousseau un *prodige continuel :* « Après la mort de Jésus-Christ, écrivait-il, douze pauvres pêcheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode était simple ; ils prêchaient sans art, mais avec un cœur pénétré ; et de tous les miracles dont Dieu honorait leur foi, le plus frappant était la sainteté de leur vie. Leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux... Tous les chrétiens couraient au martyre, tous les peuples couraient au baptême : l'histoire de ces premiers temps était un prodige continuel (3). » Quant à Gibbon, il a bien essayé d'expliquer par des causes naturelles les progrès du christianisme. Mais celles qu'il énumère en supposent d'autres qui seules les rendent possibles : aussi les appelle-t-il des *causes secondes.* Il en donne cinq : 1° le

(1) Voir entre autres Bullet, *Histoire de l'Établissement du Christianisme ;* La Luzerne, *Dissert. sur la vérité de la religion;* Duvoisin, *Démonstration évangélique;* Frayssinous, *Défense du Christianisme;* Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, livre XXIV ; Mgr Gousset, *Théologie dogmatique*, t. I, p. 454 et ss., etc., etc.

(2) *Diction. critique*, article *Mahomet*, remarque O, édit. d'Amsterdam, 1734, t. IV.

(3) *Réponse au Roi de Pologne,* Edit. de Paris, 1829, *Discours,* p. 64 et 65.

zèle des Apôtres ; 2° le dogme de l'immortalité de l'âme ; 3° le pouvoir de faire des miracles ; 4° les vertus des premiers chrétiens; 5° la perfection du gouvernement de l'Église (1). Fort bien ; mais d'où provenaient le zèle des Apôtres et la sainteté des premiers chrétiens? Qui est-ce qui avait appris à ces ignorants à organiser le gouvernement de l'Église avec une telle perfection ? Pourquoi le dogme de l'immortalité de l'âme a-t-il eu plus d'efficacité sur leurs lèvres que dans la bouche de Socrate et de Platon? S'ils ont eu réellement le pouvoir de faire des miracles, comment une puissance si extraordinaire serait-elle une cause *naturelle* de leur succès? Voilà ce que Gibbon aurait dû expliquer au préalable. Ses raisons ne prouvent rien, ou elles vont directement contre sa thèse. Aussi la tentative de l'incrédule anglais n'a-t-elle servi qu'à faire mieux ressortir le caractère miraculeux de la propagation de l'Evangile.

M. Renan a t-il été plus heureux que Gibbon, en voulant rendre compte de ce phénomène unique dans l'histoire du monde? D'abord, suivant son habitude, il a soin de se contredire lui-même, et par conséquent de nous laisser dans le doute sur son vrai sentiment. Ainsi, nous lisons d'une part « que la foi nouvelle faisait de proche en proche *d'étonnants* progrès (2). » Un peu plus loin la surprise augmente : « Quand on songe, dit l'auteur, que, dix ans après la mort de Jésus, sa religion a déjà un nom en langue grecque et en langue latine dans la capitale de la Syrie, *on*

(1) Gibbon, *Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain*, c. xv. Paris, 1812, tome III, p. 3 : « Il peut être permis de demander, avec toute la soumission convenable, non pas quelle fut la *cause première* des succès rapides de l'Eglise chrétienne, mais quelles en ont été les *causes secondes*. »

(2) *Les Apôtres*, 215.

s'étonne des progrès accomplis *en si peu de temps* (1). » Puis, par un retour subit, il n'y a plus d'étonnement que sur un point, « c'est que la conversion du monde aux idées chrétiennes se soit faite *si lentement* et si tard (2). » De deux choses l'une, ou M. Renan ne sait ce qu'il doit en penser, ou il oublie d'une page à l'autre ce que lui a dicté son imagination.

Arrêtons-nous à la seconde opinion, et mettons la première sur le compte d'anciennes réminiscences. M. Renan affirme que la réussite de l'entreprise des missionnaires chrétiens n'a pas été un miracle (3). A l'entendre, le monde entier était là, ne demandant pas mieux que de se convertir à l'Évangile, et prêt à répondre au premier appel qu'on lui en ferait. Voyons si ce tableau est conforme à la réalité. Pour commencer par les Juifs, est-ce chez eux que l'on prétend trouver des dispositions si favorables à un changement de religion? Aucune époque de leur histoire ne nous les montre aussi attachés à leur culte, à leur temple, à leurs institutions. Ils se cramponnaient avec une énergie sauvage aux restes de leur nationalité, repoussant tout ce qui pouvait la menacer, pour n'accepter que ce qui caressait leurs rêves d'indépendance et de domination temporelle. Le fantaisiste est obligé d'en convenir : « Jamais la foi juive n'avait fait de tels progrès (4). » Une fièvre extraordinaire dévorait le peuple juif, et exaltait jusqu'au fanatisme son zèle pour la Loi. Les temps de la prédication apostolique sont ceux où commencent à paraître les zélotes, ces sicaires qui croyaient faire l'œuvre la plus agréable à Dieu en tuant quiconque manquait devant eux à une des

(1) *Les Apôtres*, 236.
(2) Ibid., 303.
(3) Ibid., 366.
(4) Ibid., 253.

prescriptions légales (1). C'était l'époque où les entreprises politiques de Judas le Gaulonite, de Theudas, et beaucoup d'autres du même genre, avaient surexcité la nation tout entière en flattant les chimères qu'elle nourrissait depuis tant d'années (2). Ah! si le christianisme s'était présenté à elle comme une tentative de délivrance nationale, nul doute qu'il n'eût trouvé un écho naturel dans des âmes où le patriotisme se confondait avec l'amour de la Loi. Mais un Messie crucifié par la nation elle-même pour avoir voulu détruire le temple, abroger la Loi et mettre le peuple privilégié sur la même ligne que les Gentils, c'est tout ce que l'on pouvait imaginer de plus contraire, de plus antipathique aux Juifs, tels qu'ils étaient devenus par suite de leurs aberrations religieuses. Qu'on juge par un seul trait de la situation des esprits. Après trois années de prédication, et malgré l'excellence de sa doctrine, la grandeur de ses œuvres, la sainteté de sa vie, Jésus-Christ n'avait groupé autour de lui qu'un nombre de disciples relativement peu considérable. Vingt ans plus tard arrive à Jérusalem un Juif d'Égypte annonçant la délivrance de la nation; et aussitôt trente mille hommes le suivent dans le désert (3). C'est que le courant des idées allait de ce côté-là, et non vers une délivrance purement morale, vers la prédication de la pénitence, encore moins, vers l'abrogation de la loi de Moïse. Plus on réfléchit à l'état moral des Juifs, à leurs espérances, à leurs préjugés et à leurs passions, plus l'on se convainc que toute conquête tant soit peu sérieuse dans leurs rangs était humainement impossible. Pour eux, se convertir à l'Évangile, ce n'était pas seulement

(1) *Les Apôtres*, 264, 265.

(2) Ibid., 263, 260.

(3) Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, VIII, 6; *De Bello jud.*, II, XIII, 5; *Actes des Apôtres*, XXI, 38.

renoncer à leurs plus chères illusions ; c'était reconnaître de plus que la nation avait commis un déicide en mettant à mort le vrai Messie, qu'elle avait été infidèle à sa mission; etc. Eh bien, de pareilles idées devaient-elles trouver un accès facile chez un peuple qui se regardait comme le peuple élu, la race bénie de Dieu, et qui, dans son fol orgueil de nation privilégiée, repoussait toute égalité religieuse et morale avec le reste du genre humain ? Pour le croire, il faut être aussi étranger à la connaissance du cœur humain, qu'à l'histoire d'Israël depuis l'ère des Macchabées.

Et qu'on ne dise pas que l'idée d'un Messie crucifié, jointe à celle d'une abrogation de la loi mosaïque, pouvait entrer plus aisément dans l'esprit des Juifs hellénistes, de ceux qui vivaient en dehors de la Palestine. M. Renan voudrait se le persuader (1) ; mais c'est encore là une erreur qui se dissipe devant un examen attentif des faits. Sans doute, par suite de leur contact avec les autres peuples, les Juifs de la dispersion ne partageaient pas toutes les préventions nationales de leurs coreligionnaires de la Palestine ; ils se montraient moins rigoureux dans l'admission des prosélytes, dans l'observation des cérémonies de la Loi. Mais que cette Loi dût faire place à un ordre de choses où, Juifs et Gentils, tous vivraient sur un pied de complète égalité, affranchis à jamais de toute observance légale, et qu'un homme crucifié par la Synagogue, par le conseil suprême de la nation sainte, dût établir ce royaume tout spirituel, voilà une idée qui les heurtait de front, qui les révoltait jusqu'au fond de l'âme, non moins que leurs frères de la Judée, parce que la notion du Messie s'était complétement altérée chez les uns comme chez les autres. Pour le démontrer, prenons la colonie juive qui, par son caractère et ses tendances, s'éloigne le plus de la mère-

(1) *Les Apôtres*, 113.

patrie, la colonie juive de l'Égypte ; et dans le sein de cette colonie, l'esprit le plus large et le plus élevé qui ait marqué dans le judaïsme à l'époque des Apôtres, Philon. On pourrait s'attendre à trouver chez un tel homme des idées moins grossières touchant le règne messianique que dans le reste de la nation. Pas le moins du monde : le juif d'Alexandrie partage tous les préjugés de ses contemporains contre le royaume de Dieu, tel que l'Évangile voulait le réaliser (1). A l'entendre, la loi de Moïse ne devra jamais être abrogée dans le moindre détail. Aussi longtemps que durera le genre humain, dit-il dans son *Traité de la Monarchie*, on portera des offrandes au temple de Jérusalem (2). Si un philosophe qui a fait de si fortes concessions à l'hellénisme, n'en est pas moins resté emprisonné dans les limites étroites de la nationalité juive, au point d'admettre l'éternité du rituel mosaïque, que faut-il penser du vulgaire des esprits, bien moins capables que lui de dépasser une pareille conception? Aussi Philon ne parle-t-il même pas de la religion chrétienne dans ses nombreux écrits, tant elle répondait peu à l'idéal qu'il s'était formé du règne messianique. Donc, pas plus chez les « hellénistes » que chez les « Hébreux, » le dogme d'un Messie crucifié, substituant à la loi mosaïque un culte universel, le culte « en esprit et en vérité, » n'avait la moindre chance d'être accueilli avec quelque faveur.

De là vient que les Juifs se montrèrent toujours et partout les ennemis les plus acharnés du christianisme naissant. M. Renan est obligé d'en convenir : « Ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'à l'époque où nous sommes, les persécuteurs du christianisme ne sont pas les Romains ;

(1) Philon, *de vita Mosis*, l. II, § 3 ; *de Execrationibus*, § 9 ; *de Præmiis et Pœnis*, § 19.

(2) L. II, § 3.

ce sont les Juifs orthodoxes... C'est Rome qui empêchait le judaïsme de se livrer pleinement à ses instincts d'intolérance et d'étouffer les développements libres qui se produisaient dans son sein. Toute diminution de l'autorité juive était un bienfait pour la *secte* naissante (1). » Hébreux ou Juifs hellénistes, tous se rencontraient dans une commune opposition. A Antioche de Pisidie, à Icone, à Lystres, à Thessalonique, à Bérée, à Corinthe, partout où arrivent les prédicateurs de l'Evangile, ce sont les Juifs qui les persécutent avec le plus de violence, qui les dénoncent aux magistrats, qui soulèvent contre eux les populations (2). Ils sentent fort bien que reconnaître le Messie dans Jésus de Nazareth, c'est imprimer à leur race le plus terrible des stigmates, celui du déicide. On s'explique par là cette résistance opiniâtre qu'ils opposent à l'annonce de la bonne nouvelle. Et cependant, malgré tant de préjugés, des dispositions tellement hostiles, un attachement si aveugle et si passionné à leur loi, ce qui était pour les Juifs un « scandale (3), » selon l'expression de saint Paul, a triomphé rapidement dans une grande partie de la nation. « En l'an 38, cinq ans après la mort de Jésus, nous dit M. Renan, et un an peut-être après la mort d'Etienne, toute la Palestine en deçà du Jourdain avait entendu la bonne nouvelle des missionnaires partis de Jérusalem (4). » Quand l'auteur ajoute que « les orthodoxes rigides s'y prêtaient peu (5), » il montre une fois de plus qu'il ne lit pas les textes avec attention. Car saint Luc nous apprend qu'à Jérusalem, dès les premiers temps de la prédication évangélique, « un grand nombre de prêtres obéissaient à la

(1) *Les Apôtres*, 143, 251.
(2) *Actes des Apôtres*, XIII, XIV, XVII, XVIII.
(3) 1re *aux Cor.*, I, 23.
(4) *Les Apôtres*, 162.
(5) Ibid., 113.

foi (1). » Or, le sacerdoce juif se distinguait entre toutes les classes de la nation par sa haine contre la nouvelle religion. Un peu plus loin, l'auteur des *Actes* nous parle de « pharisiens qui avaient embrassé la foi (2). » Ce n'est encore pas dans cette secte qu'il faut chercher des dispositions naturellement bienveillantes pour le christianisme. La propagation de l'Évangile parmi les Juifs a été si rapide que, trente ans après la mort de Jésus-Christ, saint Jacques pouvait adresser son Épître « aux douze tribus qui sont dans la dispersion, » et saint Pierre sa première Lettre aux « élus de la dispersion dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie. » De toutes parts des églises s'étaient formées, et presque partout les synagogues en avaient fourni le premier noyau. C'est ce que l'on voit assez par les *Actes des Apôtres* et par les *Épîtres* de saint Paul. Comment donc s'était opéré un changement si prodigieux ? Il n'y a pas de cause naturelle qui puisse suffire pour l'expliquer. Car l'état moral des Juifs, leurs vues erronées sur le Messie, leurs passions politiques, leur redoublement de ferveur pour la Loi, tout, jusqu'à leur zèle jaloux pour l'honneur de leur race, accusée d'avoir méconnu et mis à mort le Fils de Dieu, tout aurait dû amener le résultat contraire ; et l'opposition violente, haineuse, des uns n'en montre que mieux combien la grâce divine rencontrait chez les autres de préjugés à vaincre et d'obstacles à briser.

Ce n'est donc certes pas dans les dispositions des Juifs à l'égard du christianisme qu'on pourrait trouver les motifs d'une propagation si prompte et si générale. Serait-ce du moins dans l'état religieux et moral du monde païen ? Y a-t-il là des causes de succès qui effacent ou qui amoin-

(1) *Actes des Apôtres*, VI, 7.
(2) Ibid., XV, 5.

drissent le caractère miraculeux de ce grand fait? M. Renan le pense; mais tout en pensant ainsi, il se donne la peine de prouver le contraire. Examinons en effet le tableau qu'il nous trace de l'Empire romain au temps de la prédication apostolique. Commençons par Antioche, la première étape du christianisme sur la route qu'il devait suivre à travers le monde païen. Qu'était-ce que cette métropole de l'Orient, « où le succès de la prédication chrétienne fut très-grand, où les faubourgs parlant syriaque donnèrent à la *secte* de nombreux adeptes, où le christianisme eut une si vigoureuse continuité, etc. (1)? » Cette ville, qui devint « le point de départ de l'Eglise des Gentils, le foyer primordial des missions chrétiennes, » Antioche était « la capitale du mensonge, la sentine de toutes les infamies, un foyer de putréfaction morale où l'avilissement des âmes était effroyable... C'était une ville de courses, de jeux, de danses, de processions, de fêtes, de bacchanales; un luxe effréné, toutes les folies de l'Orient; les superstitions les plus malsaines, le fanatisme de l'orgie... C'était comme un enivrement, comme un songe de Sardanapale, où se déroulaient pêle-mêle toutes les voluptés, toutes les débauches, n'excluant pas certaines *délicatesses* (car il faut toujours que M. Renan trouve quelque chose de *délicat* jusque dans la boue) (2). » Et enfin, pour résumer d'un trait la situation morale de « cette ville de plaisir, » on nous dit que « le *fleuve de boue* qui, sortant par l'embouchure de l'Oronte, venait inonder Rome, avait là sa source principale (3). »

Voilà ce qu'était Antioche, d'après M. Renan. Je demande maintenant à tout homme qui n'a pas perdu le sens

(1) *Les Apôtres,* 223, 228.
(2) Ibid., 218, 219, 221.
(3) Ibid., 221.

de la réflexion, si c'est dans une pareille ville que la prédication chrétienne devait avoir *naturellement* un « très-grand succès. » Je demanderai à l'auteur lui-même s'il croit sérieusement avoir affaibli le caractère miraculeux du triomphe de l'Evangile, en décrivant avec tant de complaisance « le fleuve de boue dont Antioche était la source principale? « De quelle manière faudrait-il s'y prendre, pour mieux démontrer que la propagation si rapide de l'Evangile, dans un tel milieu, a été l'ouvrage de Dieu, comme disait Bayle, ou un prodige continuel, selon l'expression de Rousseau? Est-ce au sein d'une cité « où l'espèce humaine était arrivée à un degré de corruption dont nous avons de la peine à nous former une idée (1), » est-ce là que les missionnaires chrétiens pouvaient trouver un point d'appui solide pour une religion qui, loin de parler à l'imagination, à l'intérêt ou aux sens, prêchait la pénitence, la mortification, le mépris des plaisirs, l'amour des souffrances et de la croix? Est-ce dans ce pêle-mêle de toutes les voluptés et de toutes les débauches qu'ils pouvaient espérer un accueil favorable pour une morale chaste, sévère, qui réprime tous les mauvais penchants de la nature, qui repousse jusqu'à la pensée du mal, qui ne flétrit pas moins le désir coupable caché au fond de l'âme que l'acte criminel accompli au dehors? Ce « foyer de putréfaction morale » était-il de nature à produire par lui-même les plus beaux fruits de sainteté qu'on eût encore vus? Pour soutenir une pareille thèse, il faut renoncer à toute logique, renverser les lois de l'ordre moral, et alors rien n'empêchera plus de prétendre que le vice est la meilleure préparation à la vertu, et le progrès moral la conséquence naturelle de « l'avilissement des âmes » et du « fanatisme de l'orgie. »

Sans doute, nous sommes loin de le nier, » le site

(1) *Les Apôtres*, 219.

d'Antioche est un des plus pittoresques du monde... Un épais fourré de myrtes, de buis fleuri, de lauriers, de plantes toujours vertes et du vert le plus tendre, des rochers tapissés d'œillets, de jacinthes, de cyclamens, donnent à ces hauteurs sauvages l'aspect de parterres suspendus (1). » Cela est possible ; mais tous les cyclamens et toutes les jacinthes de la terre n'expliqueront jamais que la religion de la croix et l'austère morale de l'Evangile aient pu triompher si rapidement dans ce « foyer de putréfaction morale. » De même, nous admettons bien volontiers « qu'un tremblement de terre avait gravement endommagé la cité le 23 mars de l'an 37 ; et qu'un charlatan nommé Debborius prétendait empêcher le retour de tels accidents par des talismans ridicules (2). » A l'appui de son assertion, M. Renan cite les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* séance du 17 août 1865. Il n'a pas besoin d'une si grande autorité pour confirmer son dire. Mais quel rapport y a-t-il entre ce Debborius et les progrès du christianisme ? Est-ce que les prédicateurs de l'Evangile s'adressaient aux citoyens d'Antioche avec la prétention d'avoir découvert des remèdes contre les tremblements de terre ? Lorsqu'on en est réduit à soutenir « que des circonstances de cet ordre servirent *peut-être* les idées nouvelles (3), » on prouve l'impossibilité absolue d'expliquer le triomphe de l'Evangile par des causes purement humaines.

Nous disions en commençant qu'il serait difficile de rien ajouter à un argument si souvent développé et avec tant de succès. Nous nous étions trompé : M. Renan a trouvé le moyen d'enrichir par ses négations la preuve que les

(1) *Les Apôtres*, 221, 222.
(2) Ibid., 225.
(3) Ibid., 225.

apologistes de la foi avaient tirée jusqu'ici de l'établissement du christianisme. C'est pourquoi, au risque de prolonger cet examen critique au delà des limites que nous nous étions tracées, nous suivrons l'auteur dans sa course à travers l'Empire romain, pour montrer avec quel zèle il fait ressortir la divinité de la religion chrétienne, en signalant les obstacles humainement invincibles qu'elle a rencontrés dans le monde.

Lorsqu'on veut se faire une idée exacte des résistances que l'Évangile avait à vaincre pour triompher du monde, il faut considérer avant tout l'objet de la prédication apostolique. Sans doute, si le christianisme était « cette idylle, » ou « cette pastorale » que M. Renan vient de nous chanter en deux volumes ; s'il n'obligeait ses adhérents qu'à rêver « au milieu des vertes collines et des claires fontaines, » on comprendrait jusqu'à un certain point qu'il eût pu trouver un écho facile dans la société païenne. Mais il suffit de lire trois versets du Nouveau-Testament pour réduire ces fantaisies à leur juste valeur. Que prêchaient les Apôtres ? Ecoutons saint Paul : « Nous prêchons, écrit-il, un Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Grecs (1) ; » et, pour mieux montrer que tout son enseignement se résume dans ce dogme capital, il ajoute : « Je n'ai pas prétendu savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié (2). » Voilà ce qu'il fallait faire accepter aux païens, sans compter les autres mystères qui se rattachent à ce mystère fondamental, et qui ne leur paraissaient pas moins une folie. A côté de cette dogmatique étrange, inouïe, qui bouleversait toutes les idées reçues chez les Grecs et les Romains, les Apôtres prêchaient une morale qui devait soulever contre eux la plus violente des

(1) *Ire aux Cor.*, I, 23.
(2) Ibid., II, 2.

oppositions. Ils déclaraient la guerre à l'orgueil et à toutes les mauvaises passions de l'homme ; ils flétrissaient les vices que le paganisme avait divinisés ; ils remontaient ce « fleuve de boue » qui, sortant de mille sources, venait inonder Rome. A une société esclave des sens et de la volupté, ils annonçaient que rien d'impur n'entrera dans le royaume des cieux, que le corps de l'homme doit être un temple chaste où habite l'Esprit-Saint, qu'il faut mortifier la chair, crucifier le vieil homme avec ses convoitises déréglées, pour revêtir l'homme nouveau, l'homme créé dans la justice et dans la sainteté (1)... Telle est la doctrine qu'il s'agissait d'implanter dans le monde, et qui s'y est propagée avec un succès dont la grandeur et la rapidité constituent un vrai miracle.

Dira-t-on, pour atténuer le caractère miraculeux de ce fait, qu'un pareil enseignement répondait aux dispositions morales du monde païen ? Mais lisez donc le tableau qu'ont tracé de la société romaine les auteurs païens de l'époque, Tacite, Suétone, Sénèque, Juvénal, Pétrone, Apulée, etc., etc. Ou plutôt qu'on ne le lise pas, car il n'y a pas de pages plus dégoûtantes dans l'histoire du genre humain. *Corrumpere et corrumpi,* être corrompu et corrompre, comme disait Tacite, c'est le résumé des mœurs païennes du temps. Bornons-nous à ce que M. Renan vient de nous rappeler après tant d'autres écrivains qui ont traité la même matière. Il trouve que saint Paul a jugé beaucoup trop sévèrement la société romaine (2) ; mais les invectives de l'Apôtre peuvent paraître douces en regard de la description que nous fait le nouvel historien. « A Rome, dit-il, tous les vices s'affichaient avec un cynisme

(1) Voir toutes les Épîtres de saint Paul, en particulier *Ire aux Cor.*, VI ; *aux Éph.*, IV et V ; *aux Gal.*, V, etc.

(2) *Les Apôtres,* 309, note 1.

révoltant ; les spectacles surtout avaient introduit une affreuse corruption... Les portions ignobles de l'humanité prenaient par moments le dessus. L'esprit de vertige et de cruauté débordait alors et faisait de Rome un *véritable enfer*... Le reproche d'avoir empoisonné la terre, l'assimilation de Rome à une courtisane qui a versé au monde le vin de son immoralité, était juste à beaucoup d'égards (1). » Bref, c'était « une école d'immoralité et de cruauté, un égout où venaient s'amasser tous les éléments impurs, un foyer d'infection (2), » Certes, il faut en convenir, voilà un singulier milieu pour faire fleurir la chasteté et la pénitence : si c'est par de tels motifs qu'on prétend expliquer les succès de l'Évangile dans la capitale de l'Empire, nous ne pouvons qu'inviter l'auteur à multiplier ses preuves.

Mais, du moins, les provinces valaient-elles beaucoup mieux que Rome, sous le rapport moral ? M. Renan l'affirme quelquefois ; mais le plus souvent il prend la peine de prouver le contraire. En effet, comme nous l'avons vu, si l'on pouvait appeler Rome « un foyer d'infection, » Antioche, de son côté, était un « foyer de putréfaction morale (3). » D'ailleurs, c'est un fait attesté par tous les historiens, que Rome païenne devait en grande partie sa dépravation au contact des nations vaincues, et en particulier à l'influence des peuples orientaux. L'auteur le reconnaît : « Le mal venait surtout de l'Orient, de ces hommes infâmes que l'Egypte et la Syrie envoyaient à Rome (4). » Ailleurs, il avoue que « l'Égypte était alors un des pays les plus corrompus de l'univers (5). » Si, au

(1) *Les Apôtres*, 317, 310, 325, 385.
(2) Ibid., 305, 326.
(3) Ibid., 219.
(4) Ibid., 305.
(5) Ibid., 306.

lieu de se borner à une description vague et incomplète de l'Empire romain, il avait voulu étudier avec soin une province après l'autre, il aurait pu se convaincre que l'état moral de l'Asie-Mineure, de la Grèce, de l'Afrique romaine, n'était pas moins déplorable. Corinthe, Ephèse, Alexandrie, Carthage, tous ces grands centres où la foi chrétienne s'établit de si bonne heure et avec tant de succès, lui auraient offert des « foyers de putréfaction morale, » aussi infects qu'Antioche et Rome. La débauche y était devenue un culte, et la corruption y avait atteint ce point extrême où elle cesse d'être remarquée (1). Du reste, rendons cette justice à M. Renan, s'il s'est renfermé dans des généralités banales qui, en ne précisant rien, permettent de tout confondre, il a du moins trouvé un mot juste pour qualifier le siècle des Néron et des Caligula, des Messaline et des Agrippine : « En somme, dit-il, le milieu du premier siècle est une des époques les plus mauvaises de l'histoire ancienne (2). »

Or, c'est précisément à cette époque, l'une des *plus mauvaises* de l'histoire ancienne, que le christianisme a surgi, qu'il s'est étendu, qu'il s'est propagé avec une rapidité merveilleuse. Voilà ce qu'il faudrait expliquer par des causes purement naturelles, pour être en droit d'écarter le miracle. Comment cette effroyable dégradation des âmes a-t-elle pu favoriser le triomphe de la croix ? En vertu de quelle loi le *sursum corda* de l'Évangile a-t-il trouvé un écho si universel au milieu de cet abaissement moral ? M. Renan reconnaît lui-même que la dégradation des âmes en Égypte y rendait rares les aspirations au christianisme (3). C'est, en effet, une loi constante de l'ordre

(1) Voir en particulier, pour Corinthe, Athénée, XIII, 4 ; Strabon, VIII, 6.

(2) *Les Apôtres*, 343.

(3) Ibid. 284.

offrir un point d'appui suffisant à la prédication apostolique ; le mal prédominait sur le bien au point d'empêcher tout progrès sérieux de l'Évangile. Pourquoi M. Renan, si avide de recueillir trois ou quatre inscriptions postérieures au premier siècle, parle-t-il si peu de ces épouvantables tueries d'hommes appelées combats de gladiateurs, et qui sont un trait bien autrement caractéristique de la société romaine? Comment se fait-il que, voulant tracer le tableau des mœurs païennes, il glisse si rapidement sur ces spectacles infâmes où, depuis les empereurs et les consuls jusqu'aux vestales, tous allaient se repaître de la vue du sang humain et chercher leurs délices dans l'homicide accompli avec grâce? Tout a été dit là-dessus. Il n'y a plus que M. Renan qui n'en sache rien ou qui paraisse n'en rien savoir. Il avait besoin de faire accroire à ses lecteurs que « les mœurs s'adoucissaient, que le monde acquérait de la *sensibilité*, que les habitudes avaient bien encore *quelque chose* de cruel, mais qu'on était en progrès sous ce rapport (1). » Voici le progrès : tandis qu'Auguste avait cru pouvoir limiter le nombre de gladiateurs à soixante couples par jour, Trajan (!) allait faire paraître dans les mêmes jeux 10,000 de ces malheureux ; Gordien, 150, et jusqu'à 500 paires d'hommes destinés à récréer leurs semblables par les convulsions de leur agonie (2). Il fallait absolument jeter le voile sur ces traits de mœurs pour dissimuler les obstacles que créait à l'Évangile ce mépris profond de la vie humaine et cet affaiblissement incompréhensible du sens moral.

(1) *Les Apôtres*, 366, 318.

(2) Xiphilin, Capitolin; *in Gordian*, III. Voir l'excellent ouvrage de M. de Champagny sur *les Césars*, tome II, p. 367 et ss., *des Spectacles*. — Les mêmes scènes se reproduisaient hors de Rome et dans les provinces, comme l'attestent encore aujourd'hui les arènes de Pompéï, de Vérone, de Trèves, d'Arles, de Nîmes, etc.

moral, que les âmes dégradées n'aspirent pas vers ce qui est pur, saint, élevé. Or, les âmes n'étaient pas moins avilies et dégradées dans le reste de l'Empire romain qu'en Égypte, où d'ailleurs le christianisme s'est établi comme partout dès les premiers temps, et avec un grand succès. Donc, à moins de prouver que cette société dont Juvénal résumait les aspirations en deux mots, *panem et circenses,* du pain et des spectacles, que la société romaine était chaste, sévère dans ses mœurs, naturellement portée « à chercher et à goûter les choses d'en haut, » à préférer les biens invisibles aux jouissances de la vie présente, on n'expliquera jamais les conquêtes de l'Évangile sans recourir à une intervention divine; et plus on amassera de couleurs pour dépeindre le « fleuve de boue » qui allait des provinces à Rome, plus on mettra en relief le caractère miraculeux d'un triomphe humainement impossible.

M. Renan nous parle de trois ou quatre inscriptions d'où il résulterait qu'il y avait encore dans les provinces quelques traces de vertus domestiques (1). En vérité, il faut être bien à court d'arguments pour en imaginer de pareils. D'abord, comme il l'avoue, « plusieurs de ces textes sont postérieurs au premier siècle, » et, par conséquent, ils n'ont aucun rapport avec la question. L'influence des idées chrétiennes avait pu se faire sentir là comme ailleurs. Puis, nous ne nions d'aucune manière qu'il n'y ait eu certaines vertus morales chez les païens. Grâce à Dieu, la nature humaine ne tombe jamais si bas qu'elle ne puisse se relever au moins par un côté. Même à cette époque-là, « une des plus mauvaises de l'histoire ancienne, » il y avait de bons instincts que le vice n'étouffait pas complétement. Ce que nous disons, en examinant les faits avec soin, c'est que de pareils sentiments étaient trop faibles et trop rares pour

(1) *Les Apôtres,* 317, Note 3..

Nous ne nous étendrons pas sur les phrases dans lesquelles M. Renan effleure la situation politique de l'Empire romain. Ce n'est sans doute pas au gouvernement de Néron ou de Domitien qu'il faut demander le secret du triomphe de l'Évangile. Tout occupé qu'il est à faire des tableaux de genre, l'auteur ne soupçonne même pas le sens et la portée de ce pouvoir colossal, qui n'est autre chose que l'expression politique du panthéisme païen. Comme l'habitude de se contredire est devenue chez lui une maladie chronique dont il aura de la peine à se défaire, il pourra expliquer à d'autres, s'il le juge à propos, pourquoi « le monde était si bas sous le rapport politique, » tandis qu'une « administration venant d'un centre éloigné était un si grand avantage (1) ; » comment « le progrès de la législation était considérable, » tandis que « la législation était encore un véritable chaos (2) ; » en quoi « l'Empire fut une ère de liberté comme on n'en avait jamais connu, » tandis que, sans parler de la religion, « la philosophie y a été proscrite trois ou quatre fois en un demi-siècle (sous Néron, sous Vespasien, sous Domitien) (3). » Tous ces paradoxes nous touchent peu, et prouvent simplement que M. Renan est à peu près aussi fort en politique qu'en théologie. Un autre détail nous intéresse davantage, parce qu'il rentre directement dans le sujet. Pour éblouir le lecteur par un étalage de textes fort inutile, et lui faire oublier ainsi le véritable état de la question, l'auteur s'étend assez longuement sur les *éranes* ou *thiases* grecs ; et il semble croire que le christianisme s'est propagé à la faveur de ces associations d'enterrement mutuel, auxquelles se rattachaient des assurances en cas d'incendie et autres choses

(1) *Les Apôtres*, 304, 312.
(2) Ibid., 320, 322.
(3) Ibid., 313, 343.

de ce genre (1). Il oublie de démontrer que le nom du Christ ait jamais été prononcé dans ces confréries toutes païennes; or, c'est par là qu'il eût fallu commencer. Si, aux yeux de quelques magistrats ignorants, le christianisme apparaissait comme une sorte de *collegium* funèbre, dans le sens des associations dont nous venons de parler, cette assimilation ne pouvait que lui être très-funeste et entraver ses progrès. Car M. Renan l'avoue, la politique impériale ne négligeait rien pour arrêter ces réunions : « Une des principales attentions de César et d'Auguste fut d'empêcher la formation de nouveaux colléges et de détruire ceux qui étaient déjà établis... Le prétexte de religion est prévu et formellement indiqué parmi les circonstances qui donnent à une réunion le caractère de délit; et ce délit n'était autre que celui de lèse-majesté, au moins pour l'individu qui avait provoqué la réunion. Trajan et les meilleurs empereurs virent toutes les associations avec défiance (2). » En effet, Trajan portait l'inquiétude jusqu'à redouter les compagnies d'artisans destinées à éteindre l'incendie, les repas de noces et les fêtes de famille trop nombreuses (3). Si donc les assemblées du culte chrétien ont été enveloppées dans la catégorie des *cœtus illiciti,* des *illicita collegia,* nous ne voyons pas trop en quoi cette confusion a pu leur profiter : c'était une raison de plus pour les rendre suspectes et pour appeler sur elles l'intolérance des pouvoirs publics.

En résumé, ni dans la situation politique de l'Empire romain, ni dans l'état moral de la société païenne, M. Renan n'a rien découvert qui atténue d'aucune façon le caractère miraculeux de l'établissement du christianisme. Ce qui ressort de ses aveux comme de ses réticences, c'est

(1) Ibid., 351, 364.
(2) Ibid., 355, 361, 362.
(3) Pline, *Epist.* x, 43.

que l'Évangile se trouvait en face de l'immoralité la plus effroyable qui fût jamais. D'autre part, trois siècles de persécutions sanglantes allaient montrer ce que le christianisme pouvait attendre du régime social sous lequel gémissait le monde. Est-ce du moins l'état religieux des nations païennes qui devra nous expliquer les succès si rapides de la prédication apostolique? M. Renan n'est pas éloigné de le croire, et voici sur quoi il se fonde : « L'incrédulité à la religion officielle était générale dans la classe éclairée. Les hommes politiques qui affectaient le plus de soutenir le culte de l'Etat s'en raillaient par de fort jolis mots (1). » Très-bien ; mais ces beaux-esprits, ces incrédules, ces railleurs sceptiques en étaient-ils pour cela plus rapprochés du christianisme? Croit-on sérieusement que de pareilles gens fussent disposés à reconnaître comme Dieu un Juif crucifié par ordre d'un magistrat romain? Car c'est sous cette forme que le christianisme leur apparaissait : *carmen dicere Christo quasi Deo,* écrivait Pline le jeune. Oui, sans doute, l'incrédulité avait prévalu parmi les lettrés du paganisme. César prêche en plein Sénat le néant après la mort. Cicéron accepte le doute de Carnéade comme le dernier corollaire de la philosophie grecque. Aux yeux de Polybe et de Strabon, la religion n'est qu'un instrument de police pour contenir les passions de la multitude, un épouvantail dont les gens d'esprit n'ont que faire. Chez Tacite, l'absence presque complète du sens religieux éloigne l'idée d'une Providence qui dirige les choses humaines. On connaît les moqueries d'Horace, de ce « pourceau du troupeau d'Epicure. » Pline l'ancien traite de « rêves et de contes puérils » la doctrine de l'immortalité de l'âme. Lucain n'est pas moins incrédule que Pline : à l'entendre,

(1) *Les Apôtres,* 340, 341.

Dieu ne s'occupe nullement des affaires humaines (1). Tels sont les sentiments qui dominaient généralement dans la classe éclairée. Mais, je le répète, en quoi de pareilles dispositions pouvaient-elles favoriser le triomphe d'une doctrine qui subordonne la vie présente à la vie future, et qui détache l'homme de la terre pour placer ses espérances dans le ciel ? Aussi voyons-nous avec quelle indifférence mêlée de mépris ces sceptiques traitaient la religion nouvelle. Tacite l'appelle une « superstition pernicieuse. » Suétone répète le même mot avec un égal dédain. Lucien voit dans les chrétiens une bande de fous ou de charlatans. Celse s'indigne de ce qu'on ose proposer de tels dogmes aux esprits cultivés. Je ne parle pas des stoïciens : c'est dans leurs rangs que le christianisme a trouvé ses adversaires les plus déclarés (2). Qu'on ne vienne donc pas citer les classes supérieures de la société païenne, pour expliquer naturellement le triomphe de la foi : leur formidable opposition, couronnée, il faut le dire, d'un insuccès complet, suffirait à elle seule pour montrer que la propagation si rapide et si générale de l'Évangile a été l'ouvrage de Dieu.

Est-ce enfin aux aspirations religieuses du peuple païen qu'on pourrait attribuer le résultat prodigieux des missions chrétiennes ? M. Renan aime à se le persuader. D'après lui, c'en était fait des cultes polythéistes, ou peu s'en fallait, à l'époque de la prédication apostolique : « On voulait un

(1) Salluste, *in Catilin* 50, 51, 52; — Cicéron, *pro Cluentio; de Nat. deor.*, III, 32; — Polybe, *Hist. gener.*, l. VI, c. LVI. — Strabon, *Geogr.*, l. I, c. II; — Tacite, *Annales*, XVI, 33; VI, 32; — Pline, VII, 55; — Lucain, *Pharsale*, VII, Mortalia nulli sunt curata Deo.

(2) Tacite, *Ann.*, XV; — Suétone, *in Claud.*, 25; *in Neron.*, 16; — Lucien, *Pseudomantis, Aléthès Historia, de Morte Peregrini;* — Celse, dans Origène, l. III, 17; — *Pensées de Marc-Aurèle*, l. XI, 3; *Dissert. d'Arrien sur Epictète*, l. II, c. VII.

culte plus pur... De toutes parts se manifestait avec énergie le besoin d'une religion monothéiste donnant pour base à la morale des prescriptions divines (1). » Ce récit, que l'auteur ne se donne pas la peine d'appuyer sur des documents positifs, est tout simplement une fable. Le polythéisme restait profondément enraciné, par ses vices mêmes, dans l'esprit des peuples. Il se transformait, cela est vrai ; il tendait à perdre ce qu'il avait de relatif, de local, de restreint, pour devenir cosmopolite, en ce sens que les nations échangeaient entre elles leurs dieux et leurs cultes. Mais en se transformant, il se rajeunissait : il remontait aux sources orientales d'où il était sorti ; il se retrempait dans son principe. Ceux dont la superstition ne trouvait plus un aliment suffisant dans les religions nationales, se tournaient vers les cultes de Mithra, d'Isis, de Sérapis, d'Astarté, d'Anubis, etc. Un des traits caractéristiques du premier siècle, c'est précisément cette invasion toujours croissante des divinités étrangères dans le polythéisme gréco-romain. M. Renan le reconnaît : « Maintenant les classes que possède l'inquiétude religieuse se tournent vers les cultes venus de l'Orient. Isis et Sérapis trouvent plus de faveur que jamais (2). » Si, au lieu de se contredire pour les besoins de sa thèse, l'auteur avait ajouté « qu'on voulait un culte plus *impur*, » il eût été dans le vrai; car, ainsi qu'il le dit lui-même : « Le culte romain était peut-être le moins mauvais de ceux qu'on pratiquait encore (3). » Quant à des aspirations vers une religion monothéiste, on en chercherait vainement dans l'ardeur frénétique du peuple pour les formes grossières et impures du polythéisme oriental. L'idée d'un Dieu uni-

(1) *Les Apôtres,* 336, 338.
(2) Ibid., 342.
(3) Ibid., 335.

que entrait si peu dans l'esprit des païens de ce temps-là, qu'en la trouvant chez les chrétiens, ils criaient à l'athéisme. Pour eux, n'adorer qu'un Dieu et n'en reconnaître aucun, c'était la même chose : *Unus illis Deus nullus est*, écrivait Adrien, exprimant d'un mot l'opinion générale (1). L'idolâtrie n'avait donc rien perdu de sa puissance à l'époque des Apôtres: rafraîchie à sa source première, fortifiée par de nouveaux éléments venus du dehors, elle joignait à l'attrait de ces superstitions étrangères le prestige qu'elle tirait de sa longue domination. Mêlée à tout, parce qu'elle ne gênait en rien, aux affaires, aux plaisirs, aux jeux, aux spectacles, aux habitudes de la vie privée, aux actes de la vie publique ; identifiée avec la littérature et les arts, elle rappelait aux païens leurs origines et leurs traditions nationales ; elle restait à leurs yeux la source de leur prospérité et la gardienne présumée des destinées de l'État. Aussi, bien loin d'avoir rencontré chez le peuple païen ces grandes facilités qu'on voudrait imaginer, c'est surtout dans les habitants des campagnes (*pagani*) que l'Évangile a trouvé la résistance la plus longue et la plus opiniâtre.

Sans doute, « la religion nouvelle répondait admirablement aux besoins moraux dont le monde était travaillé (2). » Le christianisme répond aux besoins moraux de tous les hommes, y compris les athées et les libertins : ce qui n'empêche pas ces derniers de se soulever contre lui. La question n'est pas de savoir si « la religion nouvelle répondait aux besoins moraux du monde païen ; mais bien, si l'on était *disposé* à satisfaire ces besoins moraux dans les « foyers de putréfaction » dont M. Renan nous parlait tout à l'heure. Or, loin de là, cette époque, « l'une des plus mauvaises de l'histoire ancienne, » était très-disposée à

(1) *Lettre au consul Servien* dans Vopiscus, *Vita Saturnini*, 8.
(2) *Les Apôtres*, 300.

satisfaire ses instincts *immoraux*. Pour expliquer les succès de l'Évangile au milieu d'un tel monde, il ne suffit pas de dire : « C'était la plus douce prédication morale que l'oreille des hommes eût encore entendue (1). » L'excellence d'une loi morale n'explique pas son triomphe : plus elle est parfaite, moins elle flatte les passions dont elle irrite la résistance. Personne ne doute que la morale des stoïciens n'ait été de beaucoup supérieure à celle d'Épicure ; et cependant, comme l'a fort bien dit M. de Broglie dans son éloquent tableau de l'Empire romain, la philosophie épicurienne demeura maîtresse du terrain : elle survécut, sous la forme d'une licence grossière, à toute espèce de mouvement intellectuel dans l'Empire (2). La perfection de la loi chrétienne, loin d'assurer son triomphe, le rendait moins facile, en soulevant contre elle la coalition des passions humaines : au lieu d'atténuer le caractère surnaturel de la réforme morale opérée par le christianisme, la sublimité de l'Évangile ne prouve que mieux l'existence d'une force divine qui l'aidait à conquérir les âmes.

Quand M. Renan trouvait si simple et si aisée la conversion du monde à la religion chrétienne, il n'avait certainement pas lu les écrits des premiers apologistes, de saint Justin, d'Athénagore, de Tertullien, de Minutius Félix, d'Origène. Il y aurait vu quelle opposition l'Évangile avait à vaincre tant parmi les gens d'esprit et les hommes d'État que dans les classes populaires ; quelle impression produisaient sur eux les mystères de la foi, en particulier le dogme d'un Dieu crucifié ; avec quel empressement ils cherchaient à satisfaire leurs « besoins moraux, » en pour-

(1) *Les Apôtres*, 366. Un écrivain sérieux aurait dit : « C'était la plus *austère* prédication morale que l'oreille des hommes eût encore entendue. »

(2) *L'Église et l'Empire romain au IVe siècle*, tome I, p. 62.

suivant la « douce prédication morale » de leurs calomnies et de leurs haines. Ce n'est pas ici le lieu de retracer cette lutte qui dura plus de trois siècles; nous l'avons fait ailleurs (1). Qu'on nous permette un seul détail, pour montrer que le christianisme rencontrait dans les dispositions du monde païen des obstacles humainement insurmontables. Certes, s'il est dans la morale évangélique un point qui aurait dû se recommander de lui-même, sinon à l'admiration, du moins à l'indulgence des païens, c'est sans contredit la charité. Eh bien, la doctrine de la charité est devenue un de leurs thèmes d'accusation les plus féconds et les plus persistants. Ne pouvant s'élever à l'idée chrétienne de l'amour fraternel, ils supposèrent le vice dans la plus belle des vertus : les rapports de bienveillance qui unissaient les fidèles entre eux se changèrent, sous les préventions de la haine, en liaisons suspectes, en relations criminelles; il n'y eut pas jusqu'à ces doux noms de frère et de sœur dont se saluaient les membres de la société nouvelle, qui ne donnassent lieu à la corruption païenne d'imaginer une infâme calomnie, jusqu'à insinuer l'inceste même. Enfin, il suffisait que les disciples de l'Évangile fussent unis entre eux par des liens étroits, pour qu'on les accusât de conspirer contre le reste des hommes, de haïr le genre humain, selon l'expression de Tacite. C'est ainsi que la fraternité chrétienne, loin de gagner la foule, servait d'aliment à sa haine. Si la doctrine de la charité a trouvé un tel écho dans le monde païen, jugez de la faveur avec laquelle il devait accueillir les lois de l'humilité, de la chasteté, de la pénitence, de la mortification. Non, pour quiconque envisage sérieusement l'objet de la prédication chrétienne d'une part, l'état des sociétés païennes de l'au-

(1) Cours d'éloquence sacrée, *Saint Justin, les Apologistes du IIe siècle, Tertullien.* En particulier *Saint Justin*, leçons I, II, III, Paris, Ambroise Bray, 1860.

tre, le triomphe de l'Évangile s'est accompli en dehors du cours naturel des choses : c'est un vrai miracle, ou, si l'on préfère l'expression de Rousseau, un prodige continuel.

Arrivé au terme de cet examen critique, nous n'avons plus qu'à nous résumer et à conclure. Si le lecteur a pris a peine de nous suivre jusqu'au bout, il aura dû se convaincre que le livre de M. Renan est une démonstration involontaire de la religion chrétienne. Il y a deux manières de servir la vérité : l'une consiste à la défendre par les armes qui lui sont propres; l'autre à l'attaquer par des objections dont la faiblesse fait ressortir sa force. De ces deux manières, M. Renan a choisi la seconde, et il semble vouloir y consacrer sa vie. Nous l'en plaignons, dans son intérêt, mais non dans celui de la cause dont il s'est constitué l'adversaire. Tout le mal qu'il pouvait faire, il l'a fait par son premier livre; désormais il est condamné à ne plus pouvoir faire que du bien, qu'il le veuille ou non. Chacun de ses volumes deviendra une nouvelle preuve des vérités qu'il nie, en montrant jusqu'où il faut descendre pour les nier. Et c'est là, qu'il me permette de le lui dire, le motif réel de l'insuccès de son deuxième ouvrage. M. de Bismark n'a rien à y voir, et M. Renan aurait tort de l'en accuser. La vraie raison est ailleurs. Ceux dont la foi est robuste n'avaient que faire d'un livre où ils auraient appris de nouveau ce qu'ils savaient depuis longtemps, l'impossibilité d'opposer au christianisme aucun argument sérieux. Quant aux rationalistes, ils se sont aperçus, un peu tard il est vrai, que les coups de soleil et les orages de M. Renan menaçaient fort de rendre l'incrédulité ridicule. Aussi serions-nous très-étonnés que la deuxième partie du roman retrouvât les panégyristes de la première. Triste situation que celle d'un écrivain auquel la Providence réservait une autre mission ! Comprendra-t-il la leçon que le public vient

de lui donner? Dieu le sait. Pour nous, que l'œuvre révolte profondément, nous n'avons contre l'auteur d'autre arme que celle de la prière : en voyant ce qu'il est devenu, nous n'oublierons jamais ce qu'il a été ; et nous ne cesserons d'espérer, alors même qu'il ferait tout pour nous ôter l'espérance.

TABLE DES MATIÈRES

Observations générales. 1
L'autorité des actes des Apôtres. 14
La Résurrection de Jésus-Christ. 43
Le miracle de la Pentecôte. 63
L'Église à Jérusalem. 77
La conversion de saint Paul. 89
L'établissement du Christianisme. 110

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.

3